

L'EQUITATION

LA REVUE DE



- **BOURG-EN-BRESSE**
Compte-rendu des assises nationales
- **CHAMPIONNATS DE FRANCE**
Horse-ball jeunes
GENERALI Open de France
- **EVENEMENTS**
Mondial de Jardy
CIC*** de Fontainebleau
- **REFERENCE**
Titulaires APB 2002
Index des statistiques REF

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation - Prix au numéro : 8 €



REF N° 33 - MAI 2003

Echéancier 2003

Di 1er juin	Dernier jour de concours qualificatif pour le GENERALI Open de France poneys. Toutes les épreuves poney programmées après cette date comptent pour les qualifications 2004.	GENERALI Open de France
Lu 2 juin	Dernier jour pour renvoyer par chronopost les résultats des concours qualificatifs pour le GENERALI Open de France poneys 2003.	PONEYS
Ve 6 juin 12h	Clôture définitive des engagements pour le GENERALI Open de France poneys.	
Di 15 juin	Dernier jour de concours qualificatif pour les GENERALI Open de France chevaux. Les épreuves programmées après cette date comptent pour les qualifications 2004.	GENERALI Open de France
Lu 16 juin	Dernier jour pour renvoyer par chronopost les résultats des concours qualificatifs pour le GENERALI Open de France chevaux 2003.	CHEVAUX
Ve 20 juin 12h	Clôture définitive des engagements pour le GENERALI Open de France chevaux.	
Lu 30 juin	Tous les découverts doivent impérativement être soldés le 30 juin pour permettre la régularisation avant la clôture comptable FFE qui intervient le 31 août, à la fin du millésime. Les découverts seront rouverts en septembre, dès le règlement de la cotisation 2004. Rappel : approvisionner son compte par carte bancaire ou par chèque global à l'ordre de la FFE avec mention du code adhérent très lisiblement au dos du chèque.	MILLESIME
Di 31 août	Dernier jour du millésime 2003.	

Echéancier permanent

10 du 2e mois précédent	<ul style="list-style-type: none"> ■ Date limite pour envoyer au SIF les avant-programmes de concours club et ponam pour publication dans la REF. Vous pouvez trouver un formulaire soit sur le site internet www.ffe.com, soit dans le règlement officiel des concours club et ponam pages 185 et 186, soit dans la REF 26 d'octobre 2002, pages 45 et 46, soit sur demande à FFE Club. ■ Date limite pour renvoyer à FFE Club les avant-programmes de sessions officielles BAP.
3 mois	Le SIF ne peut enregistrer le certificat médical que si le médecin l'a établi depuis moins de 3 mois.
1 mois avant	Date limite pour envoyer un article pour publication dans la REF du mois souhaité.
8 jours après le concours	Date limite pour renvoyer les résultats des concours club et ponam au SIF. Sinon, vous perdez 50% des engagements.

Actualité

L'Essentiel des grands rendez-vous	A noter sur votre agenda	4
L'Edito de Danielle Lambert	Commission paritaire	5
On en parle au club house	L'actualité en bref	12
Dans votre bibliothèque équestre	Les dernières parutions	17

Tourisme équestre

Fiche pratique du CNTE	Le TREC en attelage	20
2003 année de l'environnement	Protection de l'île de Ré	21
Les informations de la FITE	Coup d'envoi en Algarve	22
Journées nationales	Galops de Pleine Nature	23

Sport

Assises nationales de Bourg en Bresse	Moderniser les sports équestres	6
CIC*** Fontainebleau	Pierre de Bastard en pole position	8
Championnats du monde de Jardy	Les projets d'ASO	10
GENERALI Open de France	Conditions générales des championnats	24
Horse ball jeunes	Grande fête en perspective	28

Clubs

Concours club et ponam	Avant-projet de calendrier prévisionnel	30
La page d'information du GHN	Les récoltes 2003 de la SACEM	33
Fiche pratique du CNEFE	Préparer l'accueil	34

Formation

La page d'information de l'ENE	Le brevet professionnel en marche	21
Animateur Poney Bénévole	Diplômés 2002, liste et statistiques	40

Référence

Coordonnées des services FFE	Toutes les adresses	35
Commissions	Décisions juridiques et disciplinaires	36
Tableau de bord	Clubs et licences	40
Tableau de bord des concours	Avril 2003	41
Tableau de bord des licenciés	15 avril 2003	42
Nouveaux adhérents	Mars 2003	47
Statistiques annuelles FFE	Index des publications dans la REF	61

Calendriers

Concours FEI monde	Calendrier de juin 2003	44
Sessions BAP & APB	2003	47
Concours amateur & pro	Calendrier de juin 2003	48
Concours amateur & pro	Sommaire du BO FFE Compet	50
Concours club et ponam	Calendrier de juin 2003	51
Concours club et ponam	GENERALI Open de France Poneys et chevaux	59

**DU 8 AU
11 MAI**

■ LES OFFICIELS DE FRANCE A LA BAULE

Le CSIO***** de la Baule aura lieu du 8 au 11 mai. Pour la première fois, il sera jumelé avec le premier CEIO jamais organisé au monde. La course se déroulera le samedi 10 mai dans la presqu'île de Guérande. Voir REF 32 page 16. www.labaule-cheval.com

**DU 15 AU
18 MAI**

■ CCI** DE COMPIEGNE

Le CCI** aura lieu au terrain du Grand Parc et dans la forêt domaniale. Le parcours de cross sera modifié avec notamment la construction de 3 nouveaux obstacles. L'accent sera mis sur la compétition par équipes avec la mise en jeu d'un trophée conservé définitivement par la nation gagnante au bout de 3 victoires consécutives.

**DU 22 AU
25 MAI**

■ CCI*** DE SAUMUR

Le CCI*** de Saumur aura lieu dans le cadre champêtre de l'hippodrome de Verrie. 21 nations sont attendues pour l'unique complet trois étoiles français de la saison. Voir page 12.

**DU 28 JUIN
AU 6 JUILLET**

■ GENERALI OPEN DE FRANCE PONEYS 2003

Les quelques 70 championnats poney auront lieu la première semaine de juillet. Clôture le vendredi 6 juin à midi.

**DU 7 AU
12 JUILLET**

■ EQUIRANDO JUNIOR

Les jeunes randonneurs suivront en 2003 les traces de Guillaume le Conquérant de Bayeux à Falaise à travers le Calvados. Contact : equirando.junior@equirando.com

**DU 8 AU
13 JUILLET**

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE CSO ET HUNTER

Le grand rendez-vous bellifontain des cavaliers de saut d'obstacles passe de l'automne à l'été. Au programme, les championnats de France Pro 1 et 2 et les championnats des chevaux de 7 ans ainsi que toutes les catégories Hunter.

**DU 15 AU
20 JUILLET**

■ GENERALI OPEN DE FRANCE CHEVAUX 2003

Les championnats de France pour les catégories E1 E2 auront lieu la 3e semaine de juillet. Le championnat change de nom et s'appelle Open Chevaux. Clôture le vendredi 20 juin à midi.

**DU 16 AU
20 JUILLET**

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE CSO JEUNES

Le Grand parquet de Fontainebleau accueille toutes les catégories jeunes à cheval ou à poney pour des championnats par tranches d'âge sur sélection régionale.

**DU 18 AU
20 JUILLET**

■ EQUIRANDO 2003

Après la Sologne, la capitale des Gaules... C'est en effet à Lyon au parc interdépartemental de Miribel Jonage qu'aura lieu le cru 2003 du rassemblement des cavaliers de tourisme équestre.

**DU 24 AU
27 JUILLET**

■ CHAMPIONNAT D'EUROPE DE DRESSAGE A SAUMUR

Le grand rendez-vous européen du dressage pour les juniors et les jeunes cavaliers se tiendra à Saumur, haut lieu français de l'équitation classique. Contact ENE T 02 41 53 50 50 F 02 41 67 63 08

**DU 9 AU
10 AOUT**

■ CHAMPIONNAT D'EUROPE DE VOLTIGE

La FEI a confié à Saumur l'organisation des championnats d'Europe où l'on retrouvera l'élite des voltigeurs hommes, femmes et équipes. Voir page 12.

LA REVUE DE L'ÉQUITATION

ÉDITEUR

Fédération Française d'Équitation
9, boulevard Macdonald
75019 PARIS

SECRETARIAT

Parc Equestre, 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Mél ref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF

Danielle Lambert

RÉDACTRICE

Frédérique Monnier

COMITÉ DE RÉDACTION

Hervé Delambre
Marie-Odile Desvignes
Martine Fernet
Jean-Claude Gast
Jacinte Giscard d'Estaing
Danielle Lambert
Serge Lecomte
Olivier Le Page
Pascal Marry
Jacqueline Reverdy

PHOTO COUVERTURE

Optipress/Sabine Stuewer

PHOTOS

FFE/PSV
CNTE
Danielle Lambert

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Christelle Bérenger, Laurent Cellier,
Benoit Christiaens, service
Communication, Raphaël Dubois,
Stéphanie Duez-Galay, Sylvie Duterque,
Dominique Faye, Françoise Girard,
Céline Grenesche, Jean-Marc Lassus,
Stéphane Lemasson, Laurent Mory,
François Piquemal, Frédérique Said,
Emmanuelle Schramm, Julien Selier.

ABONNEMENT

1 an - 50 €

CONCEPTION

Danielle Lambert
Serge Lecomte

RÉALISATION - IMPRESSION

I.D.P. Grignon
77370 FONTENAILLES

COMMISSION PARITAIRE

0208680338

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Jacqueline Reverdy

TIRAGE

6 000 exemplaires

DOCUMENTS JOINTS

Afficheval
Dossier école

Votre REF et vous

La REF vient d'obtenir son second numéro de commission paritaire. Il est valable jusqu'en 2008.

N'hésitez pas à investir la REF pour faire partager vos réussites, vos initiatives et vos idées.

Intérêt général

Les règles de la commission paritaire sont simples.

Un nouveau magazine doit faire preuve qu'il est d'intérêt général pour obtenir un premier numéro de commission paritaire valable deux ans.

C'est ce qui s'est passé en février 2001 pour la REF.

Vente effective

Après ce délai de lancement, les publications doivent, en plus, apporter la preuve qu'elles sont effectivement vendues à leurs lecteurs.

C'est pourquoi, lors de la rentrée de septembre dernier, l'abonnement des adhérents à la REF a été distingué de l'adhésion à la FFE.

Merci

L'abonnement à tarif préférentiel adhérent a été un vrai succès.

Vous êtes près de 5000 adhérents FFE à avoir opté pour l'abonnement REF en prenant votre cotisation 2003. Vous êtes près de 600 particuliers à vous être abonnés pour tout savoir tous les mois.



Photo : collection

Lien direct

La REF est à disposition pour promouvoir vos initiatives.

Vous pouvez nous envoyer vos articles ou nous demander d'en faire un sur les sujets originaux et innovants. Profitez de ce lien direct entre tous les membres de la FFE.

Danielle Lambert
Rédactrice en chef

FORCE RÉGLEMENTAIRE

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont

force réglementaire, sauf pour les concours amateur & pro où c'est le BO FFE Compet qui a force réglementaire.

AVIS DE FERMETURE

FFE CLUB sera fermé les vendredi 2 mai, vendredi 9 mai et vendredi 30 mai 2003.

Moderniser les sports équestres

Sur l'initiative de Jacques Robert, président du comité cheval, et des membres du comité directeur de la Fédération Française d'Équitation, se sont déroulées les premières assises des sports équestres à Bourg en Bresse les 24 et 25 avril dernier. Le thème central de ce colloque était *Moderniser les sports équestres*.

Une participation transversale

Animée grâce aux services de la Direction Technique Nationale, de la vie fédérale et de la communication, cette rencontre a permis de regrouper environ 300 personnes représentant 14 disciplines et tous les secteurs de la compétition

club, ponam, amateur et pro. Étaient présents organisateurs, techniciens, juges, arbitres, cavaliers, entraîneurs, entraîneurs nationaux, cadres techniques, partenaires et médias.

Vers une politique du cheval

Les travaux ont été ouverts par Jacqueline Reverdy, Serge Lecomte, Jacques Robert et Jacques Aguétant ainsi que par Mr Caron représentant le Ministre de l'Agriculture et les élus de la Région Rhône-Alpes.

Chacun, dans son intervention, a pu rappeler l'importance du poids économique des activités équestres ainsi que la nécessité de mettre en place une politique globale du cheval prenant en compte les aspects économiques, sportifs et sociaux de cette activité. Les élus fédéraux ont insisté sur le besoin de réfléchir à la

modernisation de la compétition de manière globale sans exclure aucune discipline ou forme de pratique.

L'image de l'équitation

Deux éclairages extérieurs ont été apportés par Jean François Renault, directeur adjoint du quotidien

L'Équipe et Xavier Allouis, fondateur de *La Lettre de l'Économie du Sport*, sur l'image que véhiculent les sports équestres dans le monde sportif et dans la société.

L'une de leurs conclusions est que la force des sports équestres est leur originalité et en particulier l'usage d'un animal qui, dans l'inconscient collectif, reste porteur de valeurs importantes : noblesse, liberté, force, courage etc...

La modernisation ne doit pas être synonyme de perte de valeur pour l'une des plus anciennes activités de l'humanité, l'équitation.

Comme l'a précisé Xavier Allouis, personne ne connaît le nom de l'inventeur de l'équitation et la date de cette découverte.

Par contre dans le monde sportif, l'équitation véhicule encore peu une image jeune et sportive. Pour le public, le cheval reste le sportif, le cavalier est accessoire.

Des éléments de réflexion

Pour que chacun possède les éléments indispensables aux débats, la Direction

Technique Nationale et le service de la vie fédérale ont présenté grâce aux chiffres fournis par les services fédéraux quelques éléments de réflexion sur :

- la logique de participation et la logique de sélection en compétition (Pascal Marry)
- la politique sportive de la DTN (Olivier Le Page)
- les activités nationales-bilan et prospective (Laurent Cellier)

Le détail de toutes les interventions sera dans les actes des assises qui seront prochainement disponibles.

Des thèmes transversaux

La volonté de Jacques Robert était de traiter la compétition équestre de manière transversale, du club au poney ou au cheval sur la base de thèmes où chacun est concerné avec des problématiques parfois différentes mais souvent convergentes.

Quatorze questions étaient à l'ordre du jour autour de thèmes concernant :

- Les organisateurs, les juges, les cavaliers et les entraîneurs, les propriétaires mais aussi des aspects plus



Jean-François Renault



Olivier Le Page



Jacqueline Reverdy, Jacques Robert, Jacques Aguétant, Stéphane Lecointe

transversaux tels que :

- Les sports équestres vecteurs de développement économique
- Les outils de gestion de la compétition
- La santé et la lutte contre le dopage
- Les sports équestres et l'insertion sociale
- L'éthique et la sécurité
- La question de la communication a été au cœur des débats : quelle image pour l'équitation ? Quelles relations avec les partenaires ?

La méthode

Le premier jour, les participants étaient regroupés par discipline pour aborder les questions proposées, les travaux étant dirigés par les présidents des commissions sportives fédérales ou des personnalités représentatives accompagnées de rapporteurs, missions ingrates auxquelles se sont prêtés les cadres techniques de la Fédération. Mardi matin, les séances de travail étaient

organisées de manière transversale autour des quatorze questions traitées la veille dans les tables rondes par discipline. Dans chaque groupe, des personnalités ont fait part de leur expérience pour enrichir les débats. Ces travaux furent suivis d'une première synthèse présentée par Vèrène Chevalier et Laurent Cellier dans le but de lancer après l'intervention d'Hervé Madoré, inspecteur général du Ministère des Sports, un débat avec la salle. La convivialité était aussi à l'ordre du jour avec le spectacle de Nicolas Canteloup imitateur aux Guignols de l'info et la synthèse des travaux proposée par Le Zani qui chacun à leur manière ont apporté un éclairage humoristique sur ces deux journées de travail.

Des premières conclusions

A l'issue de ces deux journées quelques premières conclusions se sont

dégagées :

- Les sports équestres sont un secteur économique important où les intérêts de chacun des acteurs doivent être préservés.
- La fédération doit profiter de l'essor des nouvelles disciplines pour faciliter l'animation de la vie sportive.
- Toutes les formes de compétition, même si elles reposent sur des philosophies différentes doivent présenter une cohérence pour faciliter le passage des cavaliers, des organisateurs et des techniciens entre les circuits et les disciplines suivant leur motivation.
- La fédération doit travailler sur le statut de chacun des intervenants dans l'organisation des sports équestres.
- Les organisateurs sont en attente d'outils facilitant leurs actions.
- Le cheval doit rester au centre de nos préoccupations, tant en termes d'éthique que de communication.

Des premiers actes concrets

Au lendemain de ces journées, les élus et services fédéraux sont attachés à la prise en compte des besoins exprimés et les premiers chantiers sont déjà en cours :

- Réalisation d'un Mémento de l'organisateur,
- Mise en place de formations d'organiseurs (dossier présenté par Danielle Lambert),
- Mise en place d'une commission et d'un service chargé de gérer les juges et arbitres au sein de la DTN,
- Mise en place d'une commission des organisateurs transversale et multidisciplinaire.

Les actes du colloque

En raison de la richesse des travaux, des actes reprenant chacune des interventions et les conclusions des travaux de groupes seront prochainement disponibles.

Un rendez-vous à renouveler

Forte de cette expérience, la FFE compte organiser régulièrement ce type de manifestation autour de différents thèmes.

La fédération veut servir à mutualiser les compétences et expériences au profit du plus grand nombre.

Laurent Cellier, DTN adjoint



1



2



3



4



5



6

1. Eric Vigeanel du team Horse Wood, et Vito, sur la sortie du deuxième gué.
2. L'allemande Bettina Hoy, Championne d'Europe 1997, sur le contre bas du gué, avec son cheval *Unsung Hero*.
3. Benoît Parent et *Milcane*, sans faute sur le cross, réalisèrent l'exploit d'être dans le temps. Un autre couple seulement arriva à la même performance : Arnaud Boiteau et *Expo du Moulin*.
4. Amélie Billard, 18 ans seulement, heureuse à l'arrivée du cross du CIC*** avec son cheval Derby de Longueval. Elle vient de signer un joli sans faute.
5. Un autre cavalier du team Horse Wood, le talentueux Nicolas Touzaint en selle sur Galan de Sauvagère, double Champion du Monde des jeunes chevaux.
6. Le Capitaine Pierre de Bastard, de l'ENE, et *Athlète de la Cour*ENE-HN* sur le contre haut de sortie de gué. Un couple qui venait à Fontainebleau se préparer en vue du prestigieux CCI**** de Badminton (1-4 mai)

RESULTATS

- 1 Pierre de Bastard (FRA) *Athlète de la Cour*ENE HN* 47.25
- 2 Eric Vigeanel (FRA) *Vito* 48.82
- 3 Amélie Billard (FRA) *Derby de Longueval* 48.85
- 4 Bettina Hoy (ALL) *Unsung Hero* 49.19
- 5 Lucinda Fredericks (AUS) *Headley Britania* 53.76
- 6 Marie-Christine Duroy (FRA) *Tunes of Glory* 54.18
- 7 Nicolas Touzaint (FRA) *Galan de Sauvagère* 54.43
- 8 Arnaud Boiteau (FRA) *Expo du Moulin* 55.22
- 9 Pippa Funnell (GB) *Cornerman* 56.82
- 10 Gilles Viricel (FRA) *Caprice de la Cour*Mill* 57.01
- 11 Benoît Parent (FRA) *Milcane* 59.35
- 12 Sylvain Davesne (FRA) *Byskott* 59.55
- 13 Karim Florent Laghouag (FRA) *Domino de Seille* 59.73
- 14 Christophe Guillemet (FRA) *Cesour des Touches* 60.25
- 15 Bérénice Villoing (FRA) *Djina* 63.03
- 16 Cédric Lyard (FRA) *Fine Merveille* 65.52
- 17 Kristina Cook (GB) *Archival II* 72.22
- 18 Frédéric de Romblay (FRA) *Gambler* 72.29

Photos : FFE/PSV

7. le podium : 1er Pierre de Bastard
2e Eric Vigeanel 3e Amélie Billard.
Une remise des prix en présence de
(de gauche à droite) : Pascal
Vigeanel Directeur Commercial de
Horse Wood, le Lieutenant-Colonel
Faure Chef de Corps du CSEM,
Arianne Coiffet Adjointe au Maire
de Fontainebleau Chargée des
Sports Equestres, Jacques Nizart
Maire de Fontainebleau, Eric
Touzaint Directeur Commercial de
UAR - Groupe Eyalis et François
Lucas, Président du CREIF et
Président du Jury.

8. Amélie Billard et Derby, 3e de
l'épreuve, sur le traditionnel tour
d'honneur.

9. Pierre de Bastard et Athlète de la
Cour*ENE-HN. Ils remportaient du
même coup la 1A, 2e étape du
Championnat de France Pro1 et pre-
naient la tête au classement pro-
visoire du Championnat. (après Tartas
et Fontainebleau)

10. Le CIC*** de Fontainebleau se
termina par un succès sportif et
populaire. Le public était venu nom-
breux pour admirer chevaux et cava-
liers.



CHAMPIONNAT PRO1

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO1 APRÈS TARTAS ET FONTAINEBLEAU

- 1 - Athlète de la Cour ENE HN / Pierre De Bastard (26 pts)
- 2 - Casuar des Touches / Christophe Guillemet (14 pts)
- 3 - Vito / Eric Vigeanel (13 pts)
- 4 - Caprice de la Cour MII. / Gilles Vrlicel (12 pts)
- 5 - Taxes of Glory / Marie-Christine Duroy (9 pts)
- 6 - Milcane / Benoît Parent (4 pts)
- 7 - Epsom Bird HN / Jean-Lou Bigot (3 pts)
- 8 - Délice III / Cédric Lyard (1 pt)
- 8 - Fine Merveille / Cédric Lyard (1 pt)

CALENDRIER PRO1 CCE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO1 DE CONCOURS COMPLET

- 1e étape. Tartas : 28 février-2 mars
- 2e étape. Fontainebleau : 28-30 mars
- 3e étape. Pompadour : 29-27 avril
- 4e étape. Dijon : 28 mai-1er juin
- 5e étape. Vittel : 27-29 juin
- 6e étape. FINALE / Saumur : 16-17 août



La finale du Championnat de France de concours complet aura lieu à Saumur, le fief du concours complet tricolore. Sur l'hippodrome de Verrie, le Comité Equestre de la Ville de Saumur emmené par François Saint-André aura à cœur de faire de cette finale une grande fête. Qui pour succéder à Didier Courrèges, le Champion de France 2002 avec Free Style*ENE-HN ?



Photos : FFE/PSV

Événement phare à Jardy en septembre

Jardy se prépare à accueillir, pour le troisième week-end de septembre, un événement phare dans le monde des sports équestres.

Au programme, championnat du monde d'attelage en paire et jumping international CSI****.

Attelage

Le championnat du monde d'attelage en paire réunira

plus de 20 nations qui pourront engager chacune 3 équipes, soit quelques 70 attelages.

Les festivités débiteront mercredi 17 septembre avec la cérémonie d'ouverture.

Le dressage aura lieu jeudi et vendredi matin.

Le marathon, dont le parcours sera construit par Arjan Brink, avec le concours de Pierre Michelet, aura lieu samedi.

Le titre se jouera le dimanche sur la maniabilité.

Jumping

La dotation totale pour les épreuves de jumping est de 230 000 €.

Le CSI**** accueillera une dizaine de cavaliers français et des cavaliers étrangers sur les parcours construits par Frank Rothenberger.

Le Grand Prix de Jardy qui aura lieu dimanche 21 septembre, sera doté de 150 000 €, ce qui en fait l'un des GP les plus dotés de France.

En parallèle, un jumping féminin sera réservé à 12 cavalières pro 1.

Ticketnet (0,34€/min) -

33 (0) 892 69 18 02

(0,34 €/min.) Gratuit mercredi et jeudi pour tous.

Vendredi 15 €, samedi 20 €, dimanche 20 €.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Forfait trois jours : 50 €.

Partenaires

Le Conseil Général des Hauts de Seine et le Haras de Jardy seront évidemment partenaires de l'événement auquel la FFE apportera son soutien.

Elle y donnera le coup d'envoi de la Journée Nationale du Cheval.

Animations

Trois autres concours sont prévus en ouverture et en animation.

Le concours pro am permettra à des cavaliers amateurs de faire équipe avec les cavaliers du CSI****.

Le jumping des entrepreneurs sera ouvert aux collaborateurs des entreprises partenaires et le concours des petits cavaliers s'adressera aux enfants des entreprises partenaires et des cavaliers du Haras de Jardy.

Pratique

ASO informations :

www.aso-equitation.fr -

info@aso-equitation.fr -

33 (0) 1 41 33 14 97

Réservations billetterie :

www.ticketnet.fr - 3615

Enthousiasme

Isabelle Cazaux-Maleville, commissaire générale du CSI Coupe du Monde de Bordeaux depuis 12 ans, apportera à ASD sa connaissance du monde équestre.

« Travailler sur ce projet, explique-t-elle, me donne énormément d'espoir et d'enthousiasme. »

La collaboration avec des professionnels de l'événement sportif repose les vraies questions.

L'équitation fonctionne trop en vase clos. Il faut mêler tradition et modernisme, innover, mais toujours dans le respect absolu des chevaux. »

- Danielle Lambert



**Championnat du monde
d'attelage à deux
&
Jumping International**

**du 17 au 21
septembre 2003**

ASO mise sur les sports équestres

Gilles Jourdan, directeur des organisations sportives d'ASO, explique les objectifs et les modalités de l'entrée en sports équestres d'ASO.

Amaury Sport Organisation

« Le groupe Amaury comprend des publications, *L'Equipe*, *L'Equipe Magazine*, *Le Parisien*, une imprimerie... et une société d'événements sportifs, ASO, c'est-à-dire Amaury Sport Organisation. ASO est une filiale qui organise les événements sportifs de A à Z, images, droits TV, marketing... ASO est dans le cyclisme avec le Tour de France, Paris-Roubaix, Paris-Nice, dans les sports mécaniques avec le Dakar et l'enduro du Touquet, dans l'athlétisme avec le Marathon de Paris et le semi-marathon. »

Équitation, golf et voile

« Dans le cadre de notre stratégie de diversification, nous avons sélectionné trois sports fair-play avec un état d'esprit et des valeurs : nature, travail, respect, beauté. Des études ont montré que ce sont des sports en devenir avec beaucoup de pratiquants. Comme ils sont sans événement majeur en France, ils offrent un bon créneau de dévelop-

pement. D'ailleurs nous organisons depuis peu l'Open de France de golf à Saint-Quentin-en-Yvelines. »

Evolutions

« Le patinage artistique est devenu un spectacle pour les télévisions quand les figures libres ont pris le pas sur les imposées. Le jumping n'est actuellement pas spectaculaire, mais il est facile à rendre spectaculaire. Il faut faire comprendre que c'est difficile, expliquer la prouesse, créer des formats télé, qu'il y ait 10 et non 70 cavaliers... »

Officiel

« Nous cherchons à mettre en valeur le sport officiel, la compétition professionnelle, le spectacle sportif, les valeurs du sport. D'où notre travail avec les fédérations associatives pour intégrer les circuits. »

Jardy

« Le projet Jardy nous a intéressés parce qu'il y avait un titre officiel de championnat du monde FEI, parce que nous travaillons déjà sur d'autres sports avec le Conseil Général des Hauts de Seine, parce que le Haras de Jardy est le plus grand club de France et parce que nous savons que si on veut créer un événement important, il faut qu'il soit à quelques minutes de Paris. »

Objectif

« L'objectif est de monter un événement par an multidisciplinaire avec attelage et jumping. Cela suppose un stade équestre. Le modèle européen est évidemment Aix-la-Chapelle. Le choix du jumping était naturel. Monter un événement à moyen terme qui puisse un jour devenir un investissement suppose une approche marchande classique. »

Faire savoir

« Si on veut faire venir les gens, il faut d'abord leur faire savoir que ça existe. Les autres ingrédients sont la confiance et l'événement. Notre savoir-faire dans le domaine événementiel leur donnera confiance dans une organisation solide, professionnelle. Un championnat du monde est un événement majeur avec les meilleurs du monde et il y aura un beau jumping. Des partenariats médias sont prévus avec la presse spécialisée, magazine, féminine, institutionnelle,... Toutes les publicités sont prévues en grand format quadri. Le budget promotion est de l'ordre de 300 000 €, échanges marchandises compris. »

Avantages clubs

« Nous prévoyons des avantages concrets qui s'adresseront directement aux dirigeants de clubs. (NDLR : tous les détails dans le

numéro de juin). Essayer d'aider quelqu'un qui organise un grand événement peut aider les dirigeants à avoir du monde dans leur club. »

Message aux dirigeants

« On a besoin de vous. Vous avez une responsabilité dans votre sport. Ce n'est pas facile au début. On a besoin de la famille. On veut que ce soit populaire. Le 1er jour, le dressage est gratuit. Mais notre approche est très modeste. Ce rendez-vous, c'est un peu un N°0. Notre N°1, ce sera l'année prochaine. » - DL

PROGRAMME

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

Concours des petits cavaliers
Cérémonie d'ouverture du championnat du monde d'attelage en paire

JEUDI 18 SEPTEMBRE

Dressage de l'attelage
Jumping des entrepreneurs

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Dressage de l'attelage
CSI**** N°1, GP féminin N°1, Pro-am N°1

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Marathon
CSI**** N°2, Pro-am N°2, GP féminin N°2

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Maniabilité de l'attelage
GP féminin N°3, Pro-am N°3, CSI**** Grand Prix de Jardy
Remises de prix de l'attelage et du CSI****

Les internationaux de Saumur



Photo collection
Jean-Louis Bouchard sur le cross de Saumur

Saumur fait très fort en 2003 avec deux championnats d'Europe et un ensemble de 7 événements internationaux en complet, dressage, voltige et

attelage. A suivre sur www.saumur.org.

Complet

Le CCI*** de Saumur aura lieu du 22 au 25 mai à l'hippodrome de Verrie. Ce sera l'unique complet trois étoiles français de la saison. 21 nations et 150 chevaux sont attendus pour disputer la victoire à nos cavaliers dont nos champions du monde. Objectif en vue : la préparation des Européens qui se dérouleront à Punchestown en Irlande du 18 au 21 septembre. T 02 41 67 36 37 F 02 41 67 64 91

Dressage

L'ENE joue la carte jeunes en dressage dans l'optique des championnats d'Europe

qui réuniront juniors et jeunes cavaliers du 24 au 27 juillet.

Un CDI préparatoire est programmé du 1er au 4 mai avec en même temps un CDI poneys.

Jeunes aussi, les chevaux qui se retrouveront lors des finales SHF lors de la grande semaine de Saumur du 18 au 21 septembre en dressage et aussi en attelage.

Attelage

Le CAI A des 6-9 juin réunira les attelages à deux et quatre chevaux et à un, deux et quatre poneys. Ce sera un test essentiel pour affiner les sélections, notamment en vue des championnats du monde en paires qui auront lieu à Jardy du 18 au 21 sep-

tembre. L'attelage de tradition a aussi sa place à Saumur avec le concours international organisé par l'association Saumur attelage le 5 octobre.

Voltige

La FEI a confié pour la 2e fois à Saumur l'organisation des championnats d'Europe. L'élite des voltigeurs européens, hommes, femmes et équipes s'affrontera du 7 au 10 août. En l'absence d'autres championnats continentaux, ces championnats d'Europe seront comme à l'accoutumée des championnats open où Matthias Lang défendra son titre et où l'on croquera les doigts pour Maud Bousignac, bronze il y a deux ans. - DL

GRENOBLE-JARRIE

La 6e édition du jumping international de Grenoble Jarrie se tiendra du 23 au 25 mai au parc du Clos Jouvin. 14 nations invitées pour le CSI* et CSO national pro 2. Contact : Club hippique du Manoir T 04 76 72 02 77. www.jumpingmanoir.com - FM

ESSEN

La FFE, l'UNIC et le Conseil des chevaux de Basse Normandie se sont

regroupés en Club France pour assurer une présence officielle à Equitana, qui s'est tenu à Essen du 8 au 16 mars. - FM

EUROPONY CAMP

La version 2003 de l'Euro pony camp aura lieu à Seefeld dans le Tyrol du 12 au 19 juillet. 2 participants de 12 à 14 ans par nation. Il est possible de venir avec son propre poney. Les jeunes seront hébergés sous tentes et l'accompagnateur

à l'hôtel. Au programme : Saut d'obstacles, dressage, pony-mounted games, promenades en montagne, soirée barbecue, démonstration d'auto-défense.

Inscriptions avant le 30 mai. Contact : FFE Club. - FM

EURO RIDER

L'euro pony club, créé en 1989, a instauré un niveau équestre commun pour les cavaliers montant à poney dans les pays membres : Allemagne, Autriche,

Danemark, France, Irlande, Italie, Portugal, Royaume Uni, Suède, Suisse et Turquie. L'euro rider correspond au galop 4 fédéral. Il est mentionné sur le diplôme de cet examen. Pratique lorsqu'on part monter à l'étranger. - FM



Pays de la Loire en fête

Grande première : les championnats régionaux club et ponam des Pays de la Loire regrouperont 7 disciplines. L'occasion pour les cavaliers de se rencontrer du 29 mai au 1er juin pour 4 jours festifs et sportifs.

Festif

Les organisateurs veulent faire de ces championnats une grande fête de l'équitation en faisant se rencontrer pendant 4 jours un grand nombre de cavaliers, du shetland au cheval en CSO, CCE, hunter, dressage, voltige, pony-games et endurance. Le souci est de donner à

chaque compétiteur la sensation d'un grand championnat dans l'optique de Lamotte, tout en restant une rencontre saine et conviviale destinée aux cavaliers de club.

Expérience

Le centre équestre Beauséjour aux portes de Nantes, dirigé par Guy Brochard, s'est vu confier l'organisation de ces championnats. Beauséjour est en effet un élément moteur depuis plusieurs années dans le développement des compétitions pour les cavaliers de club dans la région à cheval ou à poney, toujours dans un souci de pluridisciplinarité. Le club a notamment accueilli en 1988 et

2001 les championnats départementaux de 5e catégorie qui regroupaient plusieurs disciplines.

Partenaires

Au cours de ces expériences, le Centre Equestre s'est construit un véritable réseau de partenaires. Parmi ses sponsors, on peut compter des entreprises comme la SNCF, Coca-cola, Nestlé, BN, Linabox, Dynavena. La mairie de Vertou et le conseil général de Loire Atlantique sont aussi partenaires de la manifestation, sans oublier l'équipe de bénévoles du club rôtés à l'organisation et à la mise en place de concours. - FM

MAISONS LAFFITTE



L'hippodrome de Maisons Laffitte fête le printemps par un tiercé d'animations. Du 8 au 11 mai : CSO National 2 qualificatif pour

le championnat de France pro 2. Le 24 mai, fête des courses sur fond d'ambiance andalouse ; découverte du monde des courses avec visite des coulisses de l'hippodrome. Le 15 juin sera réservé aux poneys. Un dimanche à poney réunira en effet plus de 300 poneys pour des démonstrations de CSO, carrousel, horse ball, pony-games, voltige, attelage... ainsi que pour une initiation des jeunes visiteurs. Contact : Service hippique de Maisons Laffitte T 01 34 93 71 65 F 01 34 93 13 37. - FM

L'EQUIPE

L'Equipe Magazine du 5 avril a choisi une photo sur deux pages de Gilles Viricel pour ouvrir son compte-rendu de la semaine par un gros plan sur le CIC*** de

Fontainebleau. Médiatisation ? Vous avez dit médiatisation ? - DL

CAVADELIS



L'association Cavadelis organise la 1e nuit du cheval le 28 juin dans les arènes de Mauguio près de Montpellier. A côté d'Arnaud Gillette et des Voltigeurs de l'extrême, spectacles aux saveurs méditerranéennes : carrousel camargue, doma vaquera, fantasia, le tout sur fond de flamenco et rumba. Contact T 04 67 29 76 96 mèl : cavadelis@wanadoo.fr. - FM



■ **KEN FAULKNER**



L'australien Ken Faulkner sera en France le 8 juin pour présenter sa méthode Australien natural Horsemanship au château de la Baume, à Solignac-sur-Loire, 43. Contact : T 04 71 03 14 67 de 9 h à 12 h. mël : centre-la-baume@wanadoo.fr. www.equitationnaturelle.com. - FM

■ **LIC'ORNE**

La seconde édition de LicOrne, rendez-vous équestre de l'Orne se tiendra au Haras du Pin du 18 au 20 juillet. Parrainée par Jean Rochefort, cette manifestation accueillera trois nouveautés : un CSI***, une course d'endurance nationale open et un championnat européen de pony-games. - FM

■ **MONTEILIMAR**

Deux grands du spectacle équestre, Jean François Pignon et Lorenzo présenteront leur nouveau spectacle équestre musical Le pardon le 1er juin à 16 h dans le parc du château de la Bégude de Mazenc, près de Montélimar. Une bonne occasion de voir 2 stars internationales qui se produisent très peu en France. Sur place, tours de calèche, baptêmes poney, restauration. Contact T 06 15 06 59 27 - FM

■ **PAT PARELLI**

La 4e session de formation d'instructeurs Parelli au Haras de la Cense débutera en septembre prochain. Cette formation sur 25 mois débute par 7 mois à Rochefort en Yvelines pour maîtriser les niveaux 1 et 2, suivis par 12 mois aux USA, à la Cense Montana en vue de l'acquisition du niveau 3 et retour en France pour 6

mois aux fins d'appliquer les connaissances acquises sur de jeunes chevaux en vue de l'examen final. Sélection de 10 stagiaires sur dossier et entretien individuel. Préférence sera donnée aux candidats titulaires du BEES 1 ou 2, BAP, ATE ou GTE. Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue. Contact : Haras de la Cense 78730 Rochefort en Yvelines T 01 30 88 49 00 F 01 30 88 49 05 mël :haras@harasdelacense.com. - FM

■ **GALBAUX**

Le centre équestre de Galbaux, près de Sens accueille les 10 et 11 mai le dernier N1 de horse ball féminin avant le championnat de France à Lamotte du 23 au 25 mai. A cette occasion, le club ouvrira ses portes à des activités sportives comme l'escalade ou le volley-ball en partenariat avec l'école multi-sports du département de l'Yonne. Contact : CE de Galbaux 89260 Voisines. T 03 86 86 62 71. mël : galbaux@wanadoo.fr. -FM.

■ **EQUIDIA**

La chaîne du cheval se classe dans le quarté gagnant des chaînes thématiques sportives : 4e sur 8. Elle obtient la meilleure durée d'écoute des chaînes sportives avec 38 minutes en

moyenne par téléspectateur. - FM

■ **MEDAILLE D'ARGENT**



Mireille Pongy, présidente des Ecuries de Saint Germain et Mons, 24, s'est vu décerner le 18 mars la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports pour son dévouement à son club et aux sports équestres en Périgord depuis plus de 30 ans. - FM

■ **COMMUNIQUER**

Le site internet 1cheval.com et le magazine Fripon ouvrent leurs colonnes aux organisateurs de manifestations équestres. Les communiqués sont passés gratuitement sur le site et une sélection est effectuée chaque mois pour une publication dans Fripon, magazine équestre pour les jeunes. Pour adresser un article, se rendre sur le site 1cheval.com et cliquer sur proposer un article. Contact : T 01 42 51 06 17, mël : contact@1cheval.com. - FM

■ **TELEVISION**

La Lettre de l'Economie du Sport dans son n°652 présente le classement des

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ENDURANCE 2003

CRITÈRES DE QUALIFICATIONS

CEI Le Bugue 7 juin 2003**

Critérium 130 Km, 2e Série

■ 2 PN pour le cavalier

■ ou 1 CEI/CEN** en

France pour le cavalier et

2 PN pour le cheval

■ ou 1 CEI/CEN** en

France pour le cheval

CEI* Le Bugue 8 Juin 2003**

Championnat de France

160 Km, 1e Série

■ 1 CEI/CEN*** en France

pour le cavalier et 1

CEI/CEN*** en France

pour le cheval

La Qualification en couple

(cheval/cavalier) n'est pas obligatoire. - DTN

temps d'antenne du sport en 2002 sur les 5 chaînes nationales de télévision hertziennes. L'équitation se classe 32e des sports diffusés, juste après l'escrime et avant le curling, avec 1h 37 de temps d'écoute. Le foot et le rugby conservent leur suprématie avec respectivement 745 h 37 et 267 heures 45. - FM

■ RANDONNEES

Edité à l'occasion du salon de la randonnée des loisirs et des sports nature, le cahier spécial Randonnées du Figaro du 28 mars consacre une page entière au tourisme équestre avec photos couleurs sous le titre : "Le loisir qui monte". Après une présentation de l'activité par Bernard Pavie, l'article donne une sélection d'itinéraires dans toute la France. - FM

■ AMAZONE

Le centre équestre-poney club la Pirouette à Couéron près de Nantes, propose des stages d'initiation et de perfectionnement à la monte en amazone, encadrés par un BE amazone. Passage des examens fédéraux et préparation au brevet d'enseignement de monte en amazone et certificat de monte en amazone. Contact : Fabienne Normand T 02 40 85 00 31 F 02 40 86 11 56 mël : la.pirouette@wanadoo.fr. - FM

■ ADULTES A PONEY



Le numéro d'avril de *Cheval Pratique* consacre un dossier de 13 pages à l'équitation sur poney pour adultes. L'article présente les avantages des poneys pour les seniors aux fins de loisir ou de compétition, au travers d'expériences vécues dans des clubs ou par des propriétaires de poneys. Une présentation des races de poneys adaptées aux adultes conclut le dossier. - FM

■ CHATEAUX DE LA LOIRE

Cheval & Châteaux organise des circuits équestres haut de gamme, alliant randonnée sur un ou plusieurs jours et visite des châteaux de la Loire : Chambord, Beauregard, Chenonceau, Amboise. Hébergement de type Bed and Breakfast dans châteaux privés, repas et pique nique gastronomiques. Cheval & Châteaux propose une opération à l'attention des clubs : commission de 15% du prix du circuit reversée au club pour chaque cavalier inscrit. Contact : Anne-France Launay Cheval & Châteaux 349 rue de la Rivière 45130 La Renardière T 02 38 80 79 81/06 76 82 97 56 F 02 38 80 79 81 mël annefran-

ce.launay@cheval-et-chateaux.com site : www.cheval-et-chateaux.com. - FM

■ CAEN SCOLAIRE

Le challenge UNSS de CSO réservé aux scolaires de Haute et Basse Normandie, voir REF 30 p 34, a eu lieu le 26 mars à Caen avec plus de 200 concurrents. Equidia a fait, sur la rencontre, un reportage qui a été diffusé les 28 et 29 mars. - FM

■ RECHERCHE EQUINE

Le compte rendu de la 29e journée de la recherche équine consacrée aux thèmes Mieux produire et élever et La compétition équestre est disponible. Contact : Les Haras nationaux Direction du développement service librairie 16 rue Claude Bernard 75231 Paris cedex

T 05. T 01 44 08 17 52 F 01 44 08 18 00. - FM

■ HARAS NATIONAUX

Trois nouvelles personnalités ont rejoint le Conseil d'administration des Haras nationaux. Nommés par arrêté en date du 21 février, Philippe Houdart, président de la FNC, Jacques Gounal, représentant les éleveurs d'ânes et de mulets, et Paul Essartial, président de la fédération nationale des conseils des chevaux, ont rejoint Jacques Bastin-Lavauzelle, président de la SHF, Jacqueline Reverdy, Bernard Le Gentil, membre du comité de France Galop, Marianne Dutoit, du CNJA et Jean Louis Canelle de la Confédération paysanne. - FM

CRE CHAMPAGNE ARDENNES

JEAN-PIERRE CREVEL, PRÉSIDENT

Suite à la démission de Madame Mouny Raoul de la présidence du CRE de Champagne-Ardenne, un nouveau comité directeur a été élu lors de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2002. Le nouveau président, Jean-Pierre Crevel, a été élu à la présidence du Comité Régional avec 4 212 voix.

COMITÉ DIRECTEUR

Président, Jean-Pierre Crevel. Vice-Présidente,

Inès Ferté. Vice-Président, Bruno Rovelli.

Trésorier, Patrick de Treglode. Secrétaire, Dominique Hennion. Membres, Yves-François Belz, Pierre Souvestre.

CONTACT

Les coordonnées du CRE n'ont pas changé. CRE Champagne-Ardenne BP 125 51434 TINQUEUX Cedex Tel 03 26 87 58 30 Fax : 03 26 87 51 34 Mël : c.r.e.champagne.ardenne@wanadoo.fr.

Séminaire des vétérinaires préleveurs

La FFE a réuni en séminaire le 1er avril à Châtenay Malabry les vétérinaires préleveurs, dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Objectif

L'objet de la rencontre était triple : recueillir les souhaits et attentes des vétérinaires, informer sur l'ensemble des procédures et permettre des échanges avec les interve-

nants dont l'activité est liée à la lutte contre le dopage.

Exposés

Après l'ouverture des travaux par Jacqueline Reverdy, les congressistes ont entendu les exposés de la DTN, du représentant du ministère des sports, du vétérinaire de France Galop, du président de la commission antidopage d'appel de la FFE et du directeur du laboratoire d'analyses des sociétés des courses.



Photo : FFE

Visite

L'après midi fut consacrée à la visite commentée du laboratoire, puis à une réflexion par groupes de travail sur des propositions d'amélioration du dispositif de lutte

contre le dopage, actuellement en place.

La journée s'est conclue par une mise en commun des remarques de chaque groupe.

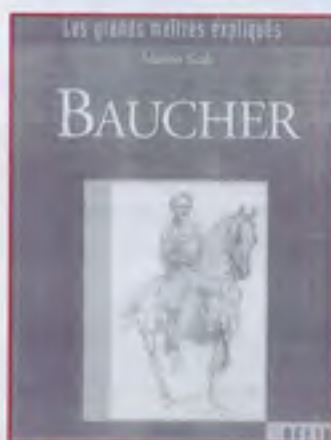
- Service communication

DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE ÉQUESTRE

Grands maîtres

La collection Les grands maîtres expliqués présente de façon vivante les écuyers qui ont marqué l'histoire de l'équitation.

Portrait, biographie, présentation de leur méthode, extraits clé de leurs écrits, témoignages de grands cavaliers actuels,



illustrations mettent les grands maîtres à la portée de tous les cavaliers.

A tout seigneur tout honneur, les 2 premiers ouvrages sont consacrés à La Guérinière et Baucher. La Guérinière, Baucher par Marion Scali, illustrations de Jean Louis Sauvat collection Les grands maîtres expliqués ed. Belin.

gné pendant 40 ans. Au delà de l'histoire d'un grand d'établissement équestre, cet ouvrage est une rétrospective de plus d'un demi-siècle d'équitation.

2 500 000 heures de reprise par Paul Poursin de Lonchamp éd Belin. - FM

TENUES DE COMPÉTITION

Les 3 modèles de nouvelles tenues de compétition agréés par la FFE sont les suivants :

■ Horse Wood, disponible dans tous les magasins Horse Wood T 03 86 83 00 13

Internet : www.horsewood.com

■ OPDX, distribué par Actimage T 02 40 51 05 15 mel

actimage@wanadoo.fr

■ Equi Comfort " Classic ", commercialisé par Privilège Equitation 10, rue de la Mairie 77167 Châtenay T 01 64 28 78 28 mel

info@privilege-equitation.com

Internet : www.privilege-equitation.com

Société d'équitation de Paris

Les 60 années d'existence du 2e club au top licences toutes catégories sont retracées par Paul Poursin de Lonchamp, écuyer professeur, ayant consacré sa vie à la SEP où il a ensei-





JPA Route de St Siméon 27500 SELLES

TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpadistri@wanadoo.fr

COMPAREZ TOUJOURS QUALITE ET PRIX

POUR € 152,45
50 PLAQUES
100 FLOTS

NOS PROMOTIONS 2003

la "BENJAMINE"

la "POUSSIN"

€ 151,69
36 PLAQUES
72 FLOTS

FLOT C9
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11,5cm
HAUTEUR 36,5cm



FLOT C8
PASTILLE 8,5cm
COROLLE 11,5cm
HAUTEUR 28cm



P1 BIS 101x145



P16 86x146



P1 145x101

la "MOUSTIQUE"



P13 103x103



P14
103x103



FLOT C4
PASTILLE 5,5cm
COROLLE 8cm
HAUTEUR 24,5cm



P12 D127



P16 86x146



P15 160x110

€ 112,81
30 PLAQUES
60 FLOTS

la "JUNIOR"
ET POUR € 233,25

84 FLOTS C3  **OU 96 FLOTS C5**  **+ 50 PLAQUES**



P4 135x150



P2 BIS 115x190



FLOT C3
PASTILLE 5,5cm
COROLLE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm



P7 BIS 128x148



P1 145x101



P2 190x115



P1 BIS
101x145



P1 145x101



P7 148x128

FLOT C5
PASTILLE 7,5cm
COROLLE 12,5cm
HAUTEUR 46cm

PRIX TTC FRANCO DE PORT

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC



€1.11HT

€1.06 HT PAR 100

RE.. RE.. PROMOS !!!!

PLAQUES METAL

NOUVEAUTE 2003

DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

10à30 €2.60 31à50 €2.44 51 et +€2.29

MINIMUM 30 PLAQUES

P12

D127

UNIQUEMENT EN PVC BLANC



P16 86x146



P15 160x110

€1.27HT - €1.21 HT PAR 100

M6



97x135

ARGENT
OU
DORÉ



M7

99x138



lots de 12 coupes de 15 à 30 cm à partir de € 35

collier
€ 8,25

trophées et coupes
à partir de € 2,80

médailles à
partir de € 1,10

€ 9,20
€ 29,90

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF RUSH

Exemples de flots que nous pouvons vous proposer

CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC

C4
1 COROLLE DE 9cm
HAUTEUR 24,5cm
PASTILLE PVC DE 5,5cm

C3
2 COROLLES DE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm
PASTILLE PVC DE 5,5cm

C5
1 COROLLE de 12,5cm
HAUTEUR 48CM
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C6
2 COROLLES DE 12,5cm
HAUTEUR 45cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C2
3 COROLLES DE 14cm
3 ou 4 PANS DE 50cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 61cm

C1
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 72cm

COLLIER
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
ENCOLURE 1,20m
FIXATION VELCRO

C9
POUR UNE BELLE RECOMPENSE!!

à partir de €0.88 HT

PLAQUES PVC

P9
147x171

P3 BIS

P1 BIS

P2
190x115

P3
150x150

P2 BIS

P7 BIS

P1
145x101

P7
148x128

P4
135x150

P11 O190

ALLEVERGNE
RANDONNEE EQUESTRE

P5
148x165

P5 O150

P10
241x147

A PARTIR DE €1.62 HT

PLAQUE METAL - PLAQUE TROPHÉE

*avec effet miroir
Un aspect ultra brillant
finition superbe*

**A PARTIR DE
€3.09 HT**

*Avec cette plaque
vous complèterez tous vos cavaliers*

M5
150x140

M4
175x120

M9
137x142

M1
110x170

M1 BIS
110x170

PLAQUES FONTE

**A PARTIR DE
€3.61 HT**

F1
100x145

F9
150x110

A4
130x160

F7
148x128

A2
130x155

F6
120x140

A1
198x125

A3
Ø140

F4
125x195

F8
140x160

F2
145x178

F3
Ø155

F5
140x190



CASQUETTE € 2.67 pour 100

TEE SHIRT 150g € 4.39 pour 100

COUPE VENT € 23.87 pour 10

PRIX A L'UNITE HT FRAIS DE FILM ET TRANSPORT EN SUS

ECOLE



C'est avec plaisir que FFE Club vous adresse ce dossier Ecole.

Il recense les éléments actuellement à notre disposition pour communiquer avec notre environnement afin de développer nos activités équestres.

Ce dossier facilitera le travail de contact avec le monde scolaire. Il est également disponible sur le site internet de la FFE. Il peut vous être adressé par mail, si vous préférez.

Faites nous part de vos expériences dans le domaine scolaire pour publication dans la REF.

Merci à tous de nous aider à améliorer ce dossier.

Bien à vous,

SOMMAIRE

■ Edito	1
■ Interlocuteurs	1
■ Réglementation	2
■ Prospection des écoles	3
■ Projet pédagogique	4
■ Argumentaire pédagogique	5
■ Documents de référence	6
■ Promotion presse	7
■ Suivi et perspectives	8

ECOLE ■

Le premier interlocuteur du club à l'école est le maître ou le directeur qui est le plus souvent l'un des maîtres. Ils sont placés sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie. Les mairies et les communautés de communes veillent aux moyens matériels mis à la disposition des écoles et financent fréquemment les activités péri-scolaires.

COLLEGES ■

Le principal et les professeurs sont nos interlocuteurs au collège. C'est le Conseil Général qui finance les collèges.

LYCEES ■

Le proviseur ou le directeur sont nos interlocuteurs au lycée, ainsi que les professeurs. C'est le Conseil Régional qui finance les lycées.

UNSS ■

L'Union Nationale du Sport Scolaire regroupe toutes les activités sportives en dehors du temps scolaire dans les collèges et les lycées. Ce sont les professeurs d'EPS, Education Physique et Sportive, qui l'encadrent. Ils disposent pour cela de crédits d'heures et d'un budget. La plupart des activités UNSS ont lieu le mercredi. L'UNSS organise des championnats académiques et un championnat de France pony-games.

Au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale

Références

Le mode d'emploi des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a fait l'objet d'un hors série du BO de l'Éducation Nationale. Référence : HS N°7 du 23 septembre 1999 Circulaire N°99-136 du 21-9-99. Une seule modification est intervenue depuis. Elle ne concerne que les sports nautiques.

Ce document est consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale www.education.gouv.fr, rubrique Bulletin Officiel.

Il liste notamment tous les numéros de circulaires abrogées par ce document de référence unique.

Essentiel

L'article de la REF 28 page 22 résume l'essentiel.

La sortie d'une classe qui vient au club dans la journée est classée sortie de 2e catégorie.

Les sports équestres sont dans la catégorie des « Activités nécessitant un encadrement renforcé », c'est-à-dire un effectif de maîtres plus important que pour d'autres activités.

Agrément

Dans le langage Education Nationale, le mot « enseignant » ne désigne que les maîtres des classes en fonction à l'école.

Les enseignants d'équitation sont désignés par le terme « intervenants extérieurs ».

Ils sont placés sous l'autorité du maître. Concrètement, les écoles nous font remplir un formulaire avec identité et qualifications.

Ensuite, le directeur d'école doit accorder son autorisation. Puis l'inspecteur d'académie donne son agrément qui redescend par la voie hiérarchique.

Il faut faire ces papiers très vite, dès que la décision est prise, parce que cela peut être long, surtout en cas de premier agrément.

Convention

Un modèle de convention figure en annexe 2 de la circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992 disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Vous pouvez en trouver une déclinaison adaptée au centre équestre dans la REF 28 page 22 ou sur le site de la FFE.

■ RESPONSABILITE

Les enfants sont en permanence sous la responsabilité du maître.

Contrairement aux jeunes inscrits au club par leurs parents, ils n'ont pas été confiés au club, mais à l'école qui reste responsable des enfants dont s'occupent les « intervenants extérieurs ».

■ TRANSPORT

Le transport des enfants est sous la responsabilité de l'école. Si le club l'effectue, il doit communiquer les renseignements de la « fiche d'information sur le transport », annexe 3 du BO sur les sorties scolaires. Circulaire N°99-136.

■ INSTALLATIONS

Les inspecteurs d'académie peuvent contrôler par tous moyens que les installations dans lesquelles iront les enfants sont conformes aux règlements sanitaires, d'encadrement et de sécurité.

■ QUALIFICATION

Seules les personnes habilitées à enseigner l'équitation peuvent être bénéficiaires de l'agrément et, à ce titre, comptabilisées dans les quotas d'encadrement. Elles peuvent avoir des assistants.

■ ASSURANCES

Il est prudent de vérifier auprès de son assureur que l'on est assuré en responsabilité civile pour toutes les situations nouvelles que l'activité peut engendrer.

DÉMARCHES À EFFECTUER

DOCUMENTS

Prospection des écoles alentour	Voir page 3
Accord avec l'école sur le projet pédagogique	Voir pages 4 et 5
Demande d'agrément des intervenants extérieurs	Voir ci-dessus
Etablissement et signature de la convention	Voir ci-dessus
Communication sur l'opération	Voir page 7
Accueil de la classe	Voir page 3
Remerciements et bilan	Voir page 8

Les principaux formats scolaires

Journée découverte

Il s'agit de faire venir une école, une journée au club pour faire découvrir l'équitation à une classe. Cela suppose de prospecter les écoles alentour. C'est typiquement la sortie scolaire de printemps.

La journée doit être soigneusement préparée et animée pour atteindre son objectif de donner envie aux enfants de s'inscrire au club. C'est une excellente occasion de faire parler du club et de l'école en faisant venir les journalistes de la presse locale.

Envoyé spécial

Si l'école ne peut pas venir au club, on peut parfois faire aller le club à l'école. Une des solutions peut être de proposer une séance découverte à l'école avec explications, documents, et pourquoi pas un poney en main pour donner

envie aux enfants de venir au club avec leurs parents.

Le maître est en général assez content d'avoir un intervenant qui va venir animer sa classe. On peut parfois confier cette mission à un ambassadeur compétent de l'équitation.

Une autre solution est de proposer des séances en déplaçant les poneys sur place dans l'école ou à proximité, si un terrain peut s'y prêter.

Activité suivie

Pour faire venir une école ou un collège un mois, un trimestre ou un an, il faut s'y prendre l'année scolaire précédente.

Il faudra, en effet, que le projet soit approuvé dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement, condition préalable à toute décision de financement.

■ IMAGE DU CLUB

S'appuyer d'abord sur les points forts du club. L'opération s'inscrit dans la logique de promotion d'une journée portes ouvertes.

Il est essentiel qu'elle contribue à asseoir l'image positive du club dans l'esprit des gens aux alentours.

Veiller aux détails matériels, propreté, rangement, décoration, fléchage...

S'entourer d'une équipe souriante, motivée, à la tenue correcte.

■ DIALOGUE

Consacrer du temps au maître qui est un prescripteur potentiel permanent d'équitation.

Selon ses centres d'intérêt, on lui parlera cheval, hippologie, éthologie ou pédagogie équestre.

L'idéal est de lui donner des éléments pour lui donner envie de parler cheval ou poney dans ses classes.

■ MAILING

Une lettre type de prospection des écoles pour les inviter à une journée découverte au club est disponible dans le dossier Ecole formulaires sur le site de la FFE et peut être demandée par mail.

Il est utile d'y joindre une présentation du club et un projet de programme d'activités.

IDEES DECOUVERTE

■ La visite guidée du club, des chevaux et des poneys.

■ On peut partir d'un thème comme l'alimentation et suivre la chaîne alimentaire : stocks, aliments, mangeoires, repas, boisson, litières, fumières.

■ Le thème du travail fait partir de la sellerie pour aller vers les plannings, puis les aires d'évolution pour finir vers les aires de repos.

■ Le thème des soins fait expliquer le pansage, la douche, la ferrure, la pharmacie, la vermifugation...

■ La visite prévue d'avance avec le maître amène les enfants à chercher ce qui leur a été désigné. Variante de la course au trésor, chaque groupe doit ramener de la paille, du foin, des crins, un fer à cheval...

Cela exige une préparation préalable.

■ La découverte de l'animal dans son milieu, observation des attitudes au pré, logiques de troupeau, élevage, reproduction...

■ Le baptême tenu en main avec échange des rôles ou le baptême en voltige.

■ Le spectacle du maréchal-ferrant, ou du dentiste.

FICHIERS

■ Tous les fichiers mentionnés sont consultables sur le site internet de la FFE www.ffe.com.

■ Sur simple demande, ils sont adressés par mail, via l'adresse ecole@ffe.com.

Les objectifs des sorties scolaires

Le projet pédagogique est un programme adapté à une classe d'âge, au service d'objectifs éducatifs clairement identifiés. Il décline les activités que peut proposer le club, en fonction des étapes du développement psycho-pédagogique de l'enfant, dans la perspective des finalités du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le chapitre « Finalités et objectifs des sorties scolaires » de la circulaire de 1999 est un guide précieux sur le sujet. Extraits commentés.

CITATIONS DE LA CIRCULAIRE 99-136	DÉCLINAISONS POSSIBLES AU CLUB
« L'école est le lieu d'acquisition des savoirs. Elle est ouverte sur le monde qui l'entoure. »	L'expérience au club débouchera sur des apprentissages à l'école, vocabulaire, biologie, histoire...
« Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail... Les supports papier ou multimédia ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. »	Mettre en avant le contact avec les racines rurales, la découverte du milieu, la faune, la flore... Valoriser le rapport affectif à l'animal, les sensations au contact des poneys ou des chevaux. Prévoir la découverte des métiers du cheval.
« Elles illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre aussi bien sur les plans social, moteur, sensible que cognitif. »	Voir la partie « Le développement de l'élève » dans l'argumentaire pédagogique ci-contre.
« La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle. »	Utiliser l'argument éducation physique, si une part d'équitation importante est prévue : latéralisation, équilibre, gestion du stress, coordination...
« Les sorties scolaires favorisent le décloisonnement des enseignements, non seulement en créant une unité thématique mais aussi en mobilisant des savoirs et des savoir-faire constitutifs de disciplines différentes pour comprendre une situation complexe ou agir de manière appropriée dans un contexte inconnu. »	Présenter le projet comme une grande aventure initiatique et valoriser la multiplicité des savoirs et des savoir-faire mis en œuvre. Valoriser l'approche pluri-disciplinaire.
« Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de cultures différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. »	Parler de démocratisation de l'équitation. Parler du rapport vrai du cheval ou du poney à l'homme. Expliquer que sa réaction est fonction du bien-être ou du mal-être qu'il éprouve et non du rang social de la personne qui intervient.
« Elles constituent enfin des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe. Les sorties sont des moments privilégiés pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Elles favorisent la mise en œuvre d'attitudes responsables dans des milieux moins protégés que l'enceinte scolaire. »	Les enfants doivent rencontrer un personnage intéressant. En dépit de sa modestie naturelle, il faut se valoriser et ne pas hésiter à mettre en avant ses titres, ses expériences, ses connaissances, ses compétences. Valoriser la prise d'initiatives des enfants qui seront « responsables » de brosser leur poney ou du matériel qui leur sera confié, dans un cadre parfaitement contrôlé.

■ ARGUMENTAIRE

La page suivante intitulée Argumentaire pédagogique est une déclinaison « clés en mains » des consignes

ministérielles adaptée aux activités équestres qui montre les atouts de l'équitation. Elle peut éventuellement être jointe au document de prospection

envoyé aux écoles, surtout si on n'a pas encore d'indication sur l'âge des enfants.

Le développement de l'élève

La pratique des activités équestres favorise le développement de l'élève :

- au plan social par une confrontation à d'autres milieux éducatifs, par des capacités d'analyse de l'environnement. Le mode de vie dans un centre équestre entraîne des activités de groupe.

- au plan affectif car l'acte volontaire doit être nuancé pour être accepté par le cheval ; l'élève doit apprendre à maîtriser ses réactions émotionnelles.

au plan psycho-moteur par le développement de la maîtrise de l'équilibre, de la coordination, des dissociations fragmentaires.

- au plan physiologique par le développement du système cardio-vasculaire, musculaire et des capacités d'endurance.

- au plan cognitif par l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques élémentaires relatives au mode de vie

du poney et du cheval, leur utilisation, leur entretien.

L'activité équestre permet à l'élève de découvrir et d'évoluer dans un milieu où le poney ou le cheval dressé reste son centre de préoccupation.

Il pourra ainsi prendre conscience des risques nécessitant le respect des consignes de sécurité.

Le cheminement du pratiquant

Selon Bui Xan, « *quelle que soit l'activité, il est possible de suivre un cheminement analogue pour un pratiquant, quel qu'il soit, qui gravirait peu à peu les échelons de sa maîtrise.*

C'est le développement du sens qu'il confère à son action, le cours de ce qui le pousse à agir, qu'on appelle curriculum cognatif. »

Il passe par 4 étapes :

- L'étape **émotionnelle** : entrer dans une activité nouvelle donne la primauté à l'émotion, le sujet ne pouvant activer la réflexion.

- L'étape **fonctionnelle** : la réflexion devient possible et c'est la mise en jeu d'hypothèses concernant sa réussite qui l'engage dans une activité de mise à l'épreuve de son fonctionnement.

- L'étape **technique** : devant le succès éphémère de son fonctionnement, c'est la recherche de la maîtrise de techniques efficaces qui va devenir primordiale.

- L'étape de **l'expertise et de la création** : l'autonomie acquise par l'élève lui permet d'optimiser son activité.

L'ÉVALUATION COLLECTIVE

On peut proposer pour évaluer le comportement de l'élève et celui de la classe face à un environnement nouveau un tableau à double entrée, la lecture horizontale évaluant le profil de l'élève au sein de la classe et la lecture verticale, le profil de la classe par critère.

	Respect des consignes	Gestion du matériel	Coopération solidarité	Adaptation lecture du milieu	Autonomie	Motivation stress
Enfant 1						
Enfant 2						
...						

Extrait du dossier de Laurence Nadaud, groupe de travail sur l'équitation scolaire de la FFE

Index des dossiers FFE CLUB disponibles

Tous les documents de cette page contiennent des éléments pour construire les projets pédagogiques et des outils d'accueil des classes.

Ecole conseils

Texte de ce dossier de 8 pages.

Ecole dans la REF

Texte intégral de tous les articles publiés dans la REF sur l'équitation scolaire.

Voir index ci-dessus

Ecole formulaires

- Lettre type de prospection pour les écoles
- Trame de projet pédagogique
- Lettre d'invitation presse
- Communiqué de compte-rendu presse
- Lettre de remerciement
- Diplôme de baptême

Equifun

Nouvelle discipline qui propose des parcours d'aventure variés et modulables.

Fidélité

Dossier conseil sur la fidélisation des cavaliers avec formulaires de sondages et tests.

Index REF

Index thématique des articles parus depuis le N°1 en septembre 2000.

Promotion

Dossier conseil sur la presse et la communication avec formulaires de communiqués.

Index des publications REF

REF 28 p 20-22

L'équitation à l'école / En règle avec l'Education Nationale : Obligations, rôle du maître, rôle du club, modèle de convention club / établissement scolaire

REF 29 p 22

Equitation scolaire dans les Landes / Réussite du Contrat Educatif Local : Compte-rendu d'expérience de Marie Jeanson. Voir aussi le site www.gouv.fr/cel.

REF 30 p 34-35

EPS : équitation au programme / Athlétisme ou natation aussi bien qu'équitation : Expérience de Laurence Nadaud dans l'Eure. Argumentaire pédagogique. Grille d'évaluation collective. Infos diverses.

REF 31 p 22-23

Projets artistiques et culturels au lycée / Equitation scolaire en version originale : Expériences originales de Nelly Jarsale en lycée technique.

REF 31 p 23

Premiers contacts avec les établissements scolaires / Sensibiliser les enseignants : Mode d'emploi des premiers contacts par Fanny Bougaut, CTR de Normandie.

REF 32 p 18

Equitation scolaire en Rhône-Alpes / Mettre les enseignants à cheval : Action menée par la commission équitation scolaire du CRE en Rhône-Alpes sous l'impulsion de Laurence Jal.

Ouvrages et documents pédagogiques

L'École au poney-club

Guide pratique et pédagogique à l'usage des instituteurs et des enseignants d'équitation. 30 séances en 3 séquences, activités équestres, activités d'éveil et activités avec le maître. Fiches d'évaluation. - *L'écho des poneys*

Hippologie & Equitation

Affiches de Laurent Cresp présentant les allures, l'alimentation, les soins, les

robes, les figures de manège, les obstacles, les harnachements... - *FFE Club*

Bienvenue au club

Brochure de découverte de l'équitation. Réalisée en partenariat avec *Cheval Magazine*. Format 10 x 15 cm. - *FFE Club*

Poney découverte

Ouvrage comprenant 54 fiches (guide,

pratique, lecture) et 2 grandes affiches pour découvrir les poneys et le club. Dessins de Laurent Cresp. - *L'écho des poneys*

Poney soleil

Cahier d'hippologie avec exercices sous forme de jeux. Format 25 x 17 cm. 26 pages. - *L'écho des poneys* (Bon de commande dans la REF, tous les mois)

Valoriser l'école et le club

La venue d'une classe au club est une bonne occasion d'inviter les journalistes de la presse locale, de solliciter un reportage sur la radio locale ou de proposer un article pour le bulletin municipal.

Promotion

L'objectif est de valoriser les parties prenantes de l'opération.

■ L'école et les maîtres ont accepté de sortir du moule scolaire pour proposer aux enfants une initiative découverte éducative. Il faut les mettre en avant.

■ La parole des enfants a toujours beaucoup de crédit et les voir dans le journal plaît toujours aux parents. Il faut leur donner la parole.

■ Le club, et plus particulièrement le dirigeant, trouvent l'occasion de se positionner en tant que pédagogues - animateurs, au service d'une mission éducative valorisante. Il faut saisir cette opportunité pour mettre le club en avant.

Stratégie

Le plus simple est d'envoyer une lettre d'invitation avec le programme.

Une lettre type figure dans le dossier *Ecole formulaires*. Dans les pages jaunes, il faut sélectionner les rubriques Journaux, presse, magazines (édition) et Radio : stations. Envoyer aussi une lettre à la mairie de la commune de l'école, à l'attention du responsable du bulletin municipal. Si les journalistes viennent, il ne faut pas oublier de se procurer le journal ou d'enregistrer le reportage radio qui sera utile au moment du bilan. S'ils ne viennent pas, il faut envoyer un compte-rendu, si possible avec une ou deux photos sympathiques, nettes et contrastées pour pouvoir passer en noir et blanc.

Textes

Vous trouverez un communiqué de compte-rendu type dans le dossier

Ecole formulaires.

Vous trouverez ci-contre les questions d'une interview possible que vous pouvez confier à quelqu'un du club, un bénévole ou un stagiaire qui sait prendre des notes, rédiger et utiliser un ordinateur.

Ces questions peuvent être jointes à votre invitation pour donner des idées de sujets aux journalistes qui pourraient venir.

Photos

Il est important que l'opération soit mémorisée pour la postérité. Il faut y penser avant. Un simple appareil à usage unique suffit. On peut profiter d'une pause pour faire ranger tout le groupe autour de quelques poneys ou devant les boxes pour faire la grande photo de groupe. Il y a en général 24 photos, on peut en faire faire une par chaque enfant dans le cadre de l'atelier à pied. On peut se mettre d'accord avec le journaliste pour qu'il « double » ses photos et qu'on puisse en avoir par son intermédiaire.

INTERVIEW DES PARTICIPANTS

Questions au maître

- Organisez-vous souvent des sorties scolaires ?
- Pourquoi ?
- Les enfants se comportent-ils de la même façon à l'école et au club ?
- Avez-vous, vous-même, appris quelque chose en venant au club ? Quoi ?

Questions aux enfants

- Qu'est-ce que vous avez appris d'important ?
- Qu'est-ce que vous avez le mieux aimé ?
- Qu'est-ce qui vous a paru le plus impressionnant ?
- Levez la main, ceux qui ont envie de continuer à venir au club ?
- Quelles sont les phrases du moniteur d'équitation que vous avez retenues ?

Questions à l'enseignant animateur du club

- Qu'est-ce qui semble avoir le mieux plu aux enfants ?
- Qu'est-ce qui est le plus important à faire comprendre aux enfants ?
- Quelles sont les prochaines activités prévues au club ?

Bien conclure pour renouveler

L'opération ne s'arrête pas à la fin du programme d'activités. Il est essentiel de veiller à la bonne conclusion de l'opération pour qu'elle puisse se renouveler dans de bonnes conditions.

Souvenir

Les enfants aiment repartir avec quelque chose du club. On peut leur remettre un diplôme de baptême poney sur lequel on a mis le tampon du club. On peut leur offrir un mini-flot avec le numéro de téléphone du club inscrit dans le cœur de flot. On peut leur remettre un dépliant, une brochure ou une carte postale avec les coordonnées et le plan d'accès au club. On peut leur remettre un bon pour une leçon d'essai ou une réduction pour une séance...

Un modèle de diplôme figure dans le dossier *Ecole Formulaires*.

Remerciements

Après l'opération, il est bon d'adresser une lettre de remerciement au directeur et aux maîtres qui ont participé à l'opération scolaire au club. On peut y joindre la coupure de presse ou des photos et en profiter pour poser les jalons d'un renouvellement ou d'une extension de l'opération.

Bilan

Il est judicieux d'envoyer un compte-rendu à tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'opération : l'inspection académique qui a donné l'agrément, la mairie, les financeurs. On peut y joindre une invitation pour la prochaine animation du club, portes ouvertes, fête du club ou concours.

■ DEPARTEMENT

Le collège étant géré par le Conseil Général, dont l'interlocuteur équestre est le Comité Départemental d'Équitation, les meilleures chances d'obtenir un financement de l'équitation scolaire en collège passent par une convention CDE Conseil Général sur un projet départemental.

■ SUITE

Ce dossier principalement centré sur les maternelles et les primaires est une première étape. La REF va continuer à rapporter les expériences des uns et des autres dans le domaine scolaire.

N'hésitez pas à contacter FFE Club pour poursuivre la mutualisation des moyens qui peuvent développer nos activités et pour faire vivre ce dossier.

La Fédération Française d'Équitation

Pédagogie

La pédagogie est au cœur des préoccupations de la Fédération Française d'Équitation. Après *L'Équitation par le jeu* qui est devenu un classique, des ouvrages sur les enfants et sur les adolescents ont été réalisés. Ils vont être prochainement suivis d'un ouvrage sur les cavaliers adultes.

Projet éducatif

L'enjeu éducatif de l'équitation est d'abord d'éduquer l'homme ou l'enfant. L'enjeu pédagogique est d'utiliser la spécificité d'un sport qui se pratique avec un animal pour atteindre cet objectif.

Chiffres

Les 4000 clubs de la Fédération accueillent près d'un million de cavaliers. La FFE est la 4^e fédération sportive de France par le nombre de licenciés qui est de plus de 450 000 cavaliers. La compétition touche 45 000 cavaliers qui font un million de parcours par an dans 14 disciplines différentes sur 6 000 concours officiels.

FICHIERS

- Tous les fichiers mentionnés sont consultables sur le site internet de la FFE www.ffe.com.
- Sur simple demande, ils sont adressés par mail, via l'adresse ecole@ffe.com.

Edition : FFE Club

Parc Équestre. 41600 Lamotte
T 02 54 94 46 46
F 02 54 94 46 47

E-mail ecole@ffe.com

Conception : Serge Lecomte et Danièle Lambert

Réalisation : Danièle Lambert

Maquette et impression :

L'Imprimerie du Poney.

Grignon. 77310 Fontenailles

T 01 64 08 45 29

F 01 60 67 56 01

Le Brevet Professionnel en marche



L'École Nationale d'Équitation contribue à la formation des responsables pédagogiques chargés de la mise en place du Brevet Professionnel.

Rénovation

L'évolution des pratiques et de la demande, l'émergence de nouvelles situations professionnelles, une meilleure insertion dans le système français de la formation professionnelle sont autant d'éléments qui justifient la rénovation des diplômes et des formations dans les champs de la jeunesse et des sports.

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BP JEPS) en est la première étape. Les diplômes de niveau III (entraîneur...) sont en cours d'élaboration.

Niveau IV

Créé par un décret du 28 août 2001, le BP JEPS est

un diplôme d'État de niveau IV, délivré par le ministère des Sports.

Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale. Il est créé au titre de spécialités qui visent à terme à se substituer progressivement aux diplômes existants BEES 1° et BEATEP.

A cette date, huit spécialités sont déjà créées.

Structuré en 10 unités capitalisables, le BP JEPS doit permettre de préparer à un métier en s'appuyant sur l'alternance.

Il donne une plus grande liberté pédagogique aux organismes de formation qui seront habilités à le mettre en œuvre par les directions régionales.

A noter, la mise en place d'un positionnement en début de formation, et ce qui est nouveau : il n'y aura plus de notes et pas de compensation entre les épreuves.

Pour chaque UC l'évaluation se fera selon le critère : acquis ou non acquis.

BP activités équestres

Un travail de concertation a été engagé depuis septembre 2001 par la Délégation à l'emploi et aux

formations du ministère des Sports avec les partenaires sociaux du secteur (organisations représentatives, CPNE EE) et la DTN de la FFE.

La concertation interministérielle a associé particulièrement le ministère de l'Agriculture (MAAPAR), mais aussi le ministère des Affaires sociales. L'ENE a participé aux travaux du comité de pilotage.

Étapes

Première étape : la note d'opportunité de création de cette spécialité et de ses mentions, l'avis favorable de la CPC des métiers du sport et de l'animation a été donné le 10 avril 2002, concernant la création de la spécialité activités équestres et de ses mentions.

Deuxième étape : le référentiel professionnel spécialité "activités équestres" organisé en 5 mentions : Équitation, Tourisme équestre, Équitation de tradition et de travail, Équitation western, Attelage.

Un certificat de spécialisation concernant l'encadrement des publics en difficultés sociales est également préparé. Ce référentiel, présenté en avril à la CPC, a déjà obtenu

l'avis favorable de la CPNE EE et de la DTN de la FFE.

Former les responsables pédagogiques

L'École nationale d'équitation a mis en place un premier cycle de formation destiné aux responsables pédagogiques de l'Ouest qui souhaitent mettre en œuvre une formation au BP JEPS (stage obligatoire).

Ce premier stage d'un cycle de 2x3 jours s'est déroulé les 24, 25 et 26 mars derniers.

Il a regroupé une cinquantaine de formateurs des régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes et avait pour objectif de présenter le BP JEPS et sa méthodologie.

Le deuxième stage du cycle aura lieu les 5, 6 et 7 mai afin d'accompagner les responsables pédagogiques porteurs de projet dans la rédaction de leur dossier d'habilitation.

D'autres cycles seront mis en place ; à l'ENE dans le courant du second semestre 2003 et dans d'autres régions.

Si vous êtes concernés par la mise en place d'un BP JEPS renseignez vous auprès de votre DRDJS ou de la DTN.

- Frédérique Said

Le TREC en attelage

Petit frère du TREC, le TREC en attelage confronte des équipages sur des épreuves valorisant les qualités nécessaires en randonnée attelée, dans les meilleures conditions de sécurité des personnes et des chevaux. Présentation.

Conditions

La compétition est ouverte à tous les attelages dont les harnais et la voiture sont en bon état, bien réglés et adaptés à la discipline et dont les équidés sont âgés de 5 ans minimum, identifiés et vaccinés. Chaque équipage doit comprendre au minimum un meneur et un coéquipier, 2 pour un attelage à 4, navigateur chargé de la lecture de la carte.

POR

Le POR est un parcours d'extérieur respectant le tracé et les vitesses prescrites. Le but est de contrôler les connaissances et la pratique topographique du meneur et de s'assurer qu'il gère la condition physique de son cheval et contrôle

ses allures, entre 6 et 14 km/h. La longueur du parcours, entre 15 et 25 km selon le niveau, teste aussi l'endurance du cheval. Le coéquipier ne découvre l'itinéraire que 20 m avant le départ, juste le temps de le reporter sur sa carte. Ensuite, il ne pourra compter que sur lui-même, sa carte et sa boussole pour effectuer le parcours sans erreur et aux vitesses imposées. Des contrôleurs disséminés le long du parcours à des endroits imprévus vérifient le passage des équipages et le respect des vitesses. Le POR est noté sur 300 points. Le score de chaque concurrent est calculé en fonction des écarts entre le temps qu'il a réalisé et les temps idéaux et du respect du parcours.

PTV

Le parcours en terrain varié consiste à mettre en valeur la qualité du dressage des équidés utilisés pour la randonnée : confiance, franchise, maniabilité, équilibre, sûreté de pied, ainsi que la justesse et l'à propos des actions du meneur en terrain varié. Le parcours est réalisé sur un itinéraire indiqué d'environ 2,5 km à effectuer dans un temps donné, environ 12 km/h. Ce circuit comprend 16 difficultés majeures, naturelles ou

simulées, pouvant être rencontrées dans le cadre de la randonnée.

Chacune des difficultés est notée sur 10 selon le barème et les directives dont disposent les juges, soit un total maximum de 160 points.

Vérification de sécurité

Les critères du jugement de l'épreuve de vérification de sécurité sont les suivants : Harnais : sécurité, solidité et bon état des cuirs, ajustement. Chevaux : bon état général, propreté, état des pieds, document d'accompagnement.

Voiture : propreté, solidité, équilibre, freins, éclairage, adaptation à la discipline.

Meneur et coéquipier : papiers d'identité.

Équipement : trousse de maréchalerie, de secourisme humain et équin, de bourrellerie, de pansage, de dépannage pour la voiture.

L'épreuve de vérification de sécurité est notée sur 40 points.

Catégories

Les équipages peuvent concourir dans une des 5 catégories suivantes : chevaux simple et en paire, poneys simple et en paire, trait simple et en paire, attelages à deux rangs.

- CNTE

■ CHAMPIONNAT DE FRANCE



Le 5e championnat de France de TREC en attelage se déroulera les 6, 7 et 8 juin à Chavanat dans la Creuse, à quelques kilomètres du lac de Vassivière. Il rassemblera une cinquantaine d'équipages qualifiés à l'issue des championnats régionaux. L'organisation a été confiée au CRTE Limousin, présidé par Guy Segol et à Logasane Equitation, dirigé par Gaël Vallaeys, membre du groupe France de TREC.

Programme

Vendredi 6 juin
13h : accueil des concurrents
17h : visite vétérinaire
Samedi 7 juin
8h : départ du 1er concurrent sur le POR
10h : départ du 1er concurrent sur le PTV
Dimanche 8 juin
7h30 : départ du 1er concurrent sur le POR
10h : départ du 1er concurrent sur le PTV.

CONTACT

Contact : CNTE 9 bd
Macdonald 75019 Paris
T 01 53 26 15 59

Protection de l'île de Ré



La Charente Maritime et plus particulièrement l'île de Ré, s'est illustrée l'été dernier pour la protection de l'environnement.

Recensement

A l'initiative de la communauté de communes de l'île et avec le soutien du CDTE 17 et de l'UCPA, 4 cavalières ont sillonné quelques 60 km² de territoire, 7 heures par jour de juin à septembre. Leur mission : recenser les décharges sauvages, signaler les départs de feux, surveiller le camping sauvage et informer le public sur la fragilité de l'écosystème de l'île. La carte mère sur laquelle elles reportaient chaque soir leurs découvertes



Photos : CNTE

de la journée donne une idée de l'ampleur de la tâche.

Image du cheval

Catherine Douedari, membre de la commission infrastructures du CNTE 17 et coordinatrice de l'opération, note qu'en plus de l'action de prévention de l'environnement qu'elles assumaient, les 4 cavalières ont largement contribué à améliorer l'image du cheval sur l'île. Le projet devrait être reconduit cette année, cette fois avec 2 personnes qui seraient salariées par la communauté de communes pendant 4 mois.

■ MAIN DANS LA MAIN

Avant de lancer leur opération de nettoyage de la nature avec leur CDTE, 5 cavaliers de l'Aisne se sont joints à l'initiative d'une association de chasse voisine. Les 180 bénévoles présents ce jour-là ont collecté pas moins de 80 tonnes de déchets en une journée... De quoi convaincre les plus réticents de la nécessité de se retrousser les manches !

■ INFOS

Pour toute question générale sur 2003, année de l'environnement, vous pouvez vous adresser à Julien Sellier, chargé des infrastructures et du développement au CNTE. T 01 53 26 15 62. Pour des informations sur les

initiatives déjà lancées dans votre département. Contacter votre CDTE ou les associations de protection de la nature, via votre CDT.

■ AFFICHES



Pour la promotion de vos initiatives 2003, année de l'environnement, le CNTE met à votre disposition des affiches *Quel futur pour ma nature ?* Elles sont gratuites sur simple demande. Contact : CNTE 9 bd Macdonald F 01 53 26 15 51. mèl cnte.com@ffe.com.

■ PROMOTION

Vous organisez un rassemblement de cavaliers, la fête de votre club, un TREC, un rallye ou une journée environnement ? Le CNTE vient d'éditer un guide pratique de communication pour vous aider à faire parler de votre manifestation dans les médias de votre région. Il est gratuit sur simple demande au service communication du CNTE. CNTE 9 bd Macdonald 75019 Paris

F 01 53 26 15 51.

Mèl : cnte.com@ffe.com.

■ TROPHEE ROSE DES VENTS

Attachée depuis toujours au cœur du randonneur équestre qui ne doit jamais perdre le nord, la rose des vents devient en 2003 le trophée qui récompense les équirandins qui ont été le plus fidèles aux 43 éditions de l'Equirando. Cette année, à Lyon Miribel-Jonage, les 18, 19 et 20 juillet, les cavaliers ou meneurs qui compteront de 10 à 14 participations se verront remettre la rose des vents de bronze, ceux qui en compteront de 15 à 19, celle d'argent, et ceux qui en seront à leur 20e Equirando et plus, celle d'or. Contact : Comité d'organisation : Lieudit Préjeurin 69700 Echallas. T/F : 04 72 24 58 89. Mèl : miribel-2003@equirando.com.

■ EQUIRANDO JUNIOR

Chevauchez sur les traces de Guillaume le Conquérant du 7 au 12 juillet dans le Calvados lors de l'Equirando junior. Inscriptions par clubs. Groupes de 12 enfants de 8 à 16 ans maximum.

■ www.equirando.com.

Toutes les informations et les dossiers d'inscription de l'equirando et l'equirando junior : le site internet www.equirando.com.

Coup d'envoi en Algarve

Autrefois parent pauvre du Portugal, aujourd'hui région hautement touristique très fréquentée, la province de l'Algarve, à l'extrême sud du pays, a été, à Lagos le 24 mars dernier, le cadre de la 1^e rencontre internationale portugaise de tourisme équestre.

Histoire

L'Algarve est séparée de l'Alentejo, littéralement au-delà du Tage, par des montagnes arrondies comme celles de Corse.

A l'Est, le fleuve Guadiana marque la frontière avec

l'Espagne ; à l'Ouest et plein Sud, la mer... La province, qui forme en gros un rectangle de 180 x 50 km, tire son nom de l'occupation arabe, Al-Garb signifiant ouest, ponant, occident. Les musulmans ont nommé Al-Garb Al Andalus ce qui se situe à l'Ouest de l'Andalousie. Par la suite, les rois portugais se sont attribué le titre de rois du Portugal et de l'Algarve, cette province ayant été rajoutée postérieurement, à la suite de La Reconquista.

Prise de conscience

Ayant pris conscience des possibilités offertes par le tourisme équestre sur un



Photo : CNTE

territoire peu accidenté, couvert de chemins et de sentiers, où les bons chevaux ne manquent pas, les responsables de la Fédération Equestre Portugaise (FEP) et de l'ANTE, qu'il n'est nul besoin de traduire, ont décidé de lancer une action très volontaire.

But de l'opération : faire l'inventaire aussi exhaustif que possible des potentialités et des besoins, pour engager rapidement la meilleure politique souhaitable. Le vrai problème à résoudre dans les meilleurs délais se situe au niveau de la formation des cadres nécessaires à la mise en place d'un premier noyau dur de professionnels formateurs.

Chalain

La France, par le CNTE, précédée, à juste titre, d'une réputation flatteuse en matière d'organisation territoriale et de formation, a proposé ses services pour entreprendre une session spéciale de formation pour

nos amis Portugais.

Ce stage intensif devrait se tenir en septembre prochain à Chalain, au centre national de tourisme équestre, sous le contrôle de la Direction Technique du CNTE, et durer de 3 à 4 semaines. Les Portugais se sont montrés très intéressés et admiratifs du travail réalisé dans tous les domaines pour l'organisation du tourisme équestre hexagonal.

Championnat du monde

A l'instigation du secrétaire général de la FITE, présent pour l'occasion au Portugal, une équipe portugaise de TREC est fermement espérée en Belgique, du 5 au 7 septembre prochain. Les militaires du Saumur Portugais de Mafra, eu égard à leurs installations et à la compétence de leurs cavaliers, pourraient fournir l'essentiel de ce premier contingent de trécistes lusitaniens.

- Hervé Delambre.

EQUIRANDO : UN CHEVAL A GAGNER

Pour inciter les clubs rhônalpins à rejoindre la grande fête de l'Equirando, le comité d'organisation 2003, en partenariat avec les haras nationaux, a mis sur pied le Challenge club Rhône Alpes dont le règlement simple est le suivant : Les établissements équestres de la région ouverts au public, participant à l'Equirando 2003 seront classés en fonction du nombre de kilomètres parcourus selon le barème : nombre de kilomètres journaliers x nombre de cava-

liers = nombre total de kilomètres. Exemple : 15 + 21 + 25 + 19 + 30 = 120 km parcourus x 10 cavaliers = 1200 km. Le club classé premier recevra, outre le trophée du vainqueur, un cheval de loisirs de 3 ans offert par les Haras nationaux. Tous les clubs participants recevront pour chaque cheval inscrit un tapis de selle brodé au nom du club. L'inscription du chef d'équipe sera prise en charge par le comité d'organisation. - CNTE

■ **SUR LES TRACES DES CONTREBANDIERS**

Il y a 15 ans tout juste, Peïo Guelot, créait à Saint-Palais, l'ACTE - *A Cheval Tous Ensemble*. Il en était le premier président, il l'est toujours ! Cette association départementale, très pro-ANTE, souhaitait voir le Pays Basque se doter d'un produit touristique équestre

pérenne, dont l'inauguration se fit en 1993, en présence de Hugues Aufray et de journalistes de la presse spécialisée nationale. L'itinéraire, qui emprunte des sentiers au cœur de paysages somptueux, rallie Saint-Palais à Hendaye en cinq jours, en passant par Iholdy, Ossès, Col des Veaux et Sare. Du dimanche 7 au jeudi 11 sep-

tembre 2003, pour son dixième anniversaire, Sur les traces des contrebandiers mettra les petits plats dans les grands à l'occasion d'une randonnée qui rassemblera une centaine de cavaliers, dont le fringant Hugues Aufray. Contact Acte BP 34 64120 Saint-Palais T 05 59 65 64 10 mël guelot@club-internet.fr - HD

■ **TRANS ILLE ET VILAINE**

La 12e Trans Ille et Vilaine aura lieu du 6 au 11 mai. Les meneurs pourront se joindre aux cavaliers pour randonner dans le sud du département. Possibilité de participer à une ou plusieurs journées. Contact : T/F 02 99 85 66 21 mël aaciv@wanadoo.fr.

Informations Galops de Pleine nature

Les journées d'information sur les Galops de Pleine Nature organisées en région ces dernières semaines à l'initiative du CNTE et encadrées par Bernard Pavie, DTNA TE, ont déjà regroupé une centaine de participants.

Au programme

Information sur les parcours et leur construction, pédagogie spécifique à l'équitation de pleine nature et approche de la connaissance du milieu naturel et de la topographie.

Autonomie

De l'avis des professionnels présents, les Galops de Pleine Nature répondent à une demande réelle du public de découvrir l'équitation de façon ludique, naturelle, et adaptée à la pleine nature. Une succession de diffi-

cultés, telle que des manabilités, des franchissements d'obstacles naturels ou des slaloms permettent d'acquies rapidement l'autonomie souhaitée et contribuent à la formation des cavaliers et des chevaux.

Auto-évaluation

Les Galops de Pleine Nature sont adaptés autant aux enfants qu'aux adultes, qui apprécient la démarche d'auto-évaluation proposée. Le schéma d'évolution que chacun peut se construire avec le soutien de son enseignant lui offre des situations évolutives visant à l'autonomie et pouvant mener à la compétition.

Découverte

La connaissance du milieu naturel doit être abordée pédagogiquement, de préférence sous la forme d'un parcours découverte installé

dans l'environnement immédiat du centre équestre. L'utilisation de fiches techniques faune et flore semble particulièrement adaptée à cette approche tant pour les adultes que pour les enfants.

Scolaires

Par ailleurs, dans le cadre de l'équitation scolaire les GPN permettent la mise en place d'ateliers : parcours chevaux ou poneys, découverte du milieu et topographie

orientation abordée de façon ludique. Ils offrent aussi la possibilité de projets à développer dans le cadre de la classe, créant ainsi une continuité pédagogique entre l'école et le club.

Contact

D'autres journées d'information sur les Galops de Pleine Nature devraient être programmées prochainement. Informations : CNTE, tél : 01 53 26 15 59. - CNTE



Photos : CNTE

GENERALI Open de France

Récapitulatif des différentes parutions

- Conditions de participation : REF 30 (février 2003) pages 36/37, rectificatif REF 32 (avril 2003) page 35
- Barèmes techniques : REF 31 (mars 2003) pages 33 à 40, rectificatif REF 32 (avril 2003) page 35.

■ Tableau de qualification : REF 32 (avril 2003).

■ Conditions générales : REF 33 (mai 2003) page 24.

■ BO REF 33 page 59.

www.ffe.com

Tous les textes réglementaires ainsi que les plannings des épreuves sont disponibles sur le site www.ffe.com en cliquant sur l'icône "GENERALI Open de France".

Volontaires pour l'organisation

Vos candidatures sont tou-

jours les bienvenues.

Envoyez-les par écrit à FFE Club - Service Compétition - Parc Equestre - 41600 Lamotte.

Défilé des régions

Le défilé des régions aura lieu dans le cadre du GENERALI Open de France Poneys le lundi 30 juin en fin de journée.

Soirée des régions

Une première, cette soirée d'ouverture du GENERALI Open de France chevaux le mardi 15 juillet. Début vers

SENIOR GAMES

Cette catégorie vous intéresse. Merci de faire remonter vos impressions et suggestions dans le but de l'améliorer et de la développer.

Contact FFE Club
Parc Equestre
41600 Lamotte.
F 02 54 94 46 30.

20 h autour d'un apéritif. Ce sera l'occasion de découvrir les spécialités gastronomiques et coutumes des différentes régions.

GENERALI OPEN DE FRANCE PONEYS 2003

Règlement : conditions générales

EQUIDES

Têtières

Un numéro de têtère, fourni par l'organisation, sera attribué à chaque équidé pour l'ensemble du GENERALI Open de France, ce numéro devra être porté par l'équidé, fixé au harnachement ou au tapis de selle, à chacun de ses déplacements dans le Parc Équestre Fédéral pendant toute la durée du GENERALI Open de France.

Contrôles des équidés

Des contrôles des docu-

ments d'identification et sanitaires des équidés seront effectués sur le terrain pendant toute la durée du GENERALI Open de France Poneys 2003. Les informations relatives aux procédures de ces contrôles seront indiquées au tableau d'affichage.

La vaccination contre la grippe équine est obligatoire selon les modalités édictées par la réglementation sanitaire en vigueur.

Des toisages et contrôles anti-dopage seront effectués, sous couvert de la DTN.

Stationnement d'équidés

Le stationnement des équidés est réglementé sur l'ensemble du Parc Equestre (boxes et emplacements loués uniquement). Tout camping sauvage d'équidé y est formellement interdit.

CAVALIERS

Casque

Le port d'une protection céphalique attachée, casque homologué attache trois points, est obligatoire pendant tout le temps où le cavalier est en selle dans l'enceinte générale du

concours dès l'ouverture de l'accès au Parc Equestre jusqu'au départ des cavaliers. La jugulaire doit être ajustée.

Dossards

Pour les épreuves de Concours Complet et coupe des Poney-Clubs Cross, les cavaliers doivent se munir de leur propre dossard porte-numéro.

Contrôle d'identité

Des contrôles d'identité des cavaliers seront effectués pendant toute la durée du GENERALI Open de France Poneys 2003. Les cavaliers devront pouvoir présenter

leur licence de compétition 2003 et une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport). Les informations relatives aux procédures de ces contrôles seront indiquées au tableau d'affichage.

Déclarations

Le cavalier engagé plusieurs fois dans une épreuve ou dans des épreuves non cumulables devra impérativement signaler ses participations définitives au président du jury de la première épreuve à laquelle il participe, avant le début de cette épreuve.

Réserve

Pour les épreuves collectives, chaque équipe comporte deux "réserves", un cavalier et un équidé. Le cavalier de réserve qui est qualifié et engagé au même titre que les autres cavaliers de l'équipe a vocation à remplacer un des titulaires, s'il a un empêchement.

L'équidé de réserve peut remplacer l'un des autres équidés de l'équipe. L'utilisation du cavalier ou de l'équidé de réserve doit être déclarée au jury avant le départ de la première épreuve. La configuration de l'équipe est définitive au moment où débute la première épreuve.

Remise des Prix

Les dix premiers classés de chaque championnat ou le premier tiers si le champion-

nat comporte moins de 30 partants seront appelés à la remise des prix. Les modalités et horaires des remises des prix seront indiqués au tableau d'affichage.

CIRCULATION DANS LE PARC EQUESTRE

La circulation dans le Parc Equestre est strictement réglementée.

Les cavaliers devront respecter les allées cavalières au pas et les zones de détente avant et pendant les épreuves sous peine de disqualification.

La circulation d'engins motorisés est strictement interdite sur toutes les allées cavalières et les circulations piétonnes.

Détentes

En dehors des épreuves, seul(s) seront autorisé(s) un ou plusieurs terrains de détente surveillés dont les emplacements et les horaires d'ouverture seront précisés au commissariat général. Pendant les épreuves, un couple n'est pas autorisé à pénétrer dans l'enceinte d'une détente réservée à une épreuve dans laquelle il n'est pas engagé.

Baignade interdite

La baignade dans les étangs et dans le Beuvron est interdite sur le Parc Equestre pour les cavaliers et les équidés.

SANCTIONS, ELIMINATIONS, RECLAMATIONS

Sanctions

Des sanctions peuvent être prises par les autorités suivantes en cas de faute grave.

1. L'organisateur peut prononcer l'exclusion du concours d'un cavalier ou de tous les cavaliers d'un club, d'un propriétaire ou d'un responsable du club adhérent, ou de toute personne les accompagnant.

2. Le président du jury de terrain ou d'appel peut disqualifier un concurrent d'une épreuve ou d'un championnat ou lui interdire l'entrée en piste pour transgression des règlements, manque de correction, non respect de l'environnement et des plantations, non respect des consignes de sécurité et des règles de circulation, pour l'utilisation abusive des installations et terrains.

Les incidents sanctionnés font l'objet d'une inscription au procès-verbal de l'épreuve et d'un rapport circonstancié, avec indication des témoins éventuels et, si possible leur déposition. Ce rapport est adressé à la Direction Technique Nationale qui peut saisir la commission disciplinaire et juridique de la FFE.

Disqualifications

En plus des causes de disqualification prévues dans

les conditions particulières à chaque discipline, il est rappelé que :

1. Il est interdit aux chevaux et aux poneys de pénétrer sur les terrains de compétition pendant toute la durée du GENERALI Open de France Poneys 2003 en dehors du déroulement des épreuves.

2. Tout équidé inscrit au GENERALI Open de France Poneys 2003 ne peut être monté que par le(s) cavalier(s) avec le(s)quell(s) il(s) forme(nt) un couple dans une épreuve ou un championnat. Ceci est valable dès l'arrivée des cavaliers.

Réclamations

Le droit de réclamer contre un concurrent ou un équidé à l'occasion d'une épreuve, ou contre le classement de celle-ci, ou au sujet de son organisation et de son déroulement, appartient exclusivement au titulaire d'une licence dirigeant de l'année en cours, ayant engagé un cavalier ou un équidé dans l'épreuve en cause.

Les réclamations se font par écrit auprès du président du Jury.

Pour être recevable, toute réclamation doit être déposée :

- avant le commencement de l'épreuve auprès du président du jury si elle concerne l'organisation d'une épreuve,
- au plus tard une heure

après la proclamation des résultats, si elle concerne le déroulement de l'épreuve. Si le président du jury ne trouve pas de solution au litige, il transmet la réclamation à la Commission d'Appel. La Commission d'Appel après examen du dossier et audition des par-

ties peut soit statuer sur le litige soit transmettre le dossier à la Commission disciplinaire et juridique de la FFE.

Pour tous les autres cas, l'article 2.4 page 9 du règlement des concours club et ponam 2003 s'applique.

DROIT A L'IMAGE

La FFE se réserve le droit d'utiliser à des fins promotionnelles, les images (photos, vidéos) faites en son nom pendant tout le déroulement du GENERALI Open de France Poney 2003, sans accord de la personne filmée

ou photographiée.

L'engagement dans une épreuve du GENERALI Open de France Poneys 2003 vaut acceptation sans réserve des propriétaires d'équidés engagés, des cavaliers engagés et de leur représentant légal.

GENERALI OPEN DE FRANCE CHEVAUX 2003

Règlement : conditions générales

EQUIDES

Têtières

Un numéro de têtère, fourni par l'organisation, sera attribué à chaque équidé pour l'ensemble du GENERALI Open de France, ce numéro devra être porté par l'équidé, fixé au harnachement ou au tapis de selle, à chacun de ses déplacements dans le Parc Équestre Fédéral pendant toute la durée du GENERALI Open de France.

Contrôles des équidés

Des contrôles des documents d'identification et sanitaire des équidés seront effectués sur le terrain pendant toute la durée du GENERALI Open de France Chevaux 2003. Les informations relatives aux procédures de ces contrôles seront indiquées au tableau d'affichage.

La vaccination contre la grippe équine est obligatoire selon les modalités édictées par la réglementation sanitaire en vigueur.

Des contrôles anti-dopage pourront être effectués, sous couvert de la DTN.

Stationnement d'équidés

Le stationnement des équidés est réglementé sur l'ensemble du Parc Équestre (boxes loués uniquement). Tout camping sauvage d'équidé y est formellement interdit.

CAVALIERS

Casque

Le port d'une protection céphalique attachée, casque homologué attache trois points, est obligatoire pendant tout le temps où le cavalier est en selle dans l'enceinte générale du

concours dès l'ouverture de l'accès au Parc Équestre jusqu'au départ des cavaliers. La jugulaire doit être ajustée.

Dossards

Pour les épreuves de Concours Complet, TREC et endurance, les cavaliers doivent se munir de leur propre dossard porte-numéro.

Contrôle d'identité

Des contrôles d'identité des cavaliers pourront être effectués pendant toute la durée du GENERALI Open de France Chevaux 2003. Les cavaliers devront pouvoir présenter leur licence de compétition 2003 et une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, Passeport). Les informations relatives aux procédures de ces contrôles seront indiquées au tableau d'affichage.

Déclarations

Le cavalier engagé plusieurs fois dans une épreuve ou dans des épreuves non cumulables devra impérativement signaler ses participations définitives au président du jury de la première épreuve à laquelle il participe, avant le début de cette épreuve.

Réserve

Pour les épreuves collectives, chaque équipe comporte deux "réserves", un cavalier et un équidé. Le cavalier de réserve qui est qualifié et engagé au même titre que les autres cavaliers de l'équipe a vocation à remplacer un des titulaires, s'il a un empêchement. L'équidé de réserve peut remplacer l'un des autres équidés de l'équipe. L'utilisation du cavalier ou de l'équidé de réserve doit être déclarée au jury avant

le départ de la première épreuve. La configuration de l'équipe est définitive au moment où débute la première épreuve.

Remise des Prix

Les dix premiers classés de chaque championnat ou le premier tiers si le championnat comporte moins de 30 partants seront appelés à la remise des prix. Les modalités et horaires des remises des prix seront indiqués au tableau d'affichage.

CIRCULATION DANS LE PARC EQUESTRE

La circulation dans le Parc Equestre est strictement réglementée. Les cavaliers devront respecter les allées cavalières au pas et les zones de détente avant et pendant les épreuves sous peine de disqualification. La circulation d'engins motorisés est strictement interdite sur toutes les allées cavalières et les circulations piétonnes.

Détentes

En dehors des épreuves, seul(s) sera(ont) autorisé(s) un ou plusieurs terrains de détente surveillés dont les emplacements et les horaires d'ouverture seront précisés au commissariat général. Pendant les épreuves, un couple n'est pas autorisé à pénétrer dans l'enceinte d'une détente réservée à une épreuve dans

laquelle il n'est pas engagé.

Baignade interdite

La baignade dans les étangs et dans le Beuvron est interdite sur le Parc Equestre pour les cavaliers et les équidés.

SANCTIONS, ELIMINATIONS, RECLAMATIONS

Sanctions

Des sanctions peuvent être prises par les autorités suivantes en cas de faute grave.

1) L'organisateur peut prononcer l'exclusion du concours d'un cavalier ou de tous les cavaliers d'un club, d'un propriétaire ou d'un responsable du club adhérent, ou de toute personne les accompagnant.

2) Le président du jury de terrain ou d'appel peut disqualifier un concurrent d'une épreuve ou d'un championnat ou lui interdire l'entrée en piste pour transgression des règlements, manque de correction, non respect de l'environnement et des plantations, non respect des consignes de sécurité et des règles de circulation, pour l'utilisation abusive des installations et terrains.

Les incidents sanctionnés font l'objet d'une inscription au procès-verbal de l'épreuve et d'un rapport circonstancié, avec indication des témoins éventuels et, si possible leur déposition. Ce rapport est adressé à la

Direction Technique Nationale qui peut saisir la commission disciplinaire et juridique de la FFE.

Disqualifications

En plus des causes de disqualification prévues dans les conditions particulières à chaque discipline, il est rappelé que :

1. Il est interdit aux chevaux et aux poneys de pénétrer sur les terrains de compétition pendant toute la durée du GENERALI Open de France Chevaux 2003 en dehors du déroulement des épreuves.
2. Tout équidé inscrit au GENERALI Open de France Chevaux 2003 ne peut être monté que par le(s) cavalier(s) avec le(s)quel(s) il(s) forme(nt) un couple dans une épreuve ou un championnat. Ceci est valable dès l'arrivée des cavaliers.

Réclamations

Le droit de réclamer contre un concurrent ou un équidé à l'occasion d'une épreuve, ou contre le classement de celle-ci, ou au sujet de son organisation et de son déroulement, appartient exclusivement au titulaire d'une licence dirigeant de l'année en cours, ayant engagé un cavalier ou un équidé dans l'épreuve en cause.

Les réclamations se font par écrit auprès du président du Jury ou auprès du président du concours.

Pour être recevable, toute réclamation doit être déposée :
- avant le commencement de l'épreuve auprès du président du jury si elle concerne l'organisation d'une épreuve,
- au plus tard une heure après la proclamation des résultats, si elle concerne le déroulement de l'épreuve. Si le président du jury ne trouve pas de solution au litige, il transmet la réclamation à la Commission d'Appel.

La Commission d'Appel après examen du dossier et audition des parties peut soit statuer sur le litige soit transmettre le dossier à la Commission disciplinaire et juridique de la FFE.

Pour tous les autres cas, l'article 2.4 page 9 du règlement des concours club et ponam 2003 s'applique.

DROIT A L'IMAGE

La FFE se réserve le droit d'utiliser à des fins promotionnelles, les images (photos, vidéos) faites en son nom pendant tout le déroulement du GENERALI Open de France Chevaux 2003, sans accord de la personne filmée ou photographiée.

L'engagement dans une épreuve du GENERALI Open de France Chevaux 2003 vaut acceptation sans réserve des propriétaires d'équidés engagés, des cavaliers engagés et de leur représentant légal.

La grande fête du Horse-Ball Jeunes

HBJO et la FFE se mettent en quatre pour vous concocter du 7 au 9 juin un week-end où tous les participants pourront faire le plein de souvenirs. Coup d'oeil en coulisses.

Elite senior

Les joueurs pré sélectionnés pour la coupe d'Europe de horse-ball 2003 viennent en stage de préparation à Lamotte pendant les trois jours. Tous les jours, le matin de 10 h à 11h30, le samedi à 15 h et le dimanche à 16h, sont programmés des entraînements publics encadrés par Thomas Soubes, entraîneur national, et Raphaël Dubois,

cadre technique. Ce premier stage de la saison réunira 10 à 12 joueurs de l'élite du horse-ball senior.

Comme l'an passé, ce stage permettra à toute la relève " Jeune " de rencontrer l'équipe de France qui reste invaincue en Coupe d'Europe depuis 1992. Les joueurs se prêteront avec enthousiasme au jeu des dédicaces. Prévoyez d'apporter ce que vous voulez faire signer. Le rendez-vous est pris !!!

Événements

L'événement, cette année, c'est le tournoi international cadet avec huit nations engagées : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, le Portugal, l'Italie et la Grande Bretagne. Les matches

auront lieu en fin d'après midi, après les matches nationaux.

Christophe Desormeaux a sélectionné 14 joueurs et 1 remplaçant pour représenter la France. HBXtrême, c'est le nom de la nouvelle discipline équestre acrobatique et de la démonstration de tirs au but qui aura lieu dimanche soir à 21h avec les joueurs de la sélection de l'équipe de France. Ambiance rap et techno assurée.

Tarte Tatin

Vendredi soir, après le toisage des poneys, on vous accueille avec une dégustation de tarte Tatin, la spécialité de Lamotte.

Les lichonneux de la confrérie vous raconteront la

célèbre histoire de la tarte à l'envers.

Samedi et dimanche toute la journée, un circuit de VTT est encadré par un spécialiste et installé au spring garden pour les cavaliers qui n'en ont pas assez, pour les parents, pour les frères et sœurs... alors n'oubliez pas vos vélos et vos casques.

Bannières

La fête doit commencer avec la présentation des couleurs de chaque équipe, à chaque début de match du samedi. Pour cela, les équipes arrivent avec leur bannière que le coach ou les supporters accrochent autour du terrain du samedi. Les plus belles bannières seront récompensées en fin de championnat.

HORAIRES PREVISIONNELS

VENDREDI

à partir de 16 h : toisage
18 h : réunion de chefs d'équipe
19 h : accueil des équipes et dégustation de tarte Tatin

SAMEDI ET DIMANCHE

8 h : visite véto
10 h : début des matches
17 h : tournoi international cadets

SAMEDI :

17 h : parade des équipes internationales, emmenées

par les poussins et les moustiques à poney
19 h : conférence *le travail du cheval et les techniques individuelles pour les cadets*, avec Christophe Desormeaux, Thomas Soubes et Laurent Motard.

DIMANCHE :

21 h : HBXtrême

LUNDI :

17 h : fin des matches
remise des prix des nationales 1

HORSE BALL FEMININ

RÉPARTITION DES PLACES DANS LES DIFFÉRENTES NATIONALES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

POULES	N2	N3	N4
Rhône-Alpes - Sud-Est	3 équipes	3 équipes	3 équipes
Paris - Nord	3 équipes	2 équipes	3 équipes
Sud-Ouest- Ouest	2 équipes	3 équipes	3 équipes

Les équipes non qualifiées en N2, N3, N4 se retrouveront en N5 ou N6 suivant le nombre d'équipes.

Le critérium est quant à lui réservé aux équipes n'ayant pas fait le circuit de qualification pour les nationales 1, 2, 3 et 4.

- Raphaël Dubois



Soirées

Cette année, la fête se déclina selon les âges : samedi

soir à 20h30, les caïds de moins de 12 ans ont leur boum avec programmation

INTERNET

Chaque adhérent peut effectuer directement la mise à jour des renseignements qui le concernent dans la rubrique Club adhérents. Il suffit de s'identifier pour modifier les informations.

DOSSIERS FFE CLUB

Les dossiers Promotion, Fidélité, Equifun et Ecole sont disponibles sur www.ffe.com

FAX 02 31 51 21 15

Le fax du SIF est exclusivement réservé aux certificats médicaux et autorisations parentales portant très lisiblement le numéro de licence.

Les autres documents faxés à ce numéro ne sont pas traités.

ENGAGEMENTS SUR LE TERRAIN

Les engageurs règlent le

de leurs tubes et jus de fruits.

A 22h, les teenagers prennent la relève sur des airs de boîte.

A minuit, tout le monde au lit ! Et on remet ça dimanche soir pour les teens.

Cool & fun

Un coin tranquille est aménagé tout le week-end pour ceux qui veulent souffler un peu avec passage de cassettes en boucle des Jeux Mondiaux de Jerez et de la Coupe d'Europe de Horse-Ball.

Pour les accros du ballon, un espace tir au but ou Hoop Ball est installé pour s'entraîner à tirer dans le cerceau. Venir avec son ballon.

Et puis toujours, la buvette d'Arnaud et le village d'exposants avec sellier, bijoutier, vêtements, photos, bonbons et glaces.

Check-list

Ne pas oublier de prendre :

- Les licences des participants et cartes d'identité
- Les papiers des équidés et vaccinations à jour
- Les vélos
- Les granulés et le foin pour ceux qui en mangent (pas de vente sur place)
- Les seaux, fourches, râtaux et pelles
- Le tableau d'affichage pour les horaires de vos équipes à mettre au camion ou aux boxes

Volontaires

Les volontaires pour l'arbitrage et pour les secrétaires peuvent se faire connaître auprès de Philippe Cottin, 06 02 51 77 36.

Accès

Les boxes démontables sont montés sur la plaine de La Cimbaudière ; l'accès au Parc se fait par les entrées rouge et verte. - DL & LM

montant de l'engagement à l'organisateur qui fixe librement le prix. Mais l'organisateur n'a plus besoin de joindre de chèque avec les

résultats. La part fixe FFE est désormais directement prélevée sur le compte adhérent FFE. Voir tarifs ci-dessous.

TARIFS 2003 CONCOURS SIF

Minitel, individuel, part fixe FFE	3,05 €
Minitel, équipe, part fixe FFE	12,20 €
Sur le terrain, individuel, part fixe FFE	9,15 €
Sur le terrain, équipe, part fixe FFE	36,60 €
Palmarès des performances de l'année, par équidé, cavalier, race, département, etc...	8,00 €
Surcoût pour palmarès plastifié	2,00 €

Plus fiables, plus précis

De nouvelles modalités de calendrier pour les concours club & ponam s'imposent devant la multiplication des épreuves. Avant projet.

Principe

Permettre une forte implication des CDE et des CRE dans l'organisation du calendrier, tout en laissant aux clubs une complète liberté d'initiative.

Vocabulaire

Avant programme : concours prévus avec les précisions de discipline, date, lieu, organisateur, liste des épreuves et tarif des engagements.

Calendrier prévisionnel : liste des avant-programmes de concours.

Programme : concours dont les épreuves sont ouvertes aux engagements.

Bulletin officiel : liste des programmes de concours.

Evolution

Les championnats départementaux sont en plein essor, en partie grâce au partenariat avec les départements, dans le cadre des conventions d'objectif de la FFE. Les organisations de concours se développent dès le mois d'août et tout au long de l'année, y compris en hiver.

Demandes

Les organisateurs et les engageurs demandent plus de fiabilité dans le calendrier des compétitions. Ils souhaitent des concours mieux définis en termes de catégories, d'épreuves, de tarifs... Ils perçoivent mal les annulations de concours et veulent que les dates soient mieux respectées.

Cogitation

Pour améliorer cet avant-projet, faites part de vos

remarques et suggestions à FFE Club par courrier, par fax au 02 54 94 46 30 ou par mail à concours.club@ffe.com.

Avant-projet

Le calendrier prévisionnel des avant programmes pourrait être organisé directement par les régions et les départements avec le support d'internet.

Etape 1

En septembre, le CRE pourrait formater son calendrier de compétition en définissant pour chaque journée le nombre et le type d'épreuves que la région souhaite voir organiser. Les CDE et les CRE prendraient date pour les championnats interrégionaux, régionaux et départementaux.

Etape 2

En octobre et novembre, chaque club pourrait enre-

gistrer ses dates de concours dans une grille pré-établie et pré-remplie par départements et par régions.

Etape 3

Au mois de décembre, seule la région pourrait intervenir sur le calendrier, rajouter des concours ou modifier des dates. Ce serait l'occasion d'organiser dans les régions et les départements une réunion de conciliation pour régler les incohérences du calendrier.

Responsabilité

Chaque inscription de concours ferait l'objet d'une caution de 100 € prise sur le compte adhérent FFE. Cette caution serait remboursée aux conditions suivantes :

- Figurer au calendrier prévisionnel validé par le CRE.
- Organiser le concours annoncé, sauf cas de force majeure validé par le CRE.

Etape 4

En dehors de ce processus, chaque club peut programmer des concours librement, mais dans ce cas, pas récupérer sa caution de 100 €.

Etape 5

La même procédure serait appliquée pour le calendrier de juillet à décembre dont le prévisionnel se ferait de mars à juin.

ECHEANCIER CALENDRIER PREVISIONNEL

1ER SEMESTRE	2E SEMESTRE	OPÉRATIONS
1-30 septembre	1-30 mars	Les CDE et les CRE formatent le nombre et le type de concours qu'ils souhaitent organiser. Ils programment leurs championnats.
Octobre novembre	Avril mai	Les clubs posent leurs dates dans les grilles pré-établies par les CDE et les CRE.
Décembre	Juin	Les CRE effectuent la concertation. Seuls, les CRE peuvent ajouter, supprimer ou modifier une date.
Du 1er janvier au 31 décembre		Les clubs peuvent organiser des concours librement, mais sans pouvoir récupérer la caution d'inscription.

LA BOUTIQUE DU PONEY

LES "KITS SCOLAIRES"

Dès le mois de mai, préparez l'équitation scolaire de la rentrée 2003-2004 !

Pour vous aider, L'écho des poneys vous propose 2 kits qui vous aideront à accueillir les écoliers et leurs enseignants dans votre club.

56 €

"KIT 1"

L'école au Poney-Club	22.87 €
Poney Découverte et ses deux grandes affiches	15.24 €
30 cahiers Poney Soleil	36.00 €
	74.11 €



PONEY DÉCOUVERTE

Instituteurs, professeurs des écoles avec ce livre et ses fiches guide l'univers du poney-club n'aura plus de secret pour vous ! Des fiches pratiques et de lectures peuvent être photocopiées et distribuées aux enfants. Elles ont pour thème l'histoire, l'alimentation, le comportement, l'hippologie, les activités équestres, le langage et le vocabulaire, les races, les métiers ...

L'ÉCOLE AU PONEY-CLUB

Un guide pédagogique pour les moniteurs et les instituteurs. Une présentation détaillée et complète de 30 séances au Poney-Club. Les séances se découpent chacune en 3 séquences : activité équestre (acquisition de la technique), activité d'éveil, activité avec le maître. Des fiches d'évaluation sont également proposées. Tous les ingrédients sont réunis pour élaborer un projet pédagogique d'exception !



42 €

"KIT 2"

L'école au Poney-Club	22.87 €
Poney Découverte et ses deux grandes affiches	15.24 €
100 Diplômes Baptême	17.00 €
	55.11 €

PONEY SOLEIL



Ce cahier de première hippologie est unique car il implique le cavalier en herbe par des exercices-jeux. En personnalisant son cahier, il découvre les races, les principales parties du corps, le harnachement, le pansage, le comportement et la nourriture des poneys, les activités du Poney-Club. Indispensable pour les stages et les classes de découverte !

DIPLOMES BAPTEME

Pour récompenser les petits cavaliers venus essayer l'équitation !



BON DE COMMANDE "KITS SCOLAIRES"

	PRIX	QTE	TOTAL
Kit 1 : L'école au Poney-Club Poney Découverte 30 Poney Soleil	56 €		
Kit 2 : L'école au Poney-Club Poney Découverte 100 Diplômes Baptême	42 €		
FRAIS D'EXPÉDITION* (PARTICIPATION)			
D101 COLIECO	4.00 €	1	
D102 COLISSIMO (48 heures)	7.00 €		
TOTAL DE LA COMMANDE			

Votre nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque ou par carte bancaire :

Limite de validité : Signature :

A renvoyer avec votre règlement à :
L'écho des poneys, Grignon, 77370 Fontenailles

*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter

LA BOUTIQUE DU PONEY

BON DE COMMANDE

RÉF ARTICLES PRIX QTÉ TOTAL

PÉDAGOGIE

LI03	De l'enfant au cavalier	19.82 €	
LI26	Du cavalier à l'enseignant, le livre	19.82 €	
BD26	Du cavalier à l'enseignant, la cassette vidéo	9.15 €	
LI05	L'équitation par le jeu	22.87 €	
LI07	L'évaluation des quatre premiers galops	5.34 €	
LI04	Classe de découverte	10.67 €	
LI06	L'école au poney-club	22.87 €	
LI08	Poney découverte	15.24 €	

DIVERS

LI01	Règlement BAP et APB	3.05 €	
LI35	Règlement des concours club et Ponam 2003	16.00 €	
LI02	Créer un poney-club	6.10 €	
LI17	Modèle et allures	15.24 €	
LI18	Culture équestre	19.82 €	
LI25	Poney d'Europe	3.05 €	

PONEY SOLEIL

LI10	Poney soleil, à l'unité	3.00 €	
LI11	Poney soleil, les 10 exemplaires	19.00 €	
LI12	Poney soleil, les 20 exemplaires	32.00 €	
LI13	Poney soleil, les 30 exemplaires	36.00 €	
LI15	Poney soleil, l'unité à partir de 30 exemplaires	1.20 €	

PONEY VACANCES

LI30	Poney vacances à l'unité	3.00 €	
LI31	Poney vacances les 10 exemplaires	19.00 €	
LI32	Poney vacances les 20 exemplaires	32.00 €	
LI33	Poney vacances les 30 exemplaires	36.00 €	
LI34	Poney vacances à l'unité à partir de 30	1.20 €	

LECTURE ENFANTS

LI14	Blacky, une histoire de poney Shetland, l'unité	2.29 €	
LI29	Blacky, une histoire de poney Shetland, les 20 exempl.	24.50 €	
LI36	Iraty, le poney qui danse avec les ours, l'unité	3.81 €	
LI41	Iraty, le poney qui danse avec les ours, les 20 exempl.	40.00 €	
LI37	Il s'appellera Foudroyant, l'unité	3.81 €	
LI42	Il s'appellera Foudroyant, les 20 exemplaires	40.00 €	
LI38	Jean-Guy, gardien de Camargue, l'unité	3.81 €	
LI43	Jean-Guy, gardien de Camargue, les 20 exemplaires	40.00 €	
LI27	Lolotte et Achille, l'unité	3.81 €	
LI28	Lolotte et Achille, les 20 exemplaires	40.00 €	
LI21	Un cheval pour Sandy	5.95 €	

PROMOTION CLUBS

BD13	lot de 16 cartes postales	5.50 €	
BD02	100 invitations Baptême Poney	9.50 €	
BD03	100 diplômes Baptême Poney	17.00 €	
BD06	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 50	19.00 €	
BD07	Affiches : le poney, la plus belle conquête de l'enfant, les 100	34.00 €	
BD08	Affiches : Concours poney, les 50	19.00 €	
BD09	Affiches : Concours poney, les 100	34.00 €	

LES KITS

KIT BAP	LE KIT DE PRÉPARATION AU BAP = Règlement BAP, De l'enfant au cavalier, L'équitation par le jeu, L'école au Poney-Club, Evaluation des 4 premiers galops, Modèle et allures, en cadeau : Poney d'Europe	75.00 €	
LI39	LE KIT HISTOIRES DE PONEY = Blacky, Iraty, Foudroyant, Jean-Guy, en cadeau : Lolotte et Achille	13.00 €	

FRAIS D'EXPÉDITION* (PARTICIPATION)

DI01	COLIECO	4.00 €	1
DI02	COLISSIMO (48 heures)	7.00 €	

ABONNEMENT L'ÉCHO DES PONEYS

EF02	Abonnement 1 an + Un Réveil en CADEAU	45.00 €	
EF03	Abonnement 2 ans + Un Réveil en CADEAU	80.00 €	

TOTAL DE LA COMMANDE

A renvoyer avec votre règlement à :
L'écho des poneys, Grignon, 77370 Fontenailles

Votre nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél.

Je joins mon règlement : par chèque ou par carte bancaire :

Limite de validité : Signature :

(*Frais Expédition Etranger / Dom Tom : nous consulter)

PÉDAGOGIE

DE L'ENFANT AU CAVALIER



DE L'ENFANT AU CAVALIER

Un livre de chevet pour les élèves-moniteurs et animateurs. On vous dit tout sur : l'enfant et l'adolescent (au niveau physiologique, psychomoteur, psychologique, intellectuel, relationnel), la pédagogie directive, la pédagogie active, l'apprentissage, le rôle de l'enseignant, l'évaluation des galops.

19.82 €

DU CAVALIER A L'ENSEIGNANT



Cet ouvrage a été conçu par la Commission Pédagogique du Poney-Club de France avec le même objectif poursuivi dans "De l'enfant au cavalier" : réduire le nombre d'abandons de la pratique de l'équitation en donnant aux enseignants des bases sur la connaissance de l'enfant et la pédagogie. Il permet de comprendre le cavalier qui arrive au Poney-Club pour la première fois afin de mieux cerner ses attentes.

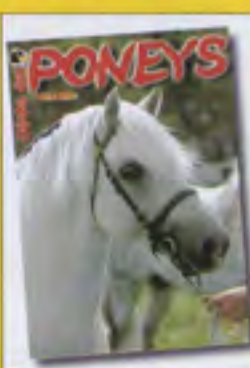
19.82 €

L'EQUITATION PAR LE JEU



Un livre indispensable à tout moniteur ou animateur poney...
L'introduction permet de prendre conscience de l'importance du jeu dans l'épanouissement et la progression technique de l'enfant. Chaque tranche d'âge (4/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans, plus de 12 ans) est ensuite détaillée pour mieux expliquer les interactions entre modifications morphologiques, intellectuelles et du comportement. 72 jeux expliqués, qui s'adaptent à plusieurs tranches d'âge et réalisables avec un matériel simple répondent à un ou plusieurs objectifs : techniques, sensoriels, psychomoteurs, intellectuels, sociaux et relationnels. Une grille d'utilisation des fiches de jeux permet une consultation rapide et un emploi optimum. Ce livre vous donnera des bases d'observation et de compréhension... Après, c'est à vous de jouer... **22.87 €**

Et toujours l'abonnement à



L'écho des poneys

Abonnement 1 an : 45 € - 11 numéros
Abonnement 2 ans : 80 € - 22 numéros

Les récoltes 2003 de la SACEM



Les tarifs de la SACEM, la société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, ont été revalorisés pour l'année 2003 selon un indice d'indexation de 3,42%. Petit rappel du montant des redevances de la SACEM.

Déclaration préalable

L'organisateur de manifestations équestres doit se déclarer au moins 15 jours avant la manifestation. Des imprimés types sont disponibles auprès des délégations régionales de la SACEM.

■ Si l'organisateur de la manifestation se déclare, il bénéficie de la tarification générale contractuelle, soit 20 % de moins que la tarification générale. Si l'organisateur est adhérent de la FFE, il bénéficie d'un abattement de 10%.

■ Si l'organisateur de la manifestation ne se déclare pas, la tarification générale s'applique sans aucun abattement.

Tarifs

Tous les tarifs énoncés sont hors taxes. Doit donc s'ajouter la TVA à un taux de 5,5% + une taxe de 1% correspondant à la sécurité sociale des auteurs.

Spécifique

Des tarifs spécifiques existent pour les concerts, spectacles, repas dansants organisés par les établisse-

ments équestres.

Contactez le GHN pour plus de renseignements.

Contact

Minitel 3614 SACEM.
www.sacem.fr
Délégations Régionales SACEM
Nord IDF : 01.53.20.65.60
Rhône-Alpes-Auvergne : 04.72.84.68.00
Est : 03.90.22.90.50
Sud-Ouest-Atlantique : 05.57.10.62.00
Ouest : 02.99.78.48.50
Sud-Méditerranée : 04.42.91.54.80
Corse : 04.95.51.54.50

SONO CONCOURS

Sonoriser un concours est tout un art auquel Sono Magazine a consacré 3 pages dans son numéro d'octobre 2002. Philippe Bernard et David Conier, respectivement régisseur et technicien de la société New Dream, y expliquent en détail les modes opératoires de la sonorisation du GENERALI Open de France 2002, depuis le choix du matériel jusqu'au plan de montage, le tout illustré par des photos très sono. Bref, un vrai mode d'emploi pour optimiser la sonorisation d'une manifestation de plein air soumise aux intempéries. Article consultable à FFE Club. - FM

Musique dans les locaux

En cas de diffusion de musique gratuite dans les locaux, une redevance forfaitaire annuelle est due par le club.

	TARIF GÉNÉRAL	TARIF GÉNÉRAL CONTRACTUEL	TARIF CONTRACTUEL RÉSERVÉ ADHÉRENT FFE
Moins de 200 membres	45,83 €	36,66 €	32,99 €
Plus de 200 membres	69,11 €	55,29 €	49,76 €

Si plusieurs appareils diffusent de la musique, la redevance - le forfait X le nombre d'appareils avec un abattement de 20 %.

Journées portes ouvertes

	TARIF GÉNÉRAL	TARIF GÉNÉRAL CONTRACTUEL	TARIF CONTRACTUEL RÉSERVÉ ADHÉRENT FFE
Sono générale par radio, télévision, cassettes, lecteur CD	55,89 €	44,71 €	40,24 €
Musique vivante par des fanfares d'audience locale	44,72 €	35,78 €	32,20 €

Concours

Les tarifs s'appliquent aussi bien pour les concours officiels et non officiels.

	TARIF GÉNÉRAL	TARIF GÉNÉRAL CONTRACTUEL	TARIF CONTRACTUEL RÉSERVÉ ADHÉRENT FFE
Entrée libre	28,21 €	22,57 €	20,31 €
Entrée payante moins de 3000 spectateurs	30,94 €	24,75 €	22,28 €
Entrée payante plus de 3000 spectateurs.			
Par tranche de 1000	10,60 €	8,48 €	7,63 €
Concours international entrée libre	56,00 €	44,80 €	40,32 €
Concours international entrée payante moins de 3000 spectateurs	61,98 €	49,58 €	44,62 €
Concours international entrée payante plus de 3000 spectateurs. Par tranche de 1000	21,20 €	16,96 €	15,26 €

Si le prix de l'entrée est supérieur à 7,62 euros (soit environ 50 francs), les tarifs sont majorés proportionnellement.

Préparer l'accueil

Le premier contact marque l'arrivant. Quelques conseils pour un accueil de qualité.

LE LOCAL D'ACCUEIL

Situation

Le local d'accueil est l'épicentre de votre établissement. Il doit être clairement identifiable et, si possible, situé dans un lieu de passage quasi obligé quand on arrive au club. Idéalement le point accueil est un espace à part entière, une pièce réservée à cette fonction. Faute de place ou de moyens, il peut se situer dans une partie du club house, de la sellerie ou des écuries. Dans tous les cas, il doit être convivial et bien agencé.

Agencement

Créez les conditions d'un premier contact agréable : le point accueil est un espace propre, calme et ordonné. Sa fonction première consiste à rassurer et à renseigner. Il s'agit de convaincre un public nouveau qui a osé franchir les portes de votre établissement ou plus simplement d'informer vos adhérents.

Rassurer

Vous êtes qualifié et vous êtes en règle, positionnez bien visiblement un panneau d'informations générales comprenant les diplômes et cartes professionnelles du personnel d'encadrement, les récépissés des déclarations d'ouverture - mairie, Direction Départementale des Sports -, votre attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle, les garanties apportées par la licence fédérale et les assurances complémentaires cavaliers, les numéros d'urgence, les consignes à tenir en cas d'incendie et votre agrément CNEFE. Ne négligez pas ce panneau ! Il affiche vos capacités légales et souligne le sérieux de votre établissement.

Renseigner

Votre EFE est active, bien structurée, affichez-le : horaires d'ouverture du point accueil, tarifs, planning des activités et règlement intérieur. Les informations sont abondantes, n'hésitez pas à différencier les espaces d'affichage. Toutes les informations doivent être visibles

même lorsque l'accueil est fermé. Pour ne pas laisser le visiteur repartir les mains vides, agencez un présentoir comprenant les coordonnées du club - adresse, tel, fax, email, site internet - ainsi qu'une fiche de présentation du club, les tarifs, les plannings des activités. Pour vendre vos activités, animations, stages ou concours, le présentoir met également à disposition des cavaliers des fiches d'information mensuelles ou trimestrielles classées par rubriques.

LA FONCTION D'ACCUEIL

L'affaire de tous

Pour le futur nouveau cavalier potentiel, franchir les portes d'un centre équestre, c'est pénétrer dans un univers inconnu peuplé de gens initiés, familiarisés qui se partagent et même souvent s'approprient les différents espaces. Le centre équestre est un lieu partagé. L'accueil est donc l'affaire de tous les acteurs du centre équestre. Le " futur nouveau " ressentira en premier lieu l'ambiance générale du centre équestre, générée par les comportements que l'équipe pédagogique aura ou n'aura pas su ou pu induire : respect d'autrui, politesse, esprit de camaraderie, esprit d'équipe. Cette première

POUR ADHERER AU CNEFE

TEL 02 54 94 46 14 -
FAX 02 54 94 46 50 -
cnefe@ffe.com Rappel :
Depuis décembre 2000, l'utilisation de la marque déposée : " Ecole Française d'Equitation " est réservée, aux adhérents du CNEFE. Toute utilisation abusive de la marque déposée " Ecole Française d'Equitation " expose à des sanctions pécuniaires auprès des tribunaux de commerce.

impression pourra séduire ou au contraire décourager.

Acteurs

L'accueil est un état d'esprit qui concerne tous les acteurs du centre, personnels d'écurie, administratif ou d'encadrement. Chacun doit se sentir pleinement concerné par cette fonction. Le personnel est clairement identifiable. Il est capable d'orienter vers la personne adéquate ou de faire patienter tout nouveau venu dans le club. Ce comportement essentiel n'est pas fréquent : rares sont les établissements où l'ensemble du personnel est impliqué par cette fonction. Le visiteur a alors l'impression très négative de ne pas être accueilli et que l'on ne s'intéresse pas à lui.

EXTRAIT DU CAHIER QUALITE DES EFE

LOCAL D'ACCUEIL

1	2	4
Point accueil inexistant ou mal signé	Local bien signalé et convivial	Idem idéalement situé et ordonné



Enfants

Adaptez vous aux publics que vous accueillez. Pour les enfants et les adolescents, les parents sont les prescripteurs : ce sont eux qu'il faut avant tout convaincre. Vendez les valeurs éducatives de l'activité, la gentillesse de votre cavalerie, la compétence de votre équipe pédagogique. Proposez une visite de l'établissement et principalement des écuries. Offrez aux enfants un premier contact avec les poneys. Proposez des horaires, sentez s'ils conviennent. Si possible,

fixez le jour et l'heure de la première leçon et rassurez sur le faible coût de l'équipement de base.

Adultes

Les adultes ont des aspirations bien différentes : pratiquer un sport de pleine nature, comprendre et connaître l'animal cheval, apprendre à monter pour s'amuser en concours, participer à une vie de club ou tout simplement rencontrer des gens. Prenez le temps de bien écouter leur demande, présentez les différentes activités, vendez l'ambiance du club et la nécessité qu'elles soient les aspirations des uns et des autres d'une

initiation rapide et réussie. Proposez des objectifs d'initiation à court terme pour permettre de mesurer régulièrement ce qui a été appris : mises en situation d'autonomie, ballades, randonnées. Proposez des horaires, sentez s'ils conviennent. Si possible fixez le jour et l'heure de la première leçon.

Conseils

L'accueil est une fonction fondamentale qui mérite de se retrouver décrite dans un document à diffusion interne pour diffusion à l'équipe du centre équestre. Si l'objectif est bien d'attirer de nouveaux cavaliers ou de fidéliser ceux qui sont entrés en

équitation encore faut-il collectivement, sous l'impulsion du dirigeant, avoir des arguments et les formaliser.

Axes

Construisez votre projet d'accueil autour de trois grands axes :

- implication de tous les acteurs du centre équestre
- valorisation du charme et du confort général et de la sécurité de vos espaces en tenant compte des publics que vous accueillez
- valorisation de vos savoir-faire en rédigeant les projets sportifs et/ou loisirs en mettant l'accent sur vos compétences et sur les valeurs que vous défendez. - F. Piquemal

EXTRAIT DU CAHIER QUALITE DES EFE

ACCUEIL			
1	2	4	6
Accueil inexistant ou mal signé	Permanence assurée partiellement	Accueil assuré en permanence	Fonction parfaitement maîtrisée

LES COORDONNÉES DES SERVICES FÉDÉRAUX

Connexions

Minitel 3614 FFE et 3615 FFE.
Minitel 3614 FFECOMPET
Internet www.ffe.com

FFE Boulogne

Le Quintet Bat E.
81 avenue Edouard Vaillant.
92517 Boulogne Cedex.
Standard : 01 58 17 58 17
Fax Présidence : 01 58 17 58 00
Fax DTN 01 58 17 58 53
Fax GICE 01 58 17 58 45
Minitel GICE : 3615 FFECOMPET
Vie Fédérale : 01 58 17 58 80
Fax Vie Fédérale : 01 58 17 58 84
email vie.federale@ffe.com

FFE CNTE

9 bd Macdonald. 75019 Paris
T 01 53 26 15 50
F 01 53 26 15 51

FFE CLUB

Parc Equestre. 41600 Lamotte
Standard cavaliers : 02 54 94 46 00
Fax direction : 02 54 94 46 10
Fax adhésions, licences :
02 54 94 46 20
Fax compétition CLUB :
02 54 94 46 30
Fax formation : 02 54 94 46 40

SIF

14490 Litteau.
T 02 31 51 21 10.
Fax dédié certificats médicaux
et autorisations parentales
uniquement 02 31 51 21 15

Adresses utiles

Assureur
GENERALI France Assurances
Cabinet PEZANT, 25 quai de la
Londe. BP 3032. 14017 Caen
cedex. T 02 31 06 11 60
F 02 31 94 24 74
**Service Juridique,
Fiscal & Social**
GHN Parc équestre, 41600

Lamotte. T 02 54 83 02 02
F 02 54 83 02 03

**Comité National des Ecoles
Françaises d'Équitation**
Parc équestre. 41600 Lamotte.
T 02 54 94 46 14
F 02 54 94 46 50

Identification généralisée
SIRE. BP6. 19231 Arnac
Pompador cedex.
Fax : 05 55 73 83 36

Enregistrement des Equidés
SIRE. BP3. 19231 Arnac
Pompador cedex.
T 05 55 73 83 83.
F 05 55 73 94 83

■ Cas n° 02/2002 : X...

1. Dans sa séance du 10 décembre 2002, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours formé contre la décision de la Commission de première instance du 18 juillet 2002 qui vous a reconnu responsable d'avoir monté le cheval " FAR WEST DE LA VEN " lors du concours de Brienne le Château du 7 avril 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Guy Vallarino, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Vedaprofen, substance interdite lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamné :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois ;
- à une amende de 800 euros ;
- à la suspension du cheval " FAR WEST DE LA VEN " de toutes compétitions pour une durée de trois mois.

3. La Commission Fédérale d'appel a entendu Madame X..., mère du cavalier mineur, en ses observations orales et excuse l'absence de Monsieur X..., tenu par ses obligations scolaires. Madame X... confirme que l'appel est limité à la seule mesure de suspension du cavalier X.... Sans qu'il soit besoin de statuer sur la recevabilité de l'appel, la Commission constate qu'il résulte des pièces du dossier ainsi que des débats, et qu'il n'est du reste pas contesté, que le cheval " FAR WEST DE LA VEN " a fait l'objet d'un traitement anti-inflammatoire et analgésique à la suite d'un déferrement accidentel sur le terrain du concours et que cette substance interdite lors des compétitions a été administrée afin d'occulter une boiterie lors de la participation à ce concours. La Commission relève enfin qu'aucun élément du dossier ne permet de vous exonérer de votre responsabilité.

4. L'utilisation du produit ci-dessus étant en outre de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles Monsieur X... a participé, la

Commission Fédérale d'appel, après en avoir délibéré, décide de confirmer la sanction disciplinaire de la suspension de la licence de compétition de Monsieur X... pour une durée de trois mois.

5. Cette sanction prendra effet à compter du 1er mars 2003.

6. Monsieur X... ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de cette sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte.

7. Étant précisé que s'agissant d'un cavalier mineur au moment des faits, seule la mention X.... figurera dans ces publications.

■ Cas n° 03/2002 Thierry MURINGER

1. Dans sa séance du 10 décembre 2002, la Commission fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours que vous avez formé contre la décision de la Commission de première instance du 17 juin 2002 qui vous a reconnu responsable d'avoir mené le cheval " DELGADO " lors de l'épreuve d'attelage de Castries du 14 avril 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Hennion a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Procaine, d'hydroxychlorphéniramine et de dexaméthasone, substances interdites lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamné :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois dont 2 mois assortis du sursis ;
- à une amende de 600 euros.

3. Madame la Présidente de la Fédération s'est également pourvue contre cette décision devant la Commission Fédérale d'appel afin de laisser à cette Commission toute latitude pour apprécier l'opportunité de modifier ces sanctions.

4. La Commission regrette que vous n'ayez pas jugé utile de déférer à sa convocation, sans en justifier ni vous en excuser.

Après examen des pièces figurant au dossier et en avoir immédiatement délibéré, la Commission observe tout d'abord que le cheval " DELGADO " était soumis, suivant vos propres déclarations et celles du docteur vétérinaire de Berry, à un traitement récurrent contre une " Pododermatite aiguë récidivante " par injection de produits interdits lors de compétitions sportives et de nature à modifier artificiellement l'aptitude du cheval à participer à ces compétitions. Elle observe en outre qu'aucun élément soumis à son examen n'est de nature à vous exonérer des faits qui vous sont reprochés et que votre appel devant la Commission, n'a d'autre objet que de vous faire bénéficier de son caractère suspensif.

5. En conséquence, la Commission Fédérale d'appel faisant application de l'article 73 de l'annexe au règlement intérieur, décide de prononcer :

- à votre égard :
 - a) La sanction de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois sans le bénéfice du sursis. Cette sanction prendra effet à compter du 1er mars 2003.
 - b) La sanction de l'amende pour un montant de 600 euros dont vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Équitation dès la notification de la présente décision.

à l'égard du cheval " DELGADO " :

La suspension temporaire de compétition du cheval pour une durée de trois mois. Cette sanction prendra effet à compter du 1er mars 2003.

6. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval " DELGADO " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué. Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

7. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquiescement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

8. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval " DELGADO " ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

■ Cas n° 9/2002 : Jean-François GOUTORBE

1. Dans sa séance du 10 décembre 2002, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours que vous avez formé contre la décision de la Commission de première instance du 23 septembre 2002 qui vous a reconnu responsable d'avoir monté le cheval " LAHNGRAFIN " lors du concours du Creusot du 7 juillet 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Gaillard, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Flunixin, substance interdite lors de compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamné :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois ;
- à une amende de 600 euros ;

et a prononcé la suspension du cheval " LAHNGRAFIN " de toute compétition jusqu'à ce qu'il ait subi, à votre initiative, un nouveau contrôle anti-dopage.

3. Au cours de sa séance, la Commission Fédérale d'appel a entendu vos explications ainsi que celles de votre avocat Maître Jaubert-Védrines. Vous ne contestez pas qu'avant sa participation au concours du Creusot, la jument " LAHNGRAFIN " qui est sujette à des chaleurs douloureuses, a fait l'objet d'un traitement par l'administration de " Finadine " dont la trace du principe actif a été retrouvée dans les prélèvements effectués lors du concours.

4. Après en avoir délibéré, la Commission observe que l'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves

auxquelles vous avez participé, elle prononce :

a) La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 4 mois.

Toutefois, s'agissant d'une première infraction, la Commission Fédérale d'appel a décidé de vous admettre au bénéfice du sursis pour une durée de 3 mois. La partie ferme de la sanction (1 mois) sera exécutée à partir du 1er mars 2003.

b) La suspension du cheval " LAHNGRAFIN " de toute compétition jusqu'à ce qu'il ait subi à votre initiative et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991 et à l'article 77 du règlement intérieur Annexe dopage de la FFE.

Compte tenu de la pathologie qui a expliqué l'emploi de la substance interdite, cette analyse de contrôle devra être effectuée après le 15 mars 2003.

c) La sanction de l'amende pour un montant de 1.000 euros dont vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Equitation dès notification de la présente décision. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval " LAHNGRAFIN " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué. Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

5. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent, notamment de l'acquittement de l'amende.

■ Cas n° 10 : X...

1. Dans sa séance du 10 décembre 2002, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation a examiné le recours formé contre la décision de la Commission de première instance du 29 septembre 2002 qui a reconnu X... responsable d'avoir monté le cheval " UNIQUE ET BELLE " lors du concours de Cognac du 19 juillet 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Gergoul, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la

présence de Phénylbutazone et d'Oxyphénybutazone, substances interdites lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance a condamné la cavalière :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois ;

- à une amende de 600 euros ;

- a prononcé la suspension du cheval " UNIQUE ET BELLE " de toute compétition pour une durée de trois mois.

3. Au cours de la séance, la Commission Fédérale d'appel a pris connaissance des observations écrites de Monsieur et Madame X..., à la qualité de représentants légaux de leur fille mineure, produites à l'appui de leur recours et les a entendus dans leurs observations orales.

Il en résulte, et il est acquis aux débats, qu'à la suite d'une blessure contractée lors d'un précédent concours, une automédication a été pratiquée sur le cheval " UNIQUE ET BELLE " sans aucune surveillance vétérinaire, par l'administration d'une dose importante d' " Equipalazone " dont la trace du principe actif a été décelée lors du concours auquel le cheval et la cavalière ont participé quelques jours plus tard.

En tant que de besoin, la Commission précise qu'il importe peu que cette automédication soit pratiquée à dessein dans la perspective d'une compétition, mais qu'il suffit, pour que l'infraction disciplinaire soit constituée, que l'analyse du prélèvement opéré à l'occasion d'une compétition révèle la présence d'un produit interdit en de telles circonstances par la loi et l'arrêté interministériel visés en prologue de la présente décision et que ce produit soit " de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété ".

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles X... a participé, la Commission Fédérale d'appel, après en avoir délibéré, décide de confirmer la décision de première instance et prononce :

a) La sanction disciplinaire de la suspension de la licence de compétition de Mademoiselle X... pour une durée de 3 mois.

b) La suspension du cheval UNIQUE ET BELLE pour une durée de 3 mois.

c) La sanction de l'amende pour un montant de 600 euros dont Monsieur et Madame X... s'acquitteront auprès de la Fédération Française d'Equitation en leur qualité de civilement responsables. Cette sanction est applicable dès la notification de la présente décision. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne le déclassement de Mademoiselle X... ainsi que celui du cheval " UNIQUE ET BELLE " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

5. Ces sanctions, visant le cheval et la cavalière, prendront effet à compter du 1er mars 2003.

6. Mademoiselle X... ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent, notamment de l'acquittement de l'amende.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Equitation, le cheval " UNIQUE ET BELLE " ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à l'initiative de sa cavalière et à ses frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

8. Etant précisé que s'agissant d'une cavalière mineure au moment des faits, seule la mention X... figurera dans ces publications.

■ Cas n° 11/2002 : Perrine LHERMITTE

1. Dans sa séance du 10 décembre 2002, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Equitation a examiné le recours que vous avez formé contre la décision de la Commission de première instance du 23 septembre 2002 qui vous a reconnue responsable d'avoir monté le cheval " CLEMENCE DE TITUS " lors du concours de Cluny le 29 juillet 2002, alors que le contrôle

anti-dopage effectué par le Docteur Gaillard, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence d'Ibuprofen, substance interdite lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamnée :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois ;

- à la suspension du cheval " CLEMENCE DE TITUS " jusqu'à ce qu'il ait subi à votre initiative et à vos frais un nouveau contrôle anti-dopage.

3. Après avoir entendu vos observations orales sur termes desquelles vous avez déclaré ignorer l'origine de la substance interdite décelée lors des prélèvements, la Commission Fédérale d'appel n'a trouvé aucun élément de nature à vous exonérer de votre responsabilité.

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, la Commission Fédérale d'appel, après en avoir délibéré, a prononcé :

a) La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois.

b) La suspension du cheval " CLEMENCE DE TITUS " de toute compétition jusqu'à ce qu'il ait subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991 et à l'article 77 du Règlement Intérieur Annexe dopage de la FFE.

Ces sanctions prendront effet à compter du 1er mars 2003.

5. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval " CLEMENCE DE TITUS " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

6. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent.

■ Cas n°6/2002 : Guy MARTIN

1. Dans sa séance du 28 janvier 2003, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours formé contre la décision de la Commission de première instance du 5 novembre 2002 qui a reconnu Monsieur Guy Martin responsable d'avoir laissé monter le cheval " KADANS " lors des épreuves du concours de Montbéliard-Valentigney du 1er juin 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Vallarino, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Hydroxyéthyl Promazine et de Hydroxypropazine, substances interdites lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

Vous n'avez pas souhaité faire réaliser de contre-expertise.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamné :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 3 mois, et constatant que vous étiez en état de récidive compte tenu de la condamnation déjà prononcée contre vous, le 13 novembre 2001, de trois mois de suspension avec sursis de votre licence de compétition, a constaté et prononcé la révocation de ce sursis portant à 6 mois la suspension de votre licence de compétition et fixant à 3 mois la suspension du cheval " KADANS " ;
- à une amende de 1.500 euros.

3. Madame la Présidente de la Fédération a également interjeté appel de cette décision afin de laisser à la Commission fédérale d'appel toute latitude pour apprécier l'opportunité de modifier ces sanctions.

4. La Commission a entendu Maître Clavel en ses observations et a pris connaissance des pièces produites à l'issue de la séance.

5. Après en avoir immédiatement délibéré, la Commission n'a pu que souscrire à l'analyse des circonstances de l'espèce effectuée par la Commission de première instance et notamment à la seule responsabilité de Monsieur Guy Martin, qui en sa qualité de professionnel en charge du cheval " KADANS " ne pouvait pas ignorer que l'affection dont l'animal se trouvait frappé le rendait inapte à concourir

dans les épreuves au titre desquelles il était engagé pour le jour même.

6. En répression, la Commission décide :

- de porter de 3 à 6 mois la période de suspension de votre licence de compétition, en ce non-compris la révocation du sursis résultant de la précédente condamnation du 13 novembre 2001, soit au total 9 mois de suspension sans sursis ;
- de faire prendre effet à cette période de suspension à la date du 1er avril 2003 ;
- de confirmer la suspension du cheval " KADANS " de toute compétition pendant une durée de 3 mois à compter du 1er avril 2002 ;
- de confirmer la condamnation à l'amende de 1.500 euros qui devra être exécutée immédiatement dès la notification de la présente décision.

6. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval " KADANS " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle vous impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

7. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de la sanction et de toutes les conséquences qu'elle comporte, notamment l'acquittement de l'amende à laquelle vous avez été condamné.

8. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval " KADANS " ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à votre demande et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

■ Cas n°12/2002 Laurent GHIRAGOSSIAN

1. Dans sa séance du 28 janvier 2003, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours que vous avez formé contre la décision de la Commission de première instance du 4 novembre 2002 qui vous

a reconnu responsable d'avoir monté le cheval " HOXFORD ROYAL " lors du concours Campriou du 18 août 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Hennion, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Hydrochlorothiazide et de Chlorotiazide, substances interdites lors de compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance vous a condamné :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de trois mois ;
- à une amende de 600 euros ;

et a prononcé la suspension du cheval " HOXFORD ROYAL " de toute compétition jusqu'à ce qu'il ait subi, à votre initiative, un nouveau contrôle anti-dopage.

3. Au cours de sa séance, la Commission Fédérale d'appel a entendu vos explications ainsi que celles de votre avocat Maître Jaubert-Védrines. Vous ne contestez pas qu'avant sa participation au concours, le cheval a fait l'objet d'un traitement suivant la prescription du docteur vétérinaire Benoît Mace du 23 juillet 2002, telle que son attestation figure au dossier.

4. Après en avoir délibéré, la Commission observe que l'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles vous avez participé, elle prononce :

a) La sanction disciplinaire de la suspension de votre licence de compétition pour une durée de 4 mois.

Toutefois, s'agissant d'une première infraction, la Commission Fédérale d'appel a décidé de vous admettre au bénéfice du sursis pour une durée de 2 mois. La partie ferme de la sanction (2 mois) sera exécutée à partir du 15 avril 2003.

b) La suspension immédiate du cheval " HOXFORD ROYAL " de toute compétition jusqu'à ce qu'il ait subi à votre initiative et à vos frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991 et à l'article 77 du règlement intérieur Annexe dopage de la FFE.

c) La sanction immédiate de l'amende pour un montant de 600 euros dont

vous vous acquitterez auprès de la Fédération Française d'Équitation dès notification de la présente décision. Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne votre déclassement ainsi que celui du cheval " HOXFORD ROYAL " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

5. Vous ne pourrez reprendre vos activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent, notamment de l'acquittement de l'amende.

■ Cas n°13/2002 : X...

1. Dans sa séance du 28 janvier 2003, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours formé contre la décision de la Commission de première instance du 4 novembre 2002 qui a reconnu Mademoiselle X... responsable d'avoir monté le cheval " VOL PLANE DELAUNAY " lors du concours de Vitteaux du 18 août 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Gaillard, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence de Procaine et de Monodesmethylchlorphéniramine, substances interdites lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

Vous n'avez pas souhaité faire réaliser une contre-expertise.

2. En répression, la Commission de première instance a condamné la cavalière :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de sa licence de compétition pour une durée de trois mois ;
 - à une amende de 600 euros ;
- a prononcé la suspension du cheval " VOL PLANE DELAUNAY " de toute compétition pour une durée de trois mois.

3. Au cours de la séance, la Commission Fédérale d'appel a pris connaissance de vos observations écrites.

Il en résulte, et il est acquis aux débats, que l'analyse des prélèvements a révélé la présence de substances interdites par application des textes précités ; qu'il suffit, pour que l'infraction disciplinaire soit constituée, que l'analyse du prélèvement opéré à l'occasion d'une compétition révèle la présence d'un produit interdit en de telles circonstances par la loi et l'arrêté interministériel visés en prologue de la présente décision et que ce produit soit " de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété ".

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles Mademoiselle X... a participé, la Commission Fédérale d'appel, après en avoir délibéré, décide de confirmer la décision de première instance et prononce :

- a) La sanction disciplinaire de la suspension de sa licence de compétition pour une durée de 3 mois.
 - b) La suspension du cheval " VOL PLANE DELAUNAY " pour une durée de 3 mois.
 - c) La sanction de l'amende pour un montant de 600 euros dont Madame X... s'acquittera auprès de la Fédération Française d'Équitation en sa qualité de civilement responsable. Cette sanction est applicable dès la notification de la présente décision.
- Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne le déclassement de Mademoiselle X... ainsi que celui du cheval " VOL PLANE DELAUNAY " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélèvement a été effectué.

Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

5. Ces sanctions, visant le cheval et la cavalière, prendront effet à compter du 1er avril 2003.

6. Mademoiselle X... ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent, notamment de l'acquittement de l'amende.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval " VOL PLANE DELAUNAY " ne pourra reprendre la compétition

qu'après avoir subi à l'initiative de sa cavalière et à ses frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.

8. Etant précisé que s'agissant d'une cavalière mineure au moment des faits, seule la mention X... figurera dans ces publications à la place de son nom.

■ Cas n° 15/2002 : X...

1. Dans sa séance du 28 janvier 2003, la Commission Fédérale d'appel de lutte contre le dopage de la Fédération Française d'Équitation a examiné le recours formé contre la décision de la Commission de première instance du 4 novembre 2002 qui a reconnu Mademoiselle X... responsable d'avoir monté le cheval " FLOREEN D'OR " lors du concours de Grimaud Saint Tropez du 15 septembre 2002, alors que le contrôle anti-dopage effectué par le Docteur Hennion, a révélé, dans les prélèvements opérés sur l'animal, la présence d'Hydroxyethyl et Acepromazine, substances interdites lors des compétitions sportives par application combinée de l'article 1er de la loi n° 89-432 du 28 juin 1989 et de l'arrêté interministériel du 21 novembre 1996 pris pour l'application de la loi.

2. En répression, la Commission de première instance a condamné la cavalière :

- à la sanction disciplinaire de la suspension de sa licence de compétition pour une durée de trois mois ;
- à une amende de 600 euros ;
- a prononcé la suspension du cheval " FLOREEN D'OR " de toute compétition pour une durée de trois mois.

3. Au cours de la séance, la Commission Fédérale d'appel a pris connaissance des observations écrites produites à l'appui de son recours.

Il en résulte, et il est acquis aux débats, que l'analyse des prélèvements a révélé la présence de substance interdite par application des textes précités ; qu'il suffit, pour que l'infraction disciplinaire soit constituée, que l'analyse du prélèvement opéré à l'occasion d'une compétition révèle la présence d'un produit interdit en de telles circonstances par la loi et l'arrêté interministériel visés en prologue de la présente décision et que ce produit soit " de nature à modifier artificiellement les capacités ou à masquer l'emploi de substances ou de procédés ayant cette propriété ".

4. L'utilisation du produit ci-dessus désigné étant de nature à affecter les résultats des épreuves auxquelles Mademoiselle X... a participé, la Commission Fédérale d'appel, après en avoir délibéré, décide de confirmer la décision de première instance et prononce :

- a) La sanction disciplinaire de la suspension de sa licence de compétition pour une durée de 3 mois.
 - b) La suspension du cheval " FLOREEN D'OR " pour une durée de 3 mois.
 - c) La sanction de l'amende pour un montant de 600 euros dont Madame X... s'acquittera auprès de la Fédération Française d'Équitation en sa qualité de civilement responsable. Cette sanction est applicable dès la notification de la présente décision.
- Conformément aux dispositions de l'article 74 du règlement intérieur (annexe dopage), la présente sanction entraîne le déclassement de Mademoiselle X... ainsi que celui du cheval " FLOREEN D'OR " dans toutes les épreuves du concours à l'occasion duquel le prélève-

ment a été effectué. Elle impose, en outre, la restitution des prix, primes et récompenses obtenues à l'occasion de ce concours.

5. Ces sanctions, visant le cheval et la cavalière, prendront effet à compter du 1er avril 2003.

6. Mademoiselle X... ne pourra reprendre ses activités de compétition qu'après avoir justifié de l'exécution de ces sanctions et de toutes les conséquences qu'elles comportent, notamment de l'acquittement de l'amende.

7. Ainsi que le prévoit l'article 77 du règlement intérieur (annexe dopage) de la Fédération Française d'Équitation, le cheval " FLOREEN D'OR " ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir subi à l'initiative de sa cavalière et à ses frais, un nouveau contrôle anti-dopage effectué dans les conditions prévues aux articles 4 à 7 du décret n° 91-837 du 30 août 1991.



8. Etant précisé que s'agissant d'une cavalière mineure au moment des faits, seule la mention X... figurera dans ces publications à la place de son nom.

L'Estafette


Bulletin d'abonnement
 À recevoir ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE, 9, Blvd. Malesherbes, 75019 Paris.

Le journal des passionnés de l'équitation de pleine nature

- 3,10 € pour les titulaires d'une licence fédérale FFE Flechee Tourisme equestre.
- 4,50 € pour les titulaires d'une licence fédérale FFE.
- 6,20 € pour le grand public.

Nom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 N° Licence : _____



COMITE NATIONAL DE TOURISME EQUESTRE
DE LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

* Revue trimestrielle

135 candidats reçus à l'APB en 2002

Abderahmane Amel, Andre Tony, Antonio Sara, Baeza Régine, Barbot Marine, Barroso Maël, Beaucourt Ludvine, Billaud Marie, Blanquet Danièle,

Boismard Aude, Bordier Frédéric, Borg Steffy, Bouchard Blandine, Boucherot Julie, Bouchot Céline, Boudoire Aude, Bougault Bertrand, Bourgeonier Amélie, Breton Caroline, Bruchet Gaëlle, Bruyere Yoann, Chaix Jérémy, Charles Delphine, Charrieras Anastasia, Chavent Marie, Chazaud Célia, Chevalier Julie, Cheville Anne, Clerici Caroline, Comont Claire, Corse Jérôme, Cottenceau Ophélie, Coulomb Elvire, Courtois Gwenoëla, Daubriac Claire, Debonlier Julien, Desbrosses Cyrielle, Deshayes Mélanie, Devaux Morgane, Dhaisne Marie-Clémence, Donati Valérie, Faivre Tristan, Fastre Héléne, Fourier Olivier, Fraysse Marie-Ange, Gailly Anne-Laure, Garlej Marie, Garnier Chrystelle, Gaudin Wilfried, Golfier Domitille, Gressot

Charlotte, Gurnari Elza, Hay Adeline, Huckel Charlotte, Idiart Jon, Irholci Nathalie, Itier Ester, Jeanson Florence, Jolis Renaud, Jourdain Caroline, Jourdain Geneviève, Jourdan Sophie, Keraudren Nolwen, Kerkhof Elise, Kissel Claire, Lacorne Amélie, Lagrue Aurélie, Lambert Sandrine, Langard Emilie, Langlois Jérémy, Lanoze Fabienne, Launay Emilie, Le Goe Laëtitia, Le Quentrec Solène, Leblond Alexia, Leborgne Jenny, Lebouazda Rachid, Legait Sengez Sabine, Leger Ophélie, Lemiere Anne, Lemoine Florence, Liger Elisa, Magnat Noémie, Mahe Charlotte, Malleton Floriane, Marchand Héléne, Martin Anna, Martin Elodie, Mary Louise, Meral Stanilas, Merine Estelle, Mevel Anne-Sophie, Montamat Mélanie, Montebran Vanessa,

Montet Mathieu, Morvan Thierry, Mureau Anne-Laure, Naphtine Louise, Nebunu Nicolas, Niezborala Agathe, Noel Sébastien, Oheix Sophie, Pargue Sylvie, Peloille Matthias, Pernelle Isaline, Petit Muriel, Pierrot Mélinda, Pirrus Céline, Ponseau Marie, Prud'homme Marion, Puig Rodolphe, Quinio Edouard, Rambert Héloïse, Ravier Marie, Raynaud Natacha, Ribes Alexandre, Ribo Mélanie, Riou Julie, Rivier Charlene, Roche Morel Virginie, Rolland Valérie, Rousseau Cécile, Silvent Mandine, Soulayrac Lisa, Trancart Pauline, Truchet Marjorie, Van Den Broek Maud, Vantaux Amélie, Vargas Laurianne, Vennat Héléne, Vergnes Jean-François, Vericel Alexandra, Vialle Sylvette, Viguier Antoine, Volfin Bérangère.

STATISTIQUES 2002

Région	Inscrits		% de réussite
	Admis	Reçus	
Aquitaine	8	6	75,00
Auvergne	5	5	100,00
Bourgogne	4	4	100,00
Bretagne	10	10	100,00
Franche Comté	8	8	100,00
Ile de France	16	16	100,00
Languedoc	9	9	100,00
Limousin	10	10	100,00
Lorraine	3	3	100,00
Midi Pyrénées	13	13	100,00
Nord	5	5	100,00
Normandie	9	8	88,89
Pays de la Loire	2	2	100,00
Poitou Charentes	4	4	100,00
Provence	11	11	100,00
Rhône Alpes	21	20	95,24
Centre Val de L.	1	1	100,00
TOTAL	139	135	97,12

TABLEAUX DE BORD DES LICENCES ET DES CONCOURS EN AVRIL

Tarn-&Garonne et Champagne-Ardennes en pole position

8 départements et une région avaient dépassé leur total de licences 2002 au 15 avril 2003. Les 408 585 licences FFE émises par les groupes adhérents représentent 94,37% du total 2002.

Top départements

1. Tarn-et-Garonne, 106,73%. 2. Aube, 106,12%. 3. Seine-Saint-

Denis, 104,83%. 4. Guadeloupe, 102,36%. 5. Manche, 101,65%. 6. Martinique, 101,50%. 7. Territoire de Belfort, 101,16%. 8. Deux-Sèvres, 100,00%.

Top régions

1. Champagne-Ardennes, 100,06%. 2. Côte d'Azur, 97,94%. 3. Alsace, 96,91%.

DÉNOMINATION	AFFILIÉS		DONT NON AFFILIÉS 2002	NOUVEAUX ADHÉRENTS	
	2003	2002		2003	2002
CLAF	1 253	23%	58	11%	5%
CLAG	2 380	44%	131	24%	6%
ORAF	1 099	20%	182	34%	17%
ORAG	692	13%	165	31%	24%
CLAG + CLAF	3 633	67%	189	35%	5%
ORAG + ORAF	1 791	33%	347	65%	19%
CLAF + ORAF	2 352	43%	240	45%	10%
CLAG + ORAG	3 072	57%	296	55%	10%
TOTAL	5 424	100%	536	100%	10%

CCE & dressage en forte progression

Sources FFE Compet et SIF. Le tableau cumule les clôtures des semaines 10 à 13.

En concours SIF, les équipes sont comptabilisées pour le nombre de couples les composant.

		MARS 2002	MARS 2003	EVOLUTION	JANV-MAR 2002	JANV-MAR 2003	EVOLUTION
CONCOURS	Amateur & Pro	185	152	-17,84%	275	242	-12,00%
	SHF	87	61	-29,89%	107	79	-26,17%
	Total FFE Compet	220	180	-18,18%	311	274	-11,90%
	Club & Ponam	360	401	11,39%	753	810	7,57%
	ANPFS	56	30	-46,43%	66	31	-53,03%
	Total SIF	416	431	3,61%	819	841	2,69%
	Total général	636	611	-3,93%	1130	1115	-1,33%
EPREUVES	Amateur & Pro	1 223	1 296	5,97%	1 688	1 761	4,32%
	SHF	518	671	29,54%	584	763	30,65%
	Total FFE Compet	1 741	1 967	12,98%	2 272	2 524	11,09%
	Club & Ponam	2188	2391	9,28%	4548	4863	6,93%
	ANPFS	249	129	-48,19%	289	131	-54,67%
	Total SIF	2437	2520	3,41%	4837	4994	3,25%
	Total général	4178	4487	7,40%	7109	7518	5,75%
ENGAGÉS	Amateur & Pro	59 620	58 046	-2,64%	78 475	77 189	-1,64%
	SHF	18 070	18 274	1,13%	18 699	19 713	5,42%
	Total FFE Compet	77 690	76 320	-1,76%	97 174	96 902	-0,28%
	Club & Ponam	26580	30408	14,40%	59810	65616	9,71%
	ANPFS	635	467	-26,46%	718	469	-34,68%
	Total SIF	27215	30875	13,45%	60528	66085	9,18%
	Total général	104905	107195	2,18%	157702	162987	3,35%
DONT CSO	Amateur & Pro	53 669	51 311	-4,39%	69 436	67 452	-2,86%
	SHF	17 175	16 980	-1,14%	17 457	18 054	3,42%
	Total FFE Compet	70 844	68 291	-3,60%	86 893	85 506	-1,60%
	Club & Ponam	20937	22532	7,62%	48675	50762	4,29%
	ANPFS	596	443	-25,67%	679	445	-34,46%
	Total SIF	21533	22975	6,70%	49354	51207	3,75%
	Total général	92377	91266	-1,20%	136247	136713	0,34%
DONT CCE	Amateur & Pro	2 986	3 246	8,71%	2 986	4 729	58,37%
	SHF	631	799	26,62%	915	1 116	21,97%
	Total FFE Compet	3 617	4 045	11,83%	3 901	5 845	49,83%
	Club & Ponam	2375	3151	32,67%	4386	4969	13,29%
	Total SIF	2375	3151	32,67%	4386	4969	13,29%
	Total général	5992	7196	20,09%	8287	10814	30,49%
DONT DRE	Amateur & Pro	2 454	3 124	27,30%	3 841	4 569	18,95%
	SHF	177	319	80,23%	226	343	51,77%
	Total FFE Compet	2 631	3 443	30,86%	4 067	4 912	20,78%
	Club & Ponam	1171	1249	6,66%	2412	2674	10,86%
	ANPFS	39	24	-38,46%	39	24	-38,46%
	Total SIF	1210	1273	5,21%	2451	2698	10,08%
Total général	3841	4716	22,78%	6518	7610	16,75%	

TABLEAU DE BORD DES LICENCES AU 15 AVRIL 2003

DÉPARTEMENTS - RÉGIONS	LICENCES 2003 AU 15 AVRIL					LICENCES 2002 AU 15 AVRIL			TAUX DE RENOUVELLEMENT		
	PONEY	CHEVAL	TOURISME	TOTAL	Rc	NB	%	Rc	Lic. 2002	%	Rc
67 Bas Rhin	3303	3133	1694	8130	11	7833	3,79%	46	8438	96,35%	34
68 Haut Rhin	1386	1846	966	4198	42	4094	2,54%	56	4416	95,06%	46
Total Alsace	4689	4979	2660	12328	15	11927	3,36%	10	12854	95,91%	3
24 Dordogne	812	1387	658	2857	60	2679	6,64%	27	3034	94,17%	53
33 Gironde	4157	4881	615	9653	6	9601	0,54%	74	10437	92,49%	66
40 Landes	832	937	298	2067	73	1891	9,31%	11	2092	98,80%	16
47 Lot Et Garonne	516	1125	647	2288	67	2094	9,28%	12	2294	99,74%	10
64 Pyrenees Atlantiques	1922	2046	570	4538	38	4318	5,09%	32	4670	97,17%	27
Total Aquitaine	8239	10376	2788	21403	6	20583	3,98%	8	22527	95,01%	9
03 Allier	702	720	303	1725	77	1768	-2,43%	90	2051	84,11%	97
15 Cantal	601	525	314	1440	88	1534	-6,13%	99	1648	87,38%	90
43 Haute Loire	573	601	348	1522	95	1352	12,57%	6	1518	100,26%	8
63 Puy De Dome	1298	1917	666	3881	43	3613	7,42%	22	3961	97,98%	19
Total Auvergne	3174	3763	1631	8568	19	8267	3,64%	9	9178	93,35%	16
21 Cote D'Or	1230	3067	259	4556	37	4342	4,93%	33	4652	97,94%	21
58 Nièvre	322	542	329	1193	93	1206	-1,08%	85	1334	89,43%	87
71 Saone Et Loire	1384	1491	577	3452	50	3125	10,46%	8	3547	97,32%	26
89 Yonne	1047	1317	454	2818	61	2637	6,86%	25	3151	89,43%	86
Total Bourgogne	3983	6417	1619	12019	16	11310	6,27%	4	12684	94,76%	11
22 Cote D'Armor	1636	1342	523	3501	49	3457	1,27%	65	3864	90,61%	76
29 Finistere	2892	2675	537	6104	20	5879	3,83%	45	6406	95,29%	45
35 Ille Et Vilaine	2205	2573	646	5424	25	5136	5,61%	29	5546	97,80%	22
56 Morbihan	2588	2152	373	5113	29	4744	7,78%	18	5237	97,63%	23
Total Bretagne	9321	8742	2079	20142	8	19216	4,82%	7	21053	95,67%	5
18 Cher	1171	1135	233	2539	62	2558	-0,74%	83	2822	89,97%	82
28 Eure Et Loir	1602	1107	264	2973	57	2989	-0,54%	78	3245	91,62%	71
36 Indre	947	902	206	2055	74	2024	1,53%	63	2243	91,62%	70
37 Indre Et Loire	2378	1858	519	4755	35	4553	4,44%	40	4907	96,90%	32
41 Loir Et Cher	1661	1711	298	3670	46	3400	7,94%	15	3764	97,50%	25
45 Loiret	2776	1768	370	4914	33	4788	2,63%	54	5240	93,78%	58
Total Centre Val de Loire	10535	8481	1890	20906	7	20312	2,92%	12	22221	94,08%	14
08 Ardennes	830	800	335	1965	76	1841	6,74%	26	1982	99,14%	13
10 Aube	921	1000	178	2099	72	1814	15,71%	3	1978	106,12%	2
51 Marne	1652	1874	330	3856	44	3752	2,77%	53	3935	97,99%	18
52 Haute Marne	603	845	181	1629	79	1555	4,76%	37	1648	98,85%	15
Total Champagne Ardennes	4006	4519	1024	9549	18	8962	6,55%	3	9543	100,06%	1
20 Corse	685	936	492	2113	71	2061	2,52%	57	2214	95,44%	44
Total Corse	685	936	492	2113	23	2061	2,52%	16	2214	95,44%	7
06 Alpes Maritimes	2766	2065	583	5414	26	5024	7,76%	19	5432	98,67%	11
83 Var	1830	2328	597	4755	35	4407	7,90%	16	4951	96,04%	38
Total Cote D'Azur	4596	4393	1180	10169	17	9431	7,83%	2	10383	97,94%	2
25 Doubs	1457	1671	396	3524	48	3499	0,71%	72	3744	94,12%	55
39 Jura	397	916	313	1626	80	1585	2,59%	55	1733	93,83%	57
70 Haute Saone	886	555	158	1599	81	1525	4,85%	36	1665	96,04%	39
90 Territoire De Belfort	520	588	114	1222	92	1150	6,26%	28	1208	101,16%	7
Total Franche Comte	3260	3730	981	7971	20	7759	2,73%	14	8350	95,46%	6
11 Aude	736	947	555	2238	89	2269	-1,37%	87	2431	92,06%	68
30 Gard	2537	2417	559	5513	24	5352	3,01%	51	5686	96,96%	31
34 Herault	2724	2889	958	6571	18	6146	6,92%	23	6773	97,02%	30
48 Lozere	218	329	144	691	100	744	-7,12%	100	840	82,26%	101
66 Pyrenees Orientales	1049	1049	198	2296	66	2381	-3,57%	94	2617	87,73%	88
Total Languedoc Roussillon	7264	7831	2414	17309	11	16892	2,47%	17	18347	94,34%	13
19 Correze	657	1311	291	2259	68	2189	3,20%	49	2484	90,94%	75
23 Creuse	222	257	282	761	99	754	0,93%	68	921	82,63%	99
87 Haute Vienne	768	1096	617	2481	63	2590	-4,21%	95	2767	89,66%	85
Total Limousin	1647	2664	1190	5501	22	5533	-0,58%	23	6172	89,13%	23
54 Meurthe Et Moselle	2574	2946	281	5801	22	5497	5,53%	30	6063	95,68%	41
55 Meuse	464	495	272	1231	91	1310	-6,03%	98	1415	87,00%	91
57 Moselle	2479	2733	425	5637	23	5671	-0,60%	80	6116	92,17%	67
88 Vosges	1061	1628	188	2877	59	2926	-1,67%	89	3178	90,53%	78
Total Lorraine	6578	7802	1166	15546	13	15404	0,92%	20	16772	92,69%	19

TABLEAU DE BORD DES LICENCES AU 15 AVRIL 2003

DÉPARTEMENTS - RÉGIONS	LICENCES 2003 AU 15 AVRIL					LICENCES 2002 AU 15 AVRIL			TAUX DE RENOUVELLEMENT		
	PONEY	CHEVAL	TOURISME	TOTAL	Rg	NB	%	Rg	Lic. 2002	%	Rg
09 Ariège	428	365	149	942	96	1035	-8,99%	101	1120	84,11%	96
12 Aveyron	487	839	313	1639	78	1682	-2,56%	82	1809	90,60%	77
31 Haute Garonne	2393	3560	793	6746	17	6430	4,91%	35	7252	93,02%	62
32 Gers	532	650	262	1444	87	1446	-0,14%	76	1610	89,69%	84
46 Lot	504	418	200	1122	95	1126	-0,36%	77	1241	90,41%	79
65 Hautes Pyrénées	509	858	164	1531	84	1484	3,17%	50	1584	96,65%	33
81 Tarn	1331	1191	577	3099	53	3068	1,01%	67	3347	92,59%	65
82 Tarn Et Garonne	692	702	144	1538	82	1286	19,60%	1	1441	106,73%	1
Total Midi Pyrénées	6876	8583	2602	18061	9	17557	2,87%	13	19404	93,08%	17
59 Nord	6966	7857	1450	16273	2	15620	4,18%	43	16939	96,07%	36
62 Pas De Calais	3550	3363	816	7729	13	7610	1,56%	62	8335	92,73%	64
Total Nord Pas de Calais	10516	11220	2266	24002	4	23230	3,32%	11	25274	94,97%	10
14 Calvados	1945	2445	597	4987	30	4934	1,07%	66	5951	83,80%	98
27 Eure	2616	3039	658	6313	19	6394	-1,27%	86	7465	84,57%	95
50 Manche	2037	2072	327	4436	39	3872	14,57%	5	4364	101,65%	5
61 Orne	1118	1331	700	3149	52	2930	7,47%	21	3458	91,06%	74
76 Seine Maritime	4313	3779	689	8781	8	8216	6,88%	24	9249	94,94%	47
Total Normandie	12029	12666	2971	27666	3	26346	5,01%	6	30487	90,75%	22
75 Paris	1500	5637	54	7191	15	7132	0,83%	70	7628	94,27%	51
77 Seine Et Marne	6279	5721	1029	13029	3	13102	-0,56%	79	14225	91,59%	72
78 Yvelines	8450	8140	513	17103	1	16741	2,16%	58	18158	94,19%	52
91 Essonne	7088	4463	824	12375	4	11818	4,71%	38	12481	99,15%	12
92 Hauts De Seine	5491	3398	24	8913	7	8970	-0,64%	81	9451	94,31%	50
93 Seine Saint Denis	1471	979	22	2472	64	2207	12,01%	7	2358	104,83%	3
94 Val De Marne	3070	2208	22	5300	27	5229	1,36%	64	5410	97,97%	20
95 Val D'Oise	3989	3405	708	8102	12	7783	4,37%	42	8481	95,53%	43
Total Ile De France	37338	33951	3196	74485	1	72962	2,09%	19	78192	95,26%	8
44 Loire Atlantique	4664	2791	827	8282	10	7646	8,32%	13	8489	97,56%	24
49 Maine Et Loire	2399	2042	676	5117	28	5247	-2,48%	91	5564	91,97%	69
53 Mayenne	568	531	397	1496	86	1440	3,89%	44	1591	94,03%	56
72 Sarthe	1397	1375	299	3071	54	3170	-3,12%	93	3504	87,64%	89
85 Vendée	1217	1647	576	3440	51	3420	0,58%	73	3672	93,68%	59
Total Pays de la Loire	10245	8386	2775	21406	5	20923	2,31%	18	22820	93,80%	15
02 Aisne	1838	2411	684	4933	32	4856	1,59%	61	5276	93,50%	60
60 Oise	3249	4122	1039	8410	9	8468	-0,68%	82	9304	90,39%	80
80 Somme	2265	1453	689	4407	40	4283	2,90%	52	4682	94,13%	54
Total Picardie	7352	7986	2412	17750	10	17607	0,81%	21	19262	92,15%	21
16 Charente	927	1782	303	3012	55	2956	1,89%	60	3135	96,08%	35
17 Charente Maritime	1391	2652	924	4967	31	4929	0,77%	71	5345	92,93%	63
79 Deux Sevres	1132	1152	716	3000	56	2775	8,11%	14	3000	100,00%	9
86 Vienne	1017	1351	528	2896	58	2870	0,91%	69	3204	90,39%	81
Total Poitou Charentes	4467	6937	2471	13875	14	13530	2,55%	15	14684	94,49%	12
04 Alpes Haute Provence	912	321	140	1373	90	1373	0,00%	75	1455	94,36%	49
05 Hautes Alpes	331	551	294	1176	94	1235	-4,78%	96	1424	82,58%	100
13 Bouches Du Rhone	4787	4414	805	10006	5	10114	-1,07%	84	10832	91,53%	73
84 Vaucluse	2743	1358	305	4406	41	4220	4,41%	41	4462	98,74%	17
Total Provence	8773	6644	1544	16961	12	16942	0,11%	22	18273	92,82%	18
01 Ain	2445	2790	680	5915	21	5495	7,64%	20	5969	99,10%	14
07 Ardeche	1182	644	539	2365	65	2259	4,69%	39	2462	96,06%	37
26 Drome	1475	1196	870	3541	47	3469	2,08%	59	3938	89,92%	83
38 Isere	3445	2262	1155	6862	16	6511	5,39%	31	7147	96,01%	40
42 Loire	2650	1407	706	4763	34	4604	3,45%	48	4906	97,09%	28
69 Rhone	3022	3274	1262	7578	14	7223	4,91%	34	7808	97,05%	29
73 Savoie	835	928	410	2173	70	2098	3,57%	47	2333	93,14%	61
74 Haute Savoie	1751	1512	581	3844	45	3512	9,45%	10	4089	94,47%	48
Total Rhone Alpes	16805	14013	6223	37041	2	35171	5,32%	5	38632	95,88%	4
971 Guadeloupe	427	401	81	909	97	780	16,54%	2	888	102,36%	4
972 Martinique	409	420	49	878	98	800	9,75%	9	865	101,50%	6
973 Guyane	148	259	58	465	101	489	-4,91%	97	543	85,64%	93
974 Réunion	1076	692	255	2023	75	1754	15,34%	4	2117	95,56%	42
98 Nouvelle Calédonie	902	523	112	1537	83	1425	7,86%	17	1771	86,79%	92
99 Etranger	352	1036	3	1391	89	1412	-1,49%	88	1629	85,39%	94
Total Etranger DOM - TOM	3314	3331	558	7203	21	6660	8,15%	1	7813	92,19%	20
TOTAL GENERAL	185692	188150	48132	421974		408595	3,28%		447139	94,37%	

CONCOURS FEI MONDE EN JUIN

Disc	DATES	Lieu	Catégorie
ATT	6 juin-9 juin	Wachnebeke BEL	CAI A 1-2-4/CAIP-A 4
ATT	8 juin-9 juin	Saumur FRA	CAI-A-4/CAIP-a1-2-4
ATT	12 juin-15 juin	Altenfelden AUT	CAI-A 1-2-4/CAIP-A 1-2-4
ATT	17 juin-22 juin	Aachen GER	CAIO
ATT	19 juin-22 juin	Dillenburg GER	CAI-B 1/CAIP-B 1
ATT	19 juin-22 juin	Fürstentfeldbruck GER	CAI-B
ATT	20 juin-22 juin	Blainville, QC CAN	CAI-A
CCE	1er juin	Sansaw GBR	CIC**
CCE	4 juin-8 juin	Bromont, QC CAN	CCI**/CCI**/CIC*
CCE	5 juin-8 juin	Bialy Bor POL	CCI**/CIC**
CCE	5 juin-8 juin	Bramham GBR	CCI***
CCE	5 juin-8 juin	Werrabee/Melbourne, VIC AUS	CCI**/CCI**/CIC***-W
CCE	8 juin-9 juin	Berne SUI	CIC*
CCE	8 juin-9 juin	Bielefeld GER	CIC**/CIC*
CCE	7 juin-8 juin	Niedersöon GER	CCI*
CCE	12 juin-15 juin	Burgie GBR	CCI**/CIC*
CCE	12 juin-15 juin	Luhmühlen GER	CCI**/CIC**
CCE	13 juin-14 juin	Ede NED	CIC**/CIC*
CCE	18 juin-22 juin	Arbanasi/Shumen BUL	Balkan CH C*/CCI***
CCE	19 juin-22 juin	Kreuth GER	CCI**/CCI**
CCE	21 juin	Rio de Janeiro, RJ BRA	CIC**/CIC*
CCE	27 juin-29 juin	Basel (Schauenberg) SUI	CIC*
CCE	27 juin-29 juin	Pratoni del Vivaro ITA	CCI**/CIC*
CCE	27 juin-29 juin	Vittel FR	CIC***
CCE	28 juin-29 juin	Wiendorf-Dienstl	CCI*
CSD	3 juin-8 juin	Spruce Meadows, AB CAN	CSI*****
CSD	5 juin-8 juin	Lisbon POR	CSIO*****
CSD	6 juin-8 juin	Altenhof GER	CSI**
CSD	6 juin-8 juin	Bourg en Bresse FR	CSI***
CSD	6 juin-8 juin	Mezőhegyes HUN	CSI*
CSD	6 juin-9 juin	Le Mans FR	CSI**/CSIY-A/ CSIJ-A/BCSICH-B
CSD	6 juin-9 juin	Reims (Botte d'Or) FR	CSIYJ
CSD	7 juin-9 juin	Jurpin Corsica	CSI*
CSD	7 juin-9 juin	Wiesbaden GER	CSI*****
CSD	12 juin-15 juin	Aachen GER	CSI (Olympic Dual groups 7, 8, 9)
CSD	12 juin-15 juin	Almaty KAZ	CSIO****(W)
CSD	12 juin-15 juin	Belo Horizonte, MG BRA	CSI (W)
CSD	12 juin-14 juin	Cannes FR	CSI***
CSD	12 juin-15 juin	Neubeeren GER	CSIYJ-A
CSD	12 juin-15 juin	Poznan POL	CSIO*****
CSD	13 juin-15 juin	Hamina FIN	CSIO****/CSIYJ-A
CSD	13 juin-15 juin	Limido Comasco (Botte d'Or) ITA	CSIOYJCh/CSIP-B
CSD	13 juin-15 juin	Marsens (Botte d'Or) SUI	CSLJP-A
CSD	13 juin-15 juin	Roeser LUX	CSI*
CSD	13 juin-15 juin	Sanremo ITA	CSI**
CSD	14 juin-16 juin	Midrand RSA	CSI(W)
CSD	17 juin-22 juin	Aachen GER	CSIO*****
CSD	17 juin-22 juin	Bromont, QC CAN	CSI(W)

Disc	DATES	Lieu	Catégorie
CSD	19 juin-21 juin	Wierden NED	CSIYJP
CSD	19 juin-22 juin	Brasilia-Copa-Aguia BRA	CSI**
CSD	19 juin-22 juin	Karlsruhe-Durlach GER	CSIV*
CSD	19 juin-22 juin	Spruce Meadows, AB CAN	CSI**
CSD	20 juin-22 juin	Bethune Verquigneul FR	CSI*
CSD	20 juin-22 juin	Ferrania ITA	CSI*
CSD	20 juin-22 juin	Freudenberg GER	CSIOIP
CSD	20 juin-22 juin	Le Mans FR	CSI***
CSD	20 juin-22 juin	San Pantaleo-Olbia ITA	CSI*
CSD	20 juin-22 juin	Sopot POL	CSI***
CSD	25 juin-29 juin	Spruce Meadows, AB CAN	CSI***
CSD	26 juin-29 juin	Drammen NOR	CSIO****
CSD	26 juin-29 juin	Geesteren NED	CSI****
CSD	26 juin-29 juin	Nörten-Hardenberg GER	CSI***
CSD	26 juin-29 juin	Outbec City, QC CAN	CSI-W
CSD	26 juin-29 juin	Ypäjä FIN	CSIOYJPCSI*
CSD	27 juin-29 juin	Barcelona ESP	CSI*
CSD	27 juin-29 juin	Cinzano ITA	CSI**
CSD	27 juin-29 juin	Metz FR	CSI**/CIC*
CSD	27 juin-29 juin	Moorsele (Botte d'Or) BEL	CSIYJP-A
CSD	27 juin-29 juin	Vichy FR	CSI**
CSD	27 juin-29 juin	Weer AUT	CSI-B/CSI*
DRE	7 juin-9 juin	Wiesbaden GER	CDI***
DRE	12 juin-15 juin	Almaty KAZ	CDI***
DRE	12 juin-15 juin	Neubeeren GER	CDIY
DRE	13 juin-15 juin	Hamina FIN	CDI***
DRE	17 juin-22 juin	Aachen GER	CDIO***
DRE	20 juin-22 juin	Brno CZE	CDI**/CDIY
DRE	20 juin-22 juin	Freudenberg GER	CDIOP
DRE	24 juin-29 juin	Drammen NOR	CDI**
DRE	26 juin-29 juin	Ypäjä FIN	CDIOYJP
DRE	27 juin-29 juin	Athens GRE	Balkan-CHD/CDI***
END	1er juin	Figarol ESP	CEI-B
END	7 juin	Litzelsdorf(160/100-120-120/80) AUT	CEI***/CIC*
END	7 juin-8 juin	Copenhagen (120 km) DEN	CEI**
END	7 juin-8 juin	Le Bague, Périgord (160/130 km) FR	CEI***/CIC*
END	8 juin	Ashland, MT (160 km) USA	CEI***
END	12 juin	Otjize (160 km) NAM	CEI***
END	14 juin-15 juin	Fontwell (2 x 81 km) GBR	CEI***
END	14 juin-15 juin	Grossmoor (2x80/1x120-1x80 km) GER	CEI***/CIC*
END	14 juin-15 juin	Pratoni del Vivaro (160/120 km) ITA	CEI***/CIC*
END	20 juin	Santa Catarina BRA	CEI***/CIC**
END	21 juin	Bend, OR (160 km) USA	CEI***/CIC*
END	21 juin	Gladstone, NJ (120 km) USA	CEI**
END	26 juin-29 juin	Koczek (2x100/120/54 km) POL	CEI***/CIC*
END	27 juin-28 juin	Ruta Califato ESP	CEI***
END	28 juin	Flesherton, ON (160 km) CAN	CEI***
END	28 juin	North Waterford, ME (160 km) USA	CEI***
VOL	7 juin-8 juin	Sala SVK	CVI**
VOL	30 mai-1er juin	Stadl Paura AUT	CVI**



abonnez vous à la REF !

ABONNEMENT 3615 FFE PAR CARTE BANCAIRE

Bulletin d'abonnement pour un an

Nom Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Licencié FFE oui non Adhérent FFE oui non

A transmettre à SIF 14490 Litteau avec un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE

SPRING . 4 et 6 Rue de Genève BP 2035 . 79011 NIORT
Tél. 05 49 73 33 88 - Fax 05 49 73 23 11

LES ECONOMIQUES ÇA CONTINUE!

LA SUPER

70 PLAQUES - 70 FLOTS
+ 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY Offert

197 €* TTC
1292,24 Frs PORT INCLUS**

1 SUPERFLOT :
SPRING TROPHY EN CADEAU
Hauteur 70 CM

10 COULEURS AU CHOIX :
BLEU . ROUGE . ORANGE . VERT FONCÉ
VERT CLAIR . VIOLET . BORDEAUX
FUCHSIA . MARRON FONCÉ . OLIVE

70 FLOTS :
MEDAILLON BLANC
PRESSION 1 COULEUR
MOTIF STANDARD
COULEURS AU CHOIX
HAUTEUR 29 CM



70 PLAQUES :
16 x 16 CM
POLYCHOC BLANC
MOTIF STANDARD
IMPRESSION MONOCHROME
SANS NUMEROTATION DE PRIX
10 COULEURS AU CHOIX

LA MINI

35 PLAQUES - 60 FLOTS

115 €* TTC
754,35 Frs PORT INCLUS**

60 FLOTS :
MEDAILLON BLANC
PRESSION 1 COULEUR
MOTIF STANDARD
COULEURS AU CHOIX
HAUTEUR 17 CM

35 PLAQUES :
9 x 11,5 CM
POLYCHOC BLANC
IMPRESSION MONOCHROME
SANS NUMEROTATION DE PRIX
10 COULEURS AU CHOIX
MOTIF STANDARD



* PAYABLE À LA COMMANDE - DELAI 15 JOURS (PRÉCISER LA DATE DU CONCOURS)

** SUPPLÉMENT POUR PORT EXPRESS 7,85 € (51,50 Frs)

BON DE COMMANDE

NOM DU CLUB.....

ADRESSE COMPLETE D'EXPEDITION.....

ADRESSE DE FACTURATION.....

TELEPHONE..... DATE DU CONCOURS À PRÉCISER.....

LA SUPER : 197 € (1292,24 Frs) 70 PLAQUES - 70 FLOTS + 1 SUPERFLOT SPRING TROPHY OFFERT

LA MINI : 115 € (754,35 Frs) 35 PLAQUES - 60 FLOTS

SUPPLÉMENT DE 7,85 € (51,50 Frs) PORT EXPRESS (SI DÉLAI MOINS DE 15 JOURS)
(COCHER LA (OU LES) CASES CORRESPONDANTES)

TEXTE À INSERER

COULEUR CHOISIE



CI-JOINT UN CHEQUE À L'ORDRE DE SPRING SARL

ADRESSER À : SPRING
4 et 6 Rue de Genève . BP 2035
79011 NIORT CEDEX 9

DATE

SIGNATURE

SPRING®

4 et 6 Rue de Genève
B.P. 2035 - 79011 NIORT CEDEX 9
Téléphone 05 49 73 33 88
Télécopie 05 49 73 23 11
Numéris 05 49 79 62 14
E-mail spring@spring-serigraphie.fr

LES ÉCOSPRING

PLAQUES ECO PLASTIQUES :

IMPRESSION 1 COULEUR POSITIVE OU NÉGATIVE TEXTES ET MOTIFS DE VOTRE CHOIX

ECO P1
10,5 x 10,5 CM



ECO P2
13,5 x 8,5 CM

ECO P3
Ø 11 CM



ECO P4
10,5 x 10 CM

À PARTIR DE :
1,39 € TTC l'Unité*

- Pour 100 Pièces : 1,39 €
- Pour 50 Pièces : 1,68 €
- Pour 25 Pièces : 2,40 €

10 COULEURS AU CHOIX



FLOTS ECO :

MÉDAILLON Ø 48 MM FOND BLANC
TEXTES ET MOTIFS 1 COULEUR DE VOTRE CHOIX



ECO F1
HAUTEUR TOTALE 35 CM



ECO F2
HAUTEUR TOTALE 35 CM

À PARTIR DE :
1,50 € TTC l'Unité*

ECO F1

- Pour 100 Pièces : 1,50 €
- Pour 50 Pièces : 1,73 €
- Pour 25 Pièces : 2,11 €

ECO F2

- Pour 100 Pièces : 1,56 €
- Pour 50 Pièces : 1,78 €
- Pour 25 Pièces : 2,16 €

* PAYABLE À LA COMMANDE OU CR (taxe pour port en sus)
DELAJ 15 JOURS (préciser la date du concours)

EN CADEAU :

POUR LE CLASSEMENT :
VINYLE ADHÉSIF PRÉDECoupÉ
- Planche du 1^{er} au 10^{er} Prix
- Planche de 10 Prix
À PRÉCISER

ECO ALU

À PARTIR DE : **4,00 € TTC l'Unité***

- Pour 100 Pièces : 4,00 €
- Pour 50 Pièces : 4,49 €
- Pour 25 Pièces : 5,02 €



ECO ALU 1

12,5 x 9,5 CM
ALUMINIUM POLI
PERSONNALISÉ SUR
INSERT COULEUR



ECO ALU 2

11 x 12 CM
FOND LAQUE

BLEU ROUGE VERT

3 COULEURS AU CHOIX
RELIEF ARGENT
PERSONNALISÉ SUR
INSERT BLANC

C'EST AUSSI : SON PRESTIGIEUX CATALOGUE EQUITATION

24 PAGES COULEURS - 200 MODÈLES DE PLAQUES, FLOTS, RÉCOMPENSES, COUP TROPHÉES, ACCESSOIRES, DIVERS ETC...

MOTIFS SPÉCIAUX EQUITATION
À VOTRE SERVICE



UNE PALETTE DE 28 COLORIS
320 MOTIFS À VOTRE DISPOSITION

SPRING®

4 et 6 Rue de Genève
B.P. 2035 - 79011 NIORT CEDEX 9
Téléphone 05 49 73 33 88
Télécopie 05 49 73 23 11
Numéris 05 49 79 62 14
E-mail spring@spring-serigraphie.fr
TOUTE LA SÉRIGRAPHIE

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB et retournés à FFE CLUB au plus tard 15 jours avant la date de l'examen. Sont indiquées les sessions dont FFE Club a reçu l'avant programme officiel.

DATE	RÉGION ORGANISATRICE	LIEU DE LA SESSION	CANDIDATS
Ve 16 mai	Ile de France Auclair Jean-Luc 01 69 07 51 10	Centre Equestre de Jablines Base de Loisirs 77450 Esbly 01 60 26 49 99	De la région : 10 Hors région : 00
Ma 27 - Me 28 mai	Nord Cuvelier Edith 06 08 54 67 60	CE des 3 Dés 3 rond point des Acacias 59790 Ronchin et PC Villen. d'A. Ferme de Verbeke 59650 Villeneuve d'A. 03 20 05 26 39	De la région : 12 Hors région : 00
Ma 3 - Me 4 juin	Bretagne Noël Colette 02 98 21 68 28	Fenicat. Ferme de Fenicat. 35170 Bruz 02 99 41 16 30	De la région : 12 Hors région : 12
Ma 10 - Me 11 juin	Provence David Franck 04 90 09 66 53	Poney Club Canto Grihet Les Terres Rouges 13100 Beaurecueil 04 42 66 97 94	De la région : 16 Hors région : 04
Ma 17 juin	Languedoc-Roussillon Guez Jean-Pierre 04 66 23 49 84	Domaine Equestre de L'Arque Mas Bousquet 30360 St Maurice de Caz 04 66 83 26 80	De la région : 16 Hors région : 04
Ma 17 juin	Normandie Voeltzel Patricia 02 32 55 77 03	Domaine Equestre de la Bonde 27140 St Denis Le Ferment 02 32 55 77 03	De la région : 10 Hors région : 10
Me 18 - Je 19 juin	Pays de la Loire Normand Sophie 02 40 46 02 13	Poney Club La Salantine Ferme du Houssais 44800 St Herblain 02 40 46 02 13	De la région : 25 Hors région : 00
Me 25 juin	Limousin Lejeune Pascale 05 55 30 78 26	Poney Club Etrier de Condat 87920 Condat sur Vienne 05 55 30 78 26	De la région : 01 Hors région : 09
Je 28 août	Limousin Lejeune Pascale 05 55 30 78 26	Poney Club Etrier de Condat 87920 Condat sur Vienne 05 55 30 78 26	De la région : 01 Hors région : 09

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS EN MARS

Auvergne

- ORAF, Cheval Deterre, Jaulin Christian, La Geneste, 15150, Arnac, 0251875632
- ORAF, Cheval Loisirs St Gervazy, Azout Philippe, Centre Equestre du Moncelet Le Bourg, 63340, St Gervazy, 0473965871

Bourgogne

- ORAF, S C H du Pays de Saulieu, Croizier Elisabeth, Centre Equestre Terreau Brenot, 21210, Saulieu, 0380640445
- ORAF, Searre Attelage, Thevenin Eric, 94 rue République, 21250, Searre, 0380204500
- ORAF, Ecurie de Chevannes, Bouchanville Sylvie, Domaine de Chevannes, 58160, St Ouen Sur Loire, 0386501772

Bretagne

- CLAG, Centre Equestre Les Cognets, de Kerautem Marie, 22240, Plurien, 0296724700
- CLAG, Frelhel Equitation, Baillet Stephane, Pheherl Plage, 22240, Frelhel, 0296415229

Centre Val de Loire

- ORAF, Amis du Cheval de Trait, Leison Claude, Le Bourg Le Relais Quantillais, 18110, Quantilly, 0248641355

Champagne Ardennes

- ORAF, Les Ecuries du Mont de Bernu, Choupy Olivier, L Ermitage Sarl, 51420, Cernay Les Reims, 0326074596

Côte d'Azur

- ORAF, Centre Equestre La Reserve, Perrot Nathalie, Route de Carces 0562 Plan de Pardigon, 83570, Entrecasteaux, 0494738830

Franche Comté

- ORAF, Barre Aux Chevaux Association,

Bougnon Patricia, 1 Chemin de La Goulette, 25870, Geneuille, 0681173311

Languedoc Roussillon

- ORAF, Epona de Fontaret, Durand Joella, 30770, Blandas, 0467734937
- ORAF, Ecurie de La Grande Raisse, Vernede Isabelle, Chemin de Saint Chaptas, 30190, Moussac, 0887489656
- CLAG, Domaine des Deux Tours, Place Cedrik, La Deves, 86200, Elne, 0616783867

Limousin

- ORAF, Cheval Centaure Passion, Eymard Joella, 12 rue des Poiniers, 19200, Ussel, 0675607891

Lorraine

- ORAF, Horizon Cheval Nature, Gottschack Deborah, 8 rue de La Gare, 54850, Messin, 0680362205
- ORAF, Ecurie Valerie Simon, Viallet Frederic, C/O Mr Fredric Viallet 34 rue Mangin, 57000, Metz, 0684301389
- ORAF, Garche Val, Ries Magalie, 3 Ruelle Aux Moines, 57100, Thionville Garche, 0382536956
- ORAF, Ferme Bonjacques, Laurent Brigitte, Belrupt 1 Route d'Epinal Km5, 88260, Darney, 0329093561
- ORAF, Rene Lopez, Lopez Rene, 17 rue de Dampstaill, 88700, St Pierreumont, 0329054158
- ORAF, Le Pied A L Etrier, Brocard Dominique, 48 Les Trezons, 88430, Gerbepal, 0603517950
- ORAF, Cheval Rupt Endurance, Maurice Christiane, 29 rue de L Eglise, 88360, Rupt Sur Moselle, 0329240776
- ORAF, Donon A Cheval, Ferry Alain, Le Clos Malpre Route de La Combe, 88210, Senones, 0329576373

Midi Pyrénées

- ORAF, Ferme Equestre d'En Gout, Herve Florence, En Gout, 81110, Dourgne, 0563501323
- CLAG, Ecuries des Elfes Blancs, Olivier Jean Claude, Cruzel Haut, 82440, Realville, 0563303824

Nord Pas-de Calais

- ORAF, Horse Ball Club du Ternois, Bollart Thierry, Mairie, 62130, St Pol Sur Ternoise,
- CLAF, Attelage Passion, Scaillierez Jean Luc, 2 rue de Magnicourt, 62127, Gouy En Ternois, 0321473881

Normandie

- CLAG, Poney Club du Vaudreuil, Fouchet Magali, 59 rue Bernard Chedeville, 27100, Le Vaudreuil, 0621443736
- ORAF, Assoc Omaise Competition Equestres, Alexandre Raphael, Association Bp 144, 61000, Alencon, 0614085829
- CLAG, Bagnoles Cheval Formation, Brugere Henri, La Passee, 61600, St Michel des Andaines, 0233371279

Ile de France

- CLAG, Les Ecuries du Shet Malin, Livermeaux Celia, 11 rue des Margats Zi Prairie St Pierre, 77120, Coulommiers, 0164036118
- ORAF, L Ecurie Grandpierre, Grandpierre Jack, 745 rue de La Verse Bertine, 78630, Orgeval, 0139756785
- ORAF, A F I P, Vincent Claudine, 28 Sente du Paradis, 95150, Taverny, 0139609010

Pays de La Loire

- ORAF, Preaux Environnement, Lesage Gerard, La Chataigneraie, 53340, Preaux, 0243984335

- ORAF, Criniere Au Vent Mida, de Abreu Marie Laure, La Gauterie, 53940, La Genest St Isle, 0243261783

Picardie

- ORAF, Pasty Horse Association, Herve Yves, 02200, Pasty, 0323530784

Poitou Charentes

- ORAF, Le Cheval Autrement, Royer Nathalie, 41 Avenue des Mathes, 17570, Les Mathes,

Provence

- ORAF, F E Le Rocher, Gondre Philippe, Ferme Equestre Les Payas, 05500, St Bonnet En Champsaur, 0492500867
- ORAF, Sarl Le Vallat, Cessou Sylvain, Ecuries de La Closerie Route de Roussot Quartier Le G, 13530, Trets, 0680271672
- ORAF, Club Hippique Les Gardanens, Brune Daniel, 19 Square Michelet, 13009, Marseille 09, 0491687139
- ORAF, Ecurie Massilia, Testor Marc, Route de St Pierre Quartier L Avelanedo, 13400, Aubagne, 0616174265
- ORAF, Vaison A Cheval, Raze Aurelie, Route de Villedieu, 84110, Vaison La Romaine, 0490360439

Rhône Alpes

- ORAF, Domaine de Bois Joli, Boyer Joly Josiane, Route d'Eygalières, 26170, Buis Les Baronies, 0475281866
- ORAF, S C de L Etrier, Berthet Rene, C/O Mme Bletterie La Croix St Paul, 42720, Briennon, 0385251631
- ORAF, Cheval Evasion, Lombardozzi Martine, Le Pinet, 73610, Lepin Le Lac, 0479360981

CONCOURS AMATEUR & PRO EN JUIN 2003

Disc	Debut	Région	Catégories	Organisateur	N°	Closure
AT	1 juin	PICARDIE 02 SEPTMONTS	EI Nat.Am4	M. LEGAC C.E. de la Muette 35 rue d'Acy 02200 SEPTMONTS T 03 23 74 93 54	200302010	20/05/2003
AT	01 juin	NORMANDIE 50 PERIERS	EI	M. Louis LECAUDEY 20 rue Alfred Regnault 50190 PERIERS T 02 33 46 76 58 F 02 33 46 76 58	200350028	20/05/2003
AT	01 juin	ILE DE FRANCE 77 FONTAINEBLEAU	Nat.Am4	M. Francis HUET 2 rue du Gar77220 TOURNAN EN BRIE T 06 16 30 38 36 F 01 64 42 04 64	200377048	20/05/2003
AT	01 juin	POITOU - CHARENTES 86 VIVONNE	Nat.Am4	M. Romain SICARD Mirande 86240 LIGUGE T 05 49 43 58 48 F 05 49 43 58 48	200386006	20/05/2003
AT	01 juin	LORRAINE 88 LAVELINE DEVANT BRUYERES	Nat.Am3	Mme Jeanine SWEDROWSKI 4 La Basse du Chevalé 88500 MORTAGNE T 03 29 50 21 55 F 03 29 50 21 55	200388012	20/05/2003
AT	15 juin	BRETAGNE 35 RENNES LA PREVALAYE	EI Nat.Am3 Nat.Am4	M. B. GRANDJEAN 1 rue Van Beethoven 35780 SAINT GREGOIRE T 06 18 66 37 09	200335019	03/06/2003
CE	01 juin	BOURGOGNE 21 DIJON BONVAUX	Chgt de France chevaux 7 ans, Juniors, Jeunes Cavaliers.Nat.PRO 1	M. Gilbert LÉCRIVAIN Castel de la Colombière 21000 DIJON T 03 80 31 88 79 - 06 74 28 00 18 F 03.80.63.78.71	200321023	13/05/2003
CE	01 juin	AQUITAINE 40 CAMPET MT DE MARSAN	EI Nat.Am3	M. LEMOINE Centre Equestre de Bellefontaine 40090 CAMPET T 05 58 52 05 08	200340005	20/05/2003
CE	01 juin	NORMANDIE 50 FLAMANVILLE	EI Nat.Am3 Nat.Am4	M. Hubert LE CONNETABLE B, L'Orangerie 50690 MARTINVEST T : 02 33 44 40 30 - 06 83 28 68 94	200350036	20/05/2003
CE	6 juin	PAYS DE LOIRE 85 BAZOGES EN PAREDS	EI labellisé	M. Emile GRASSET Menjopolis 85390 BAZOGES EN PAREDS T 02 51 51 59 02	200385004	27/05/2003
CE	8 juin	PAYS DE LOIRE 85 BAZOGES EN PAREDS	Nat.Am3 Nat.Am4	M. Emile GRASSET Menjopolis 85390 BAZOGES EN PAREDS T 02 51 59 59 02 - F 02 51 59 59 02	200385003	27/05/2003
CE	12 juin	ILE DE FRANCE 91 LE VAL SAINT GERMAIN	EI labellisé	M. JF LAURENT CE La Licorne.91530 LE VAL SAINT GERMAIN T 01 64 58 94 76 F 01 64 58 86 33	200391019	03/06/2003
CE	15 juin	PROVENCE 05 LE POET	EI Nat.Am3 Nat.Am4	M. Claude MONTAY Domaine de Santana 05300 LE POET T 04 92 65 71 34	200305002	03/06/2003
CE	15 juin	PAYS DE LOIRE 72 DANGEUL	EI Nat.Am3 Nat.Am4	M. Bruno LACROIX Centre Equestre du Château 72260 DANGEUL T 02 53 33 66 15 - F 02 43 33 68 23	200372018	03/06/2003
CE	15 juin	ILE DE FRANCE 91 LE VAL SAINT GERMAIN	EI Nat.Am3 Nat.Am4	Mme BRUNEAU / M. LAURENT C.E. La Licorne ferme des Bruyères 91530 LE VAL SAINT GERMAIN T 01 64 58 94 76 F 01 64 58 86 33	200391018	03/06/2003
CE	16 juin	AQUITAINE 24 SAINT MEARD DE GURCON	EI labellisé/Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	Mme Françoise MURAT Ecuries St Mearoise 24610 ST MEARD DE GURCON T 06 76 77 68 52 F 05 53 81 39 95	200324008	03/06/2003
CE	20 juin	BRETAGNE 56 GUER COETQUIDAN	EI labellisé	LCL JL COCHET SEM Ecoles de Coetquidan 56381 GUER Cedex T 02 97 70 79 47 / 02 97 70 79 47 F 02 97 70 79 47	200356015	10/06/2003
CE	28 juin	PAYS DE LOIRE 85 BAZOGES EN PAREDS	EI	M. Emile GRASSET Menjopolis 85390 BAZOGES EN PAREDS T 02 51 51 59 02	200385005	17/06/2003
DR	01 juin	COTE D'AZUR 06 VILLENEUVE LOUBET	EI CRE Nat.Am3a	Mme Dany BOUCAN Centre Equestre de Villeneuve Route de Grasse 06270 VILLENEUVE LOUBET T 04 93 20 99 64 F 04 93 22 42 27	200306007	20/05/2003
DR	01 juin	POITOU - CHARENTES 17 COURANT	EI Nat.Am3b	Mme Fleurance DA SOLEDADE E.E. de la Trézence La Roche 17330 COURANT T 05 46 32 32 41	200317010	20/05/2003
DR	01 juin	RHÔNE-ALPES 26 LA BATIE ROLLAND	EI Nat.Am3a	M. Frédéric ABEL Domaine Equestre du Moulin 26160 LA BATIE ROLLAND T 04 75 53 87 63 F 04 75 53 87 63	200326008	20/05/2003
DR	01 juin	NORD 59 CYSOING	Nat.Am3b	Mme SCALABRE SHR de Cysoing Chemin du Bois de Cobrieux 59830 CYSOING T 03 20 79 43 01 / 06 76 82 81 77 F 03 20 79 49 82	200359032	20/05/2003
DR	01 juin	ALSACE 67 SAVERNE	EI Nat.Am3b	M. Alain UNTEREINER Club Hippique Chemin du Niederbarr 67700 SAVERNE T 03.88.91.18.93	200367020	20/05/2003
DR	08 juin	LANGUEDOC-ROUSSILLON 30 SAINT GILLES	Nat.Am3b	M. TOPEZ Domaine de l'Etang d'Estapel 30800 SAINT GILLES T 04 66 01 93 88 / 06 12 63 37 84 F 04 66 01 93 88	200330019	27/05/2003
DR	09 juin	ILE DE FRANCE 77 PAMFOU	Nat.Am3a	M. Jean-Claude CHERET Parc de Chapuis 77830 PAMFOU T 01 64 31 81 74 / 06 08 57 55 29 F 01 64 31 88 39	200377032	27/05/2003
DR	15 juin	COTE D'AZUR 06 SAINT CEZAIRE	Nat.Am3b	M. CANDIDO 420 chemin de la Stèle 06530 SAINT CEZAIRE T 06 12 58 90 45 F 04 93 80 22 50	200306013	03/06/2003
DR	15 juin	PAYS DE LOIRE 49 ANGERS ST BARTHELEMY D'ANJOU	Nat.Am3b	Mme Christine CASSAGNES Centre Equestre la Pillerinière 49124 SAINT BARTHELEMY D'ANJOU T 02 41 93 37 07 F 01 41 93 37 07	200349020	03/06/2003
DR	22 juin	LORRAINE 54 LUNEVILLE	EI Nat.Am4	M. Christophe BARBATTE La Galopade Hameau de Dehainville 54300 LUNEVILLE T 08 81 08 96 63	200354020	10/06/2003
DR	22 juin	NORD 62 HENIN BEAUMONT	Nat.Am3b	M. Philippe DEMARQUILLY Ecurie de la Peupleraie 1041 boulevard du 19 Mars 6262110 HENIN - BEAUMONT T 03 21 20 15 80 / 06 07 36 93 50	200362007	10/06/2003
DR	29 juin	PROVENCE 13 MEYRARGUES	EI Nat.Am3a	Mme Christiane HEUWAGEN - ELLIOT Domaine des Isoles 13650 MEYRARGUES T 06 18 57 71 13 / 04 42 63 43 01	200313022	17/06/2003
DR	29 juin	CENTRE-VAL DE LOIRE 36 DOUADIC	EI Nat.Am3a	Mme LIVA Le Fresno 36300 DOUADIC T 02 54 37 10 28 F 02 54 28 63 07	200336004	17/06/2003
EN	01 juin	PROVENCE 05 LE POET	PRE-NATIONAL	M. Alain AUDIBERT Les Arzeliers 05300 LARAGNE T 08 80 30 46 76 F 04 42 20 30 61	200305001	20/05/2003
EN	01 juin	LORRAINE 54 SAIZERAIS	PRE-NATIONAL	Mme Isabelle HENRY 15 rue Saint Georges 54380 SAIZERAIS T 03 83 24 68 07 F 03 83 24 68 07	200354014	20/05/2003
EN	01 juin	POITOU - CHARENTES 79 CHERVEUX	PRE-NATIONAL	M. Régis PINEAU 63 rue de la Perche 79000 NIORT T 05 49 24 00 10 / 06 07 86 98 81 F 05 49 75 72 46	200379010	20/05/2003

CONCOURS AMATEUR & PRO EN JUIN 2003

Disc	Debut	Région	Catégories	Organisateur	N°	Closure
EN	08 juin	BRETAGNE 56 LOCMINE	PRE-NATIONAL	M. Bernard LE LABOURIER Kerhéra 56500 MOUSTOIR AC T 02 97 44 13 54 F 02 97 44 17 29	200356019	27/05/2003
EN	22 juin	BOURGOGNE 71 MESSEY SUR GROSNE	PRE-NATIONAL	Mme Brigitte BONARDOT Place Charvois 71460 SERCY T 03 85 82 58 38 / 03 85 44 09 31 F 03 85 44 09 31	200371011	10/06/2003
SO	01 juin	RHÔNE-ALPES 01 AMBERIEUX EN DOMBES	EI Nat.PRO 2 Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP		200301015	
SO	01 juin	PROVENCE 13 MEYRARGUES	Nat.PRO 2 Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. ELLIOT Les Iscles 13650 MEYRARGUES T 06 07 71 95 99 T 06 18 57 71.13 / 04 42 63.43.01	200313019	20/05/2003
SO	01 juin	NORMANDIE 14 PONT L'ÉVÊQUE	Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 GPNat.Am3 GP Nat.Am4	M. Bernard PEINAUD Les Moutiers 14950 SAINT ETIENNE LA THILLAYE T 06 07 45 08 81/02 30 65 88.36	200314003	20/05/2003
SO	01 juin	AUVERGNE 15 LASCELLE	EI Nat.PRO 2 Nat.Am3 GP Nat.Am4	Mme Noëlle SALESSE Lac des Graves 15590 LASCELLE T 04 71 47 96 71 / 04 71 47 96.94	200315005	20/05/2003
SO	01 juin	POITOU - CHARENTES 17 JONZAC	EI Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M Daniel MERLEN 48 route de Sonzac 17240 SAINT GEORGES ANTIGNAC T 05 46 70 40.38 / 05 46 48 14.08	200317015	20/05/2003
SO	01 juin	CENTRE-VAL DE LOIRE 18 CHATEAU/CHER VENESMES	Nat.Am3 Nat.Am4	M. Laurent MARCHAT Route de la Bouloie 18190 VENESMES T 02 48 60 42 72 / 06 62 85 03.91	200318008	20/05/2003
SO	01 juin	LIMOUSIN 19 USSEL	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	Mme Nathalie LEJOUR Ponty 19200 USSEL T 05 55 96 15.87	200319009	20/05/2003
SO	01 juin	CORSE 20 JUMP IN CORSICA TALLONE ALERIA	Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	Mrs RIVET et MANIER 4 rue des Restanques 13880 VELAUX T 06 16 99 26 06 T 06 13 61 07 73 / 04 42 74 70 51	200320016	20/05/2003
SO	01 juin	RHÔNE-ALPES 26 PUYGIRON	Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	M. A.Y. SIMON Centre Equestre du Jabron 26160 PUYGIRON T 04 75 53 90 58 T 04.75.53 81.75	200328008	20/05/2003
SO	01 juin	AQUITAINE 33 BORDEAUX EQUITAINE	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 Nat.Am4	Salon de l'Agriculture BP 55 - 33030 BORDEAUX LAC CEDEX T 05 56 11 99 19 / 05 56 11 99.99	200333034	20/05/2003
SO	01 juin	RHÔNE-ALPES 38 VIENNE	Nat.Am3 Nat.Am4	M. Dominique LIVIO Club Hippique de Vienne Montée Coupe Jarret 38200 VIENNE T 04 74 85 29 35 / 04 74.85.29.35	200338013	20/05/2003
SO	01 juin	FRANCHE-COMTÉ 39 COURLANS	CRE	M. Alain MORTIER La Jument Verte 39000 COURLANS Tél : 03.84.24.52.68 06.75.21.58.8803.84.24.90.06	200339007	20/05/2003
SO	01 juin	PAYS DE LOIRE 44 ST AIGNAN DE GRAND LIEU	EI Hunter	M. Michel DAND 12 route de Beaulieu La Musse 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU T 02 40 31 01.18 / 06 84 82 05.72	200344024	20/05/2003
SO	01 juin	LORRAINE 54 PONT A MOUSSON L'ESCH	Nat.PRO 2 Nat.Am3 GPNat.Am4 GP	M. Gilles TRYBUSCH Centre Equestre de l'Esch route de Griscourt 54700 JEZAINVILLE T 03 83 82 15 14 / 06 09 04 44.49 / 03 83 82 15 14	200354016	20/05/2003
SO	01 juin	NORD 62 SAINT VENANT	Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	M. Jean-Paul POIRE 422 route de Guoubecque 62350 SAINT VENANT T 03 21 27 64 89 / 06 07 79 45 73 / 03 21 25 45 34	200362022	20/05/2003
SO	01 juin	NORMANDIE 76 CANTELEU EQUI SEINE II	Nat.PRO 1 GP Nat.PRO 2 Nat.Am 3 Nat.Am4		200376020	
SO	01 juin	ILE DE FRANCE 77 LA ROCHETTE MELUN	Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. ANSELIN 10 rue de l'Eglise 77000 LA ROCHETTE T 01 64.37.12 21 / 06 81 12 50 42 / 01 64 39 .01.03	200377051	20/05/2003
SO	01 juin	ILE DE FRANCE 78 LE PERRAY EN YVELINES CEPY	Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	M. Eric LEROYER 37 rue de la Mare Neuve 78610 LE PERRAY T 01 34 84.97 93	200378027	20/05/2003
SO	01 juin	ILE DE FRANCE 78 BONNIERES SUR SEINE	Adultes AmEI Nat.PRO 2 Nat.Am3 GP	Mme ISMALUM La Haussaye 78270 BONNIERES SUR SEINE T 06 17 95 42 24 / 01 30 98 95 78	200378028	20/05/2003
SO	01 juin	POITOU - CHARENTES 79 SAINT MAIXENT L'ÉCOLE	Nat.Am3 Nat.Am4	M. Marc LEBOURDONNEC 1 impasse de Manège 79400 AZAY LE BRULE T 05 49 28 98 81	200379012	20/05/2003
SO	01 juin	PAYS DE LA LOIRE 85 FONTENAY LE COMTE II	CRE Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. Jean TARDY 4 rue Ernest COUSSEAU 85200 FONTENAY LE COMTE T 02 51 51 11 34 / 02 51 51 17 13	200385013	20/05/2003
SO	01 juin	LORRAINE 88 REMIREMONT III	EICRE Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP		200388011	
SO	01 juin	ILE DE FRANCE 91 SAINT YON	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 Nat.Am4 GP	M. Olivier SAIGNAT Les Césardières 91650 SAINT YON T 06 07 87.74 94 01 64 58 63.90	200391017	20/05/2003
SO	4 juin	PAYS DE LOIRE 49 LE LION D'ANGERS	EI	Mme Elisabeth LESCOAT Haras National Domaine de l'Isle Briand 49220 LE LION D'ANGERS T 02 41 95 82.46 / 06 08 02 90 93 02 41 95.88.88	200349016	20/05/2003
SO	04 juin	LORRAINE 54 ROSIERES AUX SALINES VIII	EI		200354019	
SO	08 juin	CENTRE-VAL DE LOIRE 18 SAINT DOULCHARD	Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4 GP	M. Cyrille NOIZAT Le Briou 18230 SAINT DOULCHARD T 06 08 16 51 75 / 02.48.65.51.56	200318007	27/05/2003
SO	08 juin	PAYS DE LOIRE 44 CHEMERE	EI Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	M. H. HARDY Princé - Neuf 44680 CHEMERE T 02 40 21 30 35 / 02 40 21 30 35	200344022	27/05/2003
SO	08 juin	NORMANDIE 61 ARGENTAN	EI Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	M. PICARD Villers 61160 MONTABARD T 02 33 35 92 08 / 02 33 35 68 62	200361009	27/05/2003
SO	08 juin	ILE DE FRANCE 91 LE VAL SAINT GERMAIN	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. BERNARD et BOUGEROLLE 2 route des Bruyères Le Marais. 91530 LE VAL ST GERMAIN T 06 12 91 73 94 / 01 64 58.88.38 / 01 64 58 89 18	200391021	27/05/2003
SO	09 juin	CORSE 20 JUMP IN CORSICA TALLONE ALERIA	Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4	Mrs RIVET et MANIER 4 rue des Restanques 13880 VELAUX T 06 16 99 26 06 T 06 13 61 07 73 / 04 42 74 70 51	200320015	27/05/2003
SO	09 juin	RHÔNE-ALPES 38 ST ROMAIN DE JALIONAS	Nat.PRO 2 Nat.Am3 Nat.Am4 GP	M. Thierry BOURDON EE des Moulins 3 chemin de Passieu 38460 ST ROMAIN DE JALIONAY T 04 74 90.80.84 / 06 08.33.09.53 / 04 74. 90 86 58	200338014	27/05/2003
SO	09 juin	ALSACE 68 VOGELGRUN	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GPNat.Am4 GP		200368008	
SO	09 juin	ILE DE FRANCE 75 PARIS	Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. Yannick LEBORGNE SEP Route de la Mueste à Neuilly 75116 PARIS T 01 45 01 20 06 / 01 45 01 55 33	200375005	27/05/2003

GONCOURS AMATEUR & PRO EN JUIN 2003

Disc	Debut	Région	Catégories	Organisateur	N°	Cloture
SD	09 juin	PAYS DE LOIRE 85 LA GAUBRETIÈRE	EI Nat.Am3 Nat.Am4	Mme WALEWSKA La Grande Renaudière 85130 LA GAUBRETIÈRE T 02 51 91 07 55 / 02 51 68 62 47	200385014	27/05/2003
SD	09 juin	ILE DE FRANCE 95 PRESLES	EI Hunter	Mme Edith COLOT Carrefour de la Libération 95590 PRESLES T 06 73 69.15.31 / 01 34.70.18.16 / 01 39.37.60 08	200395005	27/05/2003
SD	15 juin	AUVERGNE 15 AURILLAC	EI Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 Nat.Am4	M. Aymard RAMBAUD Lascanoux 15000 AURILLAC T 04 71.48.92.83 / 06 80 67 09 45 / 04 71 47.42.97	200315008	03/06/2003
SD	15 juin	LANGUEDOC-ROUSSILLON 30 NIMES	Nat.PRO 2 GP Nat.Am4 GP		200330020	
SD	15 juin	LORRAINE 54 LUDRES I	EI CRE Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 GP Nat.Am4 GP	M. Alexandre PROULT Etrier de Lorraine Chemin de la Mine 54710 LUDRES T 06 08.48.85.90 / 03 83 25.61 50	200354015	03/06/2003
SD	15 juin	NORD 62 SAINT OMER	Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 Nat.Am4 GP	M. Gilles SAILLY 100 rue de Dunkerque 62500 SAINT OMER T 03 21 10.72.24 / 06 07.44 71.10 / 03 21 10 72.24	200362027	03/06/2003
SD	15 juin	ILE DE FRANCE 77 MEAUX	Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 GP Nat.Am3 Nat.Am4	M. Jean Sébastien GUENEC Club Hippique de Meaux rue A. Schweitzer 77100 MEAUX T 01 64 33.21.51 / 06.80.68.20.91 F 01 64 34 30.51	200377050	03/06/2003
SD	15 juin	ILE DE FRANCE 78 JOUY EN JOSAS			200378029	
SD	15 juin	ILE DE FRANCE 94 VINCENNES	Nat.Am3 Nat.Am4	Mme Sylvie FAURE UCPA/BAYARD avenue du Polygone 75012 PARIS T 01 43 65.46.87 F 01 43.65.85 94	200394002	03/06/2003
SD	18 juin	LORRAINE 54 LUDRES II	EI		200354018	
SD	20 juin	AQUITAINE 47 VILLENEUVE SUR LOT I	Nat.PRO 1 GP Nat.PRO 2 GP	Mme Anne ESTEVE Bois de Maury47300 LE LEDAT T 05 53 70 78 41 / 06 08 57 99.71 F 05 53 70 78 41	200347009	10/06/2003*
SD	22 juin	AQUITAINE 47 VILLENEUVE SUR LOT II	Nat.PRO 1 GP Nat.PRO 2 GP	Mme Anne ESTEVE Bois de Maury47300 LE LEDAT T 05 53 70 78 41 / 06 08 57 99.71 F 05 53 70 78 41	200347010	10/06/2003
SD	22 juin	ILE DE FRANCE 77 FONTAINEBLEAU	JeunesCRE	C.R.E.I.F. 56 rue des Renaudes 75017 PARIS T 01 47 66 10 03 F 01 42 67 08 51	200377049	10/06/2003
SD	22 juin	ILE DE FRANCE 77 NEMOURS LA BROUSSE III	Nat.PRO 1 Nat.PRO 2 GPNat.Am3 Nat.Am4		200377052	
SD	22 juin	ILE DE FRANCE 95 FRANCONVILLE	Nat.PRO 1 GP	M. Philippe SAN GALLI 11 rue de la Station BP 43 95132 FRANCONVILLE CEDEX T 01 39 32 66 99 / 01 39 32 67.01 F 01 30 72.48.26	200395008	10/06/2003
SD	25 juin	CENTRE-VAL DE LOIRE 37 TOURS PERNAY	EI		200337013	

SOMMAIRE DU BO DES CONCOURS AMATEUR & PRO

Sommaire des BO FFE compet n° 11 à 13

BO FFE Compet N°11

C187 CFE	Modalité financière
C187 Commission	Juridique et disciplinaire du 15 janvier 2003
C187 Voltige	Concours à venir
C190 SHF	Tarifs
C197 SHF	Règlement élevage, informations complémentaires
C139 CRE Rhône Alpes	Championnats régionaux CSO

BO FFE Compet N°12

C205 Voltige	Engagements sur internet
C206 FFE	Championnats de France 2003
C209 CSO	Règlement classement permanent PRO 1 et PRO 2

C209 FFE	Règlement championnats de France
C232 Attelage	Challenge inter-départ. de Bourgogne
C234 CFE	Engagements sur internet
C236 Commission	Lutte contre le dopage
C240 SHF	Règlement, rectificatifs et précisions

BO FFE Compet N°13

C247 DTN	Participation aux CCE internationaux
C248 FFE	Règlement général, ordre de passage
C248 DTN	Agrément fiche de sécurité
C248 DTN	Habilitation chef de piste
C250 CRE Ile de France	Rectificatif règlement championnats CSO
C251 CRE Limousin	Règlement championnats CSO

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h	Engt
							MINUTEL	TERRAIN
■ CHAMPIONNAT DE FRANCE 2003 HORSE BALL FEMININ - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 16-5 12H								
HB Femmin	23-mai	Centre Val de Loire	N1 N2 N3 N4 N5 N6 CRIT	Finale CHP de France. Engt: 110 Eur.	Horse Ball Aramon Gard. 06-03-26-88-51. Finale du Champ de France 2003 au Parc Equestre Federal. 41600 Lamotte Beuvron. Boxes/hebergement 02-54-94-46-00. Du 23 au 25 mai	2108	16-mai	NON
■ CHAMPIONNAT DE FRANCE 2003 DE PONY GAMES PAR PAIRES - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 9-5 12H								
Pony G.	24-mai	Centre Val de Loire	POUS BENJ MIN CAD OPEN OP+	Par paires. Engt: 40 Eur.	PC du Gue Peticon. 06-07-87-10-28. Lieu: Parc Equestre. 41600 Lamotte Beuvron. Champ de France 2003 en paires les 24 et 25-5.	2075	09-mai	NON
■ CHAMPIONNAT DE FRANCE 2003 HORSE BALL JEUNES - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 9-5 12H								
HB Jeunes	07-juin	Centre Val de Loire	MOUS POUS BENJ MIN CAD CADE JUN	Engt: 110 Eur par equipe.	Championnat de France Jeunes 2003 du 7 au 9-6. Lieu: Parc equestre Federal. 41600 Lamotte Beuvron. Boxes 60 Eur par Mtl. Internet ou courrier. Cloture le 9-5 12h.	1975	09-mai	NON
■ CHAMPIONNAT DE FRANCE 2003 HORSE BALL MIXTE - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 13-6 12H								
HB Senior	21-juin	Normandie	ELIT N2 N3 N4 CRIT	Contacteur club. Engt: 134 Eur.	Coup d'Envoi. Le Semaphore. 50230 Agon Coutainville. 06-08-24-64-43 Epreuves le 21-22 et 23 Juin. Finale Champ de France N3 + N4. Champ France Elite/N2 a St Le (50)	2505	13-juin	NON
■ BULLETIN OFFICIEL DES CONCOURS CLUB ET PONAM DU MOIS DE JUIN 2003								
CSO	01-juin	Alsace	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Club Hippique de Molsheim. 8 rue des Sports. 67120 Molsheim. Tel: 03-88-38-10-99 / 06-08-98-71-93.	2302	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Aquitaine	E3 E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur	Ecuries Hauts de Gironde. Mile Chain Sandrine. 1 Le Passage. 33820 Braud St Louis. Tel: 06-03-45-73-59.	2303	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Aquitaine	E2 E3 E1 D3 C3 B3 D2 C2 B2 D1 C1 B1 A2 A1 D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 11/12 E.	Centre Equestre. 47 avenue du General de Gaulle. 33380 Mios. Tel: 05-56-26-43-60. 2 pistes. Champ Regional sauf E. Rgts par tel ou www.cheval-aquitaine.com	2304	23-mai	NON
CCE	01-juin	Auvergne	E1 E2 E3 D1P D2P C1P C2P B1P B2P	Debut 8h. Engt: 16/18/20 Eur.	Carbone Competitions Equestres. Rte de St Menoux. 03000 Couladon Tel: 04-70-46-39-16. Champ Regional Ponam.	2305	23-mai	NON
CSO	01-juin	Auvergne	A2 A1 B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 E1	Debut 9h. Engt: 13 Eur.	Poney Club au 2 D. 63270 Busseol. Tel: 04-73-77-38-62. Lieu: Club Hippique la Vendee. 63200 Riom. Champ Regional Club sauf E. Avec presentation-vente de poneys	2306	23-mai	OUI
Pony G.	01-juin	Bourgogne	MG2 PA2 PG2 PG3 SG2 PA3 MG3	Debut 9h. Engt: 30 Eur.	Cercle Hippique Dijonnais. Rue St Vincent de Paul. 21000 Dijon. 03-80-41-06-63 / 42-85-85 (fax). Champ Regional.	2307	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Bourgogne	OP2 OP1	Debut 9h. Engt: 13 Eur.	CE de la Vignotte. Fouchanges. 21310 Arceau. Tel: 03-80-37-00-64 Clt par equipes sur place. Declaration des equipes en debut d'agreuves.	2308	23-mai	OUI
Hunter	01-juin	Bourgogne	OP2 OP1	Debut 12h. Engt: 13 Eur.	CE de la Vignotte. Fouchanges. 21310 Arceau. Tel: 03-80-37-00-64 OP2: figures imposees. Op1: maniables.	2309	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Bourgogne	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	SCH du Pays de Sauleu. Terreau Brenot. 21210 Sauleu. Tel: 03-80-64-04-45.	2310	23-mai	OUI
DRE	01-juin	Bourgogne	OP3I OP2I OP1I C1P D1P	Debut 8h. Engt: 11 Eur.	Centre Hippique de la Cheneraie. Le Villaret. 71330 Bosjean. Tel: 03-85-74-76-41. Reprises Club Imposees.	2311	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Bourgogne	OP3 OP2 OP1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Centre Equestre et Poney Club de Montvaltin. Tel: 03-85-80-29-22. Lieu: St Julien sur Dheune (71).	2312	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Bretagne	C2P C1P D2P D1P A2 A1 B3 C2 C1 D2 E2 D1 E1 B2 B1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Les Ecuries de Comouaille. Kerambard Image. 29370 Elliant. Tel: 02-98-94-10-06. Challenge Abratech pour le meilleur cavalier poneys ABCD.	2313	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Bretagne	E1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre du Vieux Bourg. 29150 Chateaulin. 02-98-18-12-49. Avec concours Gice.	2314	23-mai	NON
CSO	01-juin	Bretagne	B2P C2P D2P B1P C1P D1P OP3 B2 C2 B1 C1 D1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Shamrock Poney Club. Le Bas Verclé 35740 Pace. Tel: 02-99-68-90-20.	2315	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Centre Val de Loire	OP3 OP2 A2 A1 OP1 OP3P B2P C2P D2P C1P D1P	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	C E des Vieilles Ventes. 28260 Sorel Moussel. 02-37-41-82-87 / 06-13-95-60-19.	2316	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Centre Val de Loire	OP1 D3P OP3P OP2 A1 B2P C2P D2P B0I C0I D0I C1P D1P	Debut 8h. Engt: 11 Eur.	PC de Vienne en Val. Tel: 02-38-58-86-44. Lieu: La Maugerie. Rte de Jargeau (priche tennis et terrain foot). 45510 Vienne en Val.	2317	23-mai	NON
CSO	01-juin	Champagne Ardennes	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 A2 A1 B1 C1 D1 E1	Debut 9h. Engt: 13 Eur.	CE de Menois. 7 rue du Chateau. 10800 Rouilly St Loup (accés par A5 ou A26 sortie 31 Thennelières) Tel: 03-25-41-58-06. Champ Regional.	2318	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Cote d'Azur	OP2 OP1 A1 E2 E1 B2P B0I C2P C0I D2P D0I C1P D1P	Debut 9h. Engt: 12,50 Eur.	Club Hippique. 168 rte de Cannes. 06130 Grasse. Tel 04-93-70-55-41.	2319	23-mai	OUI
DRE	01-juin	Cote d'Azur	E2I E1I	Contacteur club. Engt: 13 Eur.	St Georges Competition. Centre Equestre. Route de Grasse. 06270 Villeneuve Loubet. 04-93-20-99-64 Reprises Club Imposees.	2320	23-mai	NON
CSO	01-juin	Cote d'Azur	E1	Debut 11h30. Engt: 28 Eur.	CRE Cote d'Azur. 06-07-70-67-77. Lieu: Ecuries de Grimaud. Quartier le Perat. 83310 Grimaud. Champ Regional par equipes. Epreuve en 2 manches.	2321	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Cote d'Azur	OP3 E1	Debut 15h. Engt: 15 Eur.	CDE DU Var. Tel: 04-94-41-45-25. Lieu: Les Plages du Mourillon. Toulon (83). Champ Deptal Tere Serie Club.	2322	23-mai	OUI
CCE	01-juin	Franche Comte	E3 E2 E1	Contacteur club. 15/16/17 Eur.	Etrier Bisontin. 39 rue de la Combe du Puits. 25480 Ecole Valentin. Tel: 03-81-50-01-12. Horaires selon nbre.	2323	23-mai	OUI
CSO	01-juin	Franche Comte	E2 E2 E3 E3 E1 E1	Debut 8h30. Engt: 12 Eur.	Poney Club de Rahon. 39120 Rahon. Tel: 03-84-81-83-79. Epreuves 02 04 06 Champ Deptal reserves cavaliers du Jura. Epr 01 03 05 autres cavaliers.	2324	23-mai	OUI

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	Date	Région	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h		Engt
							MINITEL	TERRAIN	
CSO	01-juin	Franche Comte	OP3P OP1 A2 A1 B1P C1P D1P B2P C2P D2P	Contacteur club. Engt: 13 Eur.	La Jument Verte. 39570 Courlans. Tel: 03-84-24-52-68. Horaires selon nbre.	2325	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Franche Comte	TR1	Debut 8h. Engt: 40 Eur.	Le Fer a Cheval. 39460 Foncine le Haut. Tel: 03-84-51-95-42.	2326	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Franche Comte	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	Ecuries du Chanois. 70170 Port sur Saone. Tel: 03-84-91-51-84. Champ Regional.	2327	23-mai	OUI	
DRE	01-juin	Languedoc Roussillon	OP2I OP1I D2P C2P B2P	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	C E de l'Arque. Mas Bouquet. 30360 St Maurice de Careville. Tel: 04-66-83-26-80. Reprises Club Imposeses. Champ Regional Ponam.	2328	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Limousin	OP3 E2 D2 C2 B2 E1 D1 C1 B1 D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Haras de Royer. 87310 St Auvent. Tel: 05-55-48-20-43. Champ Regional sauf OP3.	2329	23-mai	OUI	
Pony G.	01-juin	Lorraine	MG3 MG2 PG3 PA3 PG2 PA2 PA1 SG2 SG1	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	CRE Lorraine. Tel: 03-29-82-16-33 Lieu: Vitte (88). Champ Regional.	2330	23-mai	NON	
C.PC.CR	01-juin	Lorraine	A B C D	Contacteur Club. Engt: 24 Eur.	CRE Lorraine. Tel: 03-29-82-16-33 Lieu: Vitte (88). Champ Regional.	2331	23-mai	NON	
CSO	01-juin	Lorraine	E2 E1	Debut 8h30. Engt: 11 Eur.	C E de Marville. Base de Loisirs de l'Orthain. 55600 Marville. Tel: 03-29-88-13-47. Clt par equipes sur place.	2332	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Lorraine	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 50 Eur.	La Ferme de Bignovres. Le Bignovres 89410 Bleurville. Tel: 03-29-09-93-17. Champ Deptal.	2333	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Midi Pyrenees	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Les Cavaliers de la Freguiere. 12330 Clairvaux. 05-65-72-71-40.	2334	23-mai	NON	
CCE	01-juin	Midi Pyrenees	D2P C2P B2P D3P C3P B3P D1P C1P B1P E1 E2 E3 E+1 E+2 E+3	Contacteur club. Engt: 19 Eur.	Club Hippique. La Borde Haute. Rte de Levisnac. 31820 Pibrac. Tel: 05-61-86-60-26. Champ Regional Ponam.	2335	23-mai	NON	
Attelage	01-juin	Midi Pyrenees	MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Les Ecuries d'En Cazettes. 81580 Cambounet / Sor. 05-63-70-29-73.	2336	23-mai	OUI	
Pony G.	01-juin	Nord Pas de Calais	MG2 MG1 PG3 PA3 PG2 PA2 PG1 PA1 SG2	Contacteur club. Engt: 38 Eur.	Poney Club le Pre Vert. 55 rue Jean Jaures. 59172 Mastaing. Tel: 06-86-90-39-41. Champ Inter Regional Champagne Ardennes Nord et Picardie.	2337	23-mai	NON	
DRE	01-juin	Nord Pas de Calais	E2 D2 C2 B2 E1 D1 C1 B1 D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Debut 8h30. Engt: 10 Eur.	Poney Club. Avenue du Carleux. 59850 Villeneuve d'Ascq. Tel: 03-20-84-07-89. Reprises Club Libres + Imposeses.	2338	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Nord Pas de Calais	E2 E1	Contacteur club. Engt: 16 Eur.	SH de Dunkerque. Centre Equestre l'Algod. Mr Gilmet Michel. 59380 Spycker. Tel: 03-28-27-09-20.	2339	23-mai	NON	
CSO	01-juin	Nord Pas de Calais	B1P C1P D1P B2P C2P D2P E1 E2 D3P C3P B3P E3	Debut 10h. Engt: 10/12 Eur.	C E du Fort d'Aire. Fort Gassion. 62120 Aire sur la Lys. Telfax: 03-21-95-60-88. Port: 06-16-85-04-60.	2340	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Nord Pas de Calais	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	La Cabriole. Tel: 03-21-84-27-78. Port: 06-82-20-86-87. Lieu: Hippodrome de Berck sur Mer (62). Boxes a reserver: 20 E.	2341	23-mai	OUI	
Horse Ball	01-juin	Normandie	MOUS POUS BENJ MIN CAD CADE JUN OPEN	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	Centre Equestre le Robillard. Lycee Agricole le Robillard. 14170 Lieury L'Odun. Tel: 02-31-20-20-60. Champ Regional.	2342	23-mai	NON	
CSO	01-juin	Normandie	D2P C2P B2P OP1 C1 B1 A1 A2 OP2 OP3	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Poney Club Ecole d'Equitation. 8 bis rue de la Vieille Eglise. 14123 Fleury sur Orne. Tel: 02-31-34-89-62.	2343	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Normandie	B1 C1 D1 B2 OP2 B1P C1P B2P C2P D2P B3P C3P D3P	Contacteur club. Engt: 16/23 E.	Poney Club du Mont de l'Aigle. 27140 Gisors. Tel: 02-32-55-14-11 Horaires a la cloture.	2344	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Normandie	OP3 OP2 OP1 E1 OP3P B2P B0I C2P C0I D2P D0I B1P C1P D1P	Debut 9h. Engt: 10/12 Eur.	Poney Club de la Galaisiere. 50200 St Pierre de Costances. Tel: 02-33-47-91-28. Horaires a partir du 29-5. Suivre flechage a partir de la gare.	2345	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Normandie	OP3 OP2 E2 OP1 E1 D2P C2P B2P B1P C1P D1P	Debut 9h. Engt: 10/12 Eur.	Centre Equestre et Poney Club de Fecamp. Chemin du Nid de Verdier. 76400 Fecamp. Tel: 02-35-28-37-71	2346	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Normandie	TR2 TR1	Debut 9h. Engt: 100 Eur.	CE de la Scie. 3 ch des Forrieres. 76590 Longueville sur Scie. Tel: 06-82-35-66-90. Engt: 100 Eur repas compris. Engt sur place: 136 Eur.	2347	23-mai	OUI	
CSO	01-juin	Ile de France	E+1 E+2 E+1 E+2	Debut 8h. Engt: 15/30 Eur.	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Epreuves 01 02 Champ Regional reservees aux cavaliers d'IDF. Epreuves 03 04 pour autres cav.	2348	23-mai	NON	
CCE	01-juin	Ile de France	E1 E2 E1 E2	Tel des le 27-5. Engt: 30/60 E	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Epreuves 01 et 02 Champ Regional reservees aux cavaliers d'IDF. Epreuves 03 04 pour autres cav.	2349	23-mai	NON	
DRE	01-juin	Ile de France	E+1 E1 OPEN	Contacteur CRE. Engt: 15/60 Eur	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Champ Regional reserve aux cavaliers d'IDF.	2350	23-mai	NON	
Attelage	01-juin	Ile de France	MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS ATT2 A2-1 A4-1 AT-1	Contacteur CDE. Engt: 15 Eur.	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Champ Regional.	2351	23-mai	NON	
Voltige	01-juin	Ile de France	BV1 BV2	Contacteur CRE. Engt: 30 Eur.	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Epreuves 4 a 6 voltigeurs. Champ Regional.	2352	23-mai	NON	
Hunter	01-juin	Ile de France	E1 E+1 E1 E+1	Contacteur CRE. Engt: 15/45 Eur	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Horaires par tel le 27-5. Epreuves indiv + equipes. Champ Regional.	2353	23-mai	NON	
TREC	01-juin	Ile de France	TR1 TR1	Contacteur CRE. Engt: 60/120 E.	CRE IDF. Tel: 01-47-66-10-03. Lieu: Gd Parquet 77 Fontainebleau Epreuve 01 Champ Regional reservee aux cavaliers d'IDF. Epreuve 02 pour autres cav.	2354	23-mai	NON	
CCE	01-juin	Ile de France	OP1 OP3P B2P C2P D2P B1P C1P	Contacteur club. Engt: 20 Eur.	Poney Club. 19 rue de Signets. 77260 Sammeron. 01-60-22-20-32. Horaires le 28-5. OP1:30 eng max. B2P OP3P:20 max. BC1P: 5 max.	2355	23-mai	NON	

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieu - Information	N°	Clot 12 h		Engt
							MINUTEL	TERRAIN	
CSD	01-juin	Ile de France	E1	9h/E1. Engt: 12 Eur.	Centre Equestre. 132 rue du 8 Mai 1945. 77260 La Ferté sous Jouarre Tel: 01-60-22-16-21.	2356	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Ile de France	B2 C2 D2 B1 C1 D1	Contacteur club. Engt: 20/22 E.	Poney Club de Reve. 21 avenue de Bourbon Busset. 91810 Ballancourt Tel: 01-84-83-34-36. Champ Regional.	2357	23-mai	OUI	
CCE A	01-juin	Ile de France	A1 A2	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	Haras de Jardy. Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30. Horaires a partir du 29-5 14h.	2358	23-mai	NON	
CSD	01-juin	Ile de France	D1 C1 B1 D2 C2 B2 D3 C3 B3	Champ Deptal. Debut 9h. 12 E.	Ecuries de Conde. Tel: 01-48-86-95-95. Lieu: Carriere de la Plaine St Hubert. Rte de la Pyramide. Bois de Vincennes. 75012 Paris.	2359	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Ile de France	A1 A2	Debut 13h. Engt: 11 Eur.	Poneyland. 15 rue JF Marmontel. 94320 Thiais. Tel: 01-48-84-27-03 Champ Deptal.	2360	23-mai	NON	
CSD	01-juin	Ile de France	D2P C2P OP1 OP3P OP2 A1 A2 E1 E2	Debut 8h30. Engt: 10 Eur.	C E de Viarmes. Moulin de Giez. 95270 Viarmes. 01-34-09-35-09. Horaires par tel: 06-87-10-70-21.	2361	23-mai	NON	
CSD	01-juin	Ile de France	OP2 OP3 OP3P OP1	Debut 8h30. Engt: 13 Eur.	C E d'Herblay Cergy Pontoise. Tel: 01-34-50-08-79. Lieu: Stade Equestre du Bois de Cergy. 95000 Cergy. A15 sortie 9.	2362	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Pays de la Loire	B2P C2P D2P	Tel 06-85-50-85-35. Engt: 14 E	Centre Equestre Beausejour. 44120 Vertou. Tel: 02-40-04-40-86. Horaires apres cloture. Champ Regional.	2363	23-mai	NON	
CCE	01-juin	Pays de la Loire	A1 B1 C1 D1 E1 E+1 A2 B2 C2 D2 E2 E+2	Tel 06-85-50-85-35. 18/20/30 E	Centre Equestre Beausejour. 44120 Vertou. Tel: 02-40-04-40-86. Horaires apres cloture. Champ Regional.	2364	23-mai	NON	
Attelage	01-juin	Picardie	MOUS PIOUS BENJ MIN CAD JJS ATT2 A2-1 A4-1 AT-1	Debut 8h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre et Poney Club de La Muette. 35 rue d'Acv. 02200 Septmonts. Tel: 03-23-74-93-54. Champ Deptal.	2365	23-mai	NON	
CCE	01-juin	Picardie	C1 D1 E1 C2 D2 E2 C3 D3 E3	Contacteur club. Engt: 20 Eur.	Poney Club des Templiers. 80590 Trie Chateau. Tel: 02-32-55-58-98 Horaires apres cloture. Champ Deptal.	2366	23-mai	OUI	
DRE	01-juin	Picardie	OP11 OP21	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	Amiens Equitation. 101 Avenue de l'Hippodrome. 80000 Amiens. Tel: 03-22-52-23-60. Reprises Club Imposees. Avec Concours Gice...	2367	23-mai	NON	
Attelage	01-juin	Picardie	ATT2 MOUS PIOUS BENJ MIN CAD JJS	Tel 03-22-41-63-24. 10/13 Eur.	Les Ateliers du Val de Selle. 47 rue de Loeully. 80160 Conty. 03-22-41-63-35. Champ Inter Reg Champagne Ardennes Nord Pas de Calais Picardie.	2368	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Picardie	D2 C2 B2 D1 C1 B1 A2 A1 D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 12/15 E.	Poney Club de la Roulotte. Rue du Marais. 80160 Conty. Tel: 06-71-00-02-71. Champ Inter Regional Champagne Ardennes Nord Pas de Calais Picardie. 2 pistes.	2369	23-mai	OUI	
Voltige	01-juin	Poitou Charentes	6V2 9V2 6V1 9V1	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	Centre Equestre des Frauds. Bracoona et Charente. 16590 Brie. Tel: 05-45-65-98-10. Epr 4 a 4 et 7 a 9 voltigeurs. Champ Regional.	2370	23-mai	NON	
CSD	01-juin	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 E3 B1 C1 D1 E1	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	CDE Charente. Tel: 05-45-61-12-36 Lieu: Le Moulin des Pierres. Villafagnan (16).	2371	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Poitou Charentes	D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Debut 8h30. Engt: 18/20/25 E.	La Maison du Poney. Rue de la Mare. 17139 Dompiere sur Mer. Tel: 05-46-35-50-40. Champ Regional Ponam.	2372	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Poitou Charentes	TR1 TR2	Debut 8h. Engt: 80 Eur.	SHRCB. Centre Equestre le Maine Gaudin. 17420 St Palais sur Mer. Tel: 05-46-23-11-44. Engt: 76 Eur repas compris.	2373	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Poitou Charentes	TR1 TR2	Debut 9h. Engt: 36 Eur.	Relais Equestre Equinoxe. La Louvie. 79410 St Remy. Tel: 05-49-79-45-67.	2374	23-mai	OUI	
Endurance	01-juin	Poitou Charentes	EN3 EN1	Contacteur club. Engt: 48 Eur.	Centre Equestre de Cherveux. Logis de Seneuil. 79410 Cherveux. 05-49-75-08-41. Lieu: Plan d'eau de Cherveux. St Christophe du Roc	2375	23-mai	OUI	
Attelage	01-juin	Poitou Charentes	JJS ATT2 A2-1 AT-1 A4-1	Debut 8h30. Engt: 8/16/24 E.	CAT H.Bucher. Tel: 05-49-43-58-48. Lieu: Mirande. CLP APAJH. 86240 Ligugé. Horaires: 05-49-43-58-48 (demander Stephanie ou Romain). Champ Deptal.	2376	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Provence	E1 D1 D2P D01 C2P C01 C1 B2P B01 B1 OP3 A1 A2 B2 C2 D2 E2 B3P C3P D3P	Debut 7h30. Engt: 10/12 Eur.	La Sabretache. Domaine de la Louve Les Cravons. Voie JP Lyon. 13130 Berre l'Etang. 04-42-85-09-61 / 06-08-55-11-55. Epr Club: 20 eng max sauf D1: 30 max.	2377	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Rhone Alpes	C3 D3 E2 E1 B2P C2P D2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 12/15 Eur	CE de la Cote. 01400 Neuville les Dames. Tel: 04-74-55-62-86.	2378	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Rhone Alpes	E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 18 Eur.	C E Les Piaux. Ort les Merles. 26120 Montvendre. 06-80-98-58-46. Rengts: 06-80-93-32-24.	2379	23-mai	OUI	
TREC	01-juin	Rhone Alpes	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	CDTE de la Drome. 04-75-40-86-58. Lieu: Les Crinieres de La Roche Colombe. 26400 Soyans.	2380	23-mai	OUI	
DRE	01-juin	Rhone Alpes	D3P C3P B3P B2P C2P D2P B1P C1P D1P	Debut 9h. Engt: 10/12 Eur.	CH des Alpes. Route de Lancey. 38330 St Ismier. 04-76-52-14-30. Champ Regional Ponam.	2381	23-mai	OUI	
CCE	01-juin	Rhone Alpes	OP1 D2P E1 D1P	Debut 8h30. Engt: 21 Eur.	C E de Pertail Rouge. 42530 St Genest Lengt. 04-77-90-28-79.	2382	23-mai	OUI	
CSD	01-juin	Rhone Alpes	D1P C1P B1P OP3P OP1 OP2 B2P C2P D2P	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Ecuries O Hara. La Basse Cour. 42210 L Hospital le Grand. Tel: 04-77-76-18-76.	2383	23-mai	OUI	
CCE	04-juin	Pays de la Loire	E1 D1 C1 B1 A1 D2P C2P B2P	Contacteur club. Engt: 15/20 E.	Poney Club de la Pinouette. Rte de St Etienne de Montluc. 44220 Coueron. Tel: 02-40-85-00-31.	2384	23-mai	OUI	
CSD	07-juin	Nord Pas de Calais	OP2	Debut 18h. Engt: 11 Eur.	A C H d'Hardelot. Av Charlemagne. 62152 Hardelot. 03-21-91-83-77.	2385	30-mai	OUI	
CSD	07-juin	Pays de la Loire	GP1 OP3 OP2 OP1	Contacteur club. Engt: 11/45 E.	Ass des Bouleries 02-43-89-66-83. Lieu: Le Mans Boulerie Jump 8. Boxes demontables a reserver par courrier avec regt: 65 Eur. Grand Prix le 7 et 8-6.	2386	30-mai	NON	

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	DATE	REGION	Epreuves	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	Clot 12 h		ENGT
							MINUTEL	TERRAIN	
CCE	08-juin	Aquitaine	D2 E2 E1	Contacteur club. Engt: 18 Eur.	Eperan d'Ormon. Chemin Leysette. 33140 Villeneuve d'Ormon. Tel: 05-58-80-39-32.	2387	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Aquitaine	E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Etrier de Marsan. La Hiroire. 40000 Mont de Marsan. Horaires par tel: 05-58-06-34-18 ou sur www.cheval-aquitaine.com	2388	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Auvergne	OP3 OP2 OP1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	St Flour Au Galop. Le Puech. Volzac. 15100 Saint Flour. Tel: 04-71-60-19-07. Horaires apres cloture.	2389	30-mai	OUI	
TREC	08-juin	Auvergne	TR2 TR1	Debut 8h. Engt: 66 Eur.	Asso Cheval Decouverte. Lascourtines. 15800 Polminhac. Tel: 04-71-47-41-23. Engt: 66 Eur repas compris.	2390	30-mai	OUI	
DRE	08-juin	Auvergne	E21 E11 E2L E1L	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	Poney Club de la Croix de Chancel 43800 Lavoute sur Loire. Tel: 06-84-48-66-58. Reprises Imposees + Libres.	2391	30-mai	NON	
Enduranc	08-juin	Bourgogne	EN1 EN2	Contacteur club. Engt: 72.20 E.	Les Rucherons. 21380 Marsannay le Bois. Tel: 03-80-35-76-28.	2392	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Bourgogne	E3 E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Carrousel de la Varaude. Es Echereaux. 21100 Izeure. Tel: 03-80-29-73-78.	2393	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Bretagne	E1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	C E du Goyen. Tel 02-98-70-51-04. Lieu: terrain de Lancon. 29790 Pont Croix.	2394	30-mai	OUI	
CCE	08-juin	Bretagne	A2 A1 B3 C3 D3 E3 E + 3 B2 C2 D2 E2 E + 2 B1 C1 D1 E1 E + 1	Debut 8h. Engt: 16/25 Eur.	Poney Club de Keraudrenic. 56630 Langonnet. Tel: 02-97-23-92-54. Horaires sur mtel et internet des le 3-6. Champ Regional.	2395	30-mai	OUI	
DRE	08-juin	Bretagne	E21 E11	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	S H N d'Hennebont. 18 rue de la Bergerie. 56700 Hennebont. 02-97-36-16-34 Avec concours GICE... Epr Imposees. Horaires selon nbre.	2396	30-mai	OUI	
TREC	08-juin	Bretagne	TR1 TR2	Contacteur club. Engt: 70 Eur.	Fjord de Kermat. Kermat. La Trinite. 56630 Langonnet. Tel: 02-97-23-85-04. Concours le 8 et 9-6. Champ Regional.	2397	30-mai	NON	
TREC	08-juin	Centre Val de Loire	TR2 TR1	Debut 8h. Engt: 24 Eur.	CE l'Alezane. Bel Ebat. 37510 Villandry. Tel: 02-47-50-16-41. Engt: 24 Eur/equipe + 15 Eur/ cavalier sur place.	2398	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Cote d'Azur	E1	Debut 14h. Engt: 10 Eur.	CRE Cote d'Azur. 06-07-70-67-77. Lieu: Centre Equestre d'Argeville en Provence. Chemin du Defends. 06560 Valbonne. Champ Regional en 2 manches le 8 et 9-6.	2399	30-mai	NON	
Hunter	08-juin	Cote d'Azur	C3 B3 E2 D2 C2 B2 E1 D1	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	Poney Club. 3070 rte des Arcs. 83510 Lorgues. 04-94-84-37-27. Finale du Championnat du Var.	2400	30-mai	OUI	
TREC	08-juin	Cote d'Azur	TR1 TR2	Debut 8h30. Engt: 70 Eur.	Stade Equestre du Centaure. Rte de Ste Anastasie. 83990 Besse sur Issole. Tel: 04-94-59-65-98. Champ Regional.	2401	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Lorraine	E3 E + 3 E2 E + 2 C1 D1 E1 E + 1	Debut 8h30. Engt: 11 Eur.	CDE des Vosges. 06-09-53-15-89. Lieu: Vitnel (88). Champ Regional.	2402	30-mai	OUI	
DRE	08-juin	Lorraine	E11 E21 E31 E + 11 E + 21 E + 31	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	CDE des Vosges. 06-09-53-15-89. Lieu: Vitnel (88). Reprises Club Imposees. Champ Regional.	2403	30-mai	NON	
CCE	08-juin	Midi Pyrenees	E3 E2 E1	Debut 10h. Engt: 20 Eur.	Centre Equestre Ste Conneille. La Peyriere. 81310 Lisle sur Tarn. Tel: 05-63-40-46-97.	2404	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Normandie	OP3 B3 OP2 E1 A2 A1 OP3P D2P C2P B2P D1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	CE du Mesnil d'Argences. 14370 Argences. Telfax 02-31-23-97-56. Horaires par telfax courrier ou sur www.equitation-normandie.com Finale du Trophée GSL.	2405	30-mai	OUI	
TREC	08-juin	Normandie	TR1 TR2	Debut 8h30. Engt: 100 Eur.	ARPA. Tel: 02-31-62-80-46. Lieu: Ferme Equestre de la Trigale 14340 La Roque Baignard. Engt sur place: 125 Eur. Engt: 100 Eur repas compris.	2406	30-mai	OUI	
CCE	08-juin	Normandie	OP3 OP2 OP1	Contacteur club. Engt: 20 Eur.	Centre Equestre de Rouelles. 47 r de la Bouteillerie 78610 Le Havre Tel: 06-08-33-91-40.	2407	30-mai	NON	
DRE	08-juin	Ile de France	GP	Contacteur club. Engt: 40 Eur.	Sports Equestres. Parc de Chapuis 77630 Pamfou. Tel: 01-64-92-88-73 Grand Prix DRE le 8 et 9-6. 8-8: FEI Equipe Poneys + FEI RLM. 9-8: FEI Indiv Poneys.	2408	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Ile de France	E1 E2 OP3 A1 A2	Debut 10h. Engt: 11/12 Eur.	Centre Equestre. 35 rue des Martyrs. 77920 Sameis sur Seine. Tel: 01-64-24-69-94. E1/2:50 eng max. OP3 A1/2:30 max. Horaires a la cloture.	2409	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Ile de France	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	Cercle Hippique St Georges. Av Itzak Rabin. 77680 Roissy en Brie Tel: 06-07-88-34-47.	2410	30-mai	OUI	
CSO	08-juin	Ile de France	E2 B1 OP1 A2 B01 B2P C01 C2P D01 D2P E1 D1P	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	PC de Lardy Janville. 95 rte d'Auvers. 91510 Janville/Joinville. Tel: 01-60-82-74-74. BE/1 C2P A2: 20 eng max. OP1 D2P: 30 eng max. B2P D1P: 10 eng max.	2411	30-mai	OUI	
Polo	08-juin	Ile de France	MOUS POUS BENJ MIN CAD CADE OPEN	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	Haras de Jardy. Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30. Horaires a partir du 5-6 14h. Champ Regional.	2412	30-mai	NON	
Enduranc	08-juin	Ile de France	EN3 EN2 EN1	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	Haras de Jardy. Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30. Horaires a partir du 5-6 14h.	2413	30-mai	NON	
TREC	08-juin	Ile de France	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	Haras de Jardy. Bld de Jardy 92430 Marnes la Coquette. Tel: 01-47-01-35-30. Horaires a partir du 5-6 14h.	2414	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Ile de France	E3 E + 3 E2 E + 2 E1 E + 1	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	CH du Bois de Vincennes. Tel: 01-48-73-01-28. Lieu: Plaine St Hubert. Rue de la Pyramide. Bois de Vincennes (94). Champ Regional.	2415	30-mai	NON	
CSO	08-juin	Ile de France	E2 E1 C1 B1 D2P	Contacteur club. Engt: 13 Eur.	C H municipal de St Maur. Route des Bruyeres. 94440 Marolles en Brie. Tel: 01-45-95-27-27. Horaires par tel des le 6-6 14h.	2416	30-mai	NON	
Hunter	08-juin	Ile de France	E1 E2	E1:11h. E2:13h. Engt: 12 Eur.	Centre Equestre. Carrefour de la Liberation. 95590 Presles. Tel: 01-34-70-18-16. Champ Regional.	2417	30-mai	OUI	

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 h MINUTEL	ENCL TERRAIN
CSO	08-juin	Pays de la Loire	D2P C1P C2P B1P B2P B2 OP2 B1 OP1 D1P	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre de Rouge. La Pardières. 44660 Rouge. Tel: 02-40-81-12-08.	2418	30-mai	OUI
CSO	08-juin	Pays de la Loire	OP3 B3P C3P D3P OP2 B2P C2P D2P B1P C1P OP1 D1P	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Ass des Bouleries 02-43-89-86-93. Lieu: Le Mans Boulerie Jump 8. Boxes démontables à réserver par courrier avec regt: 45 Eur/nuît 65 Eur/3 jours. Avec GP Ponam.	2419	30-mai	NON
CCE	08-juin	Pays de la Loire	E1	Debut 10h. Engt: 18 Eur.	Cavaliers de Pareds. Ecurie de Menjo. Menjopolis. 85390 Baroges en Pareds. Tel: 02-51-51-59-02.	2420	30-mai	OUI
CSO	08-juin	Pays de la Loire	E3 E+3 E2 E+2 E1 E+1	Debut 9h. Engt: 9 Eur.	Maison Familiale et Rurale. Rte de la Roche. 85480 Bournezeau. Tel: 02-51-40-71-19. Champpt Deptal.	2421	30-mai	OUI
Hunter	08-juin	Pays de la Loire	E1 E+1	Contacteur club. Engt: 9 Eur.	Maison Familiale et Rurale. Rte de la Roche. 85480 Bournezeau. Tel: 02-51-40-71-19. Champpt Deptal.	2422	30-mai	OUI
CSO	08-juin	Picardie	D1 C1 D2 C2 OP3 OP2 OP1 E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 10/11 Eur.	S H R U. Hippodrome. 02260 La Capelle. Tel: 03-23-87-20-71.	2423	30-mai	OUI
CSO	08-juin	Picardie	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 A1 A2 OP1 E1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Cercle Hippique du Ru St Martin. 18 rue Blanche. 60260 Lamorlaye. Tel: 06-07-79-49-07. Horaires apres cloture.	2424	30-mai	NON
CSO	08-juin	Picardie	E3 E2 E1	Debut 8h30. Engt: 15 Eur.	Les Ateliers du Val de Selle. 47 rte de Louilly. 80160 Conty. Tel: 03-22-41-83-35/36. Champpt Deptal.	2425	30-mai	OUI
DRE	08-juin	Poitou Charentes	OP3I E3I D3I C3I B3I D3P C3P B3P OP2I E2I D2I C2I B2I D2P C2P B2P OP1I E1I D1I C1I B1I D1P C1P B1P	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	C E le Paddock. Route de St Georges. 17310 St Pierre d'Oleron Tel: 05-46-47-17-69. Hébergement + boxes possible: tel 06-86-46-73-69 (Josef).	2426	30-mai	OUI
CSO	08-juin	Poitou Charentes	E2 E1	Debut 9h. Engt: 9,50 Eur.	C H Niortais. Les Sources. 400 rte d'Aiffres. 79000 Niort. Tel: 05-49-24-76-39. Boxes à réserver: 13 Eur/jour.	2427	30-mai	OUI
CCE	08-juin	Provence	E1 E2	Debut 8h. Engt: 23 Eur.	Centre Equestre du Poet. Domaine de Santana. 05300 Le Poet. Tel: 04-92-65-71-34.	2428	30-mai	NON
CSO	08-juin	Rhone Alpes	OP2 OP3 OP1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Centre Equestre du St Eynard. 200 Allee du Jayet. 38330 Montbonnet St Martin. Tel: 04-76-52-42-24.	2429	30-mai	OUI
CCE	09-juin	Alsace	E1 E1 E2 E2	Debut 8h. Engt: 23/30 Eur.	SHU. 1 route d'Olivisheim. 67550 Eckwersheim. 03-88-69-41-68. Epreuves indiv + equipes. Champpt Deptal.	2430	30-mai	NON
TREC	09-juin	Alsace	TR1 TR2	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	Ecole d'Equitation Ti Bo. Ferme Equestre Kleinerlen. 67520 Wangen Tel: 03-88-87-73-96. Champpt Deptal.	2431	30-mai	OUI
CSO	09-juin	Aquitaine	E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Etrier de Marsan. La Hiroire. 40000 Mont de Marsan. Horaires par tel: 05-58-06-34-18 ou sur www.cheval-aquitaine.com Champpt Regional.	2432	30-mai	NON
CSO	09-juin	Aquitaine	E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Eperon Livradais. Ferme Rossignol 47110 Ste Livrade sur Lot. Tel: 05-53-71-23-42.	2433	30-mai	OUI
DRE	09-juin	Auvergne	B3 C3 D3 E3 B2 C2 D2 E2 B1 C1 D1 E1	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Voltige Auvergne. 04-73-73-08-58. Lieu: Monet. Thiers (63). Reprises Club Libres + Imposees. Champpt Deptal.	2434	30-mai	OUI
Pony G.	09-juin	Auvergne	PG3	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	Voltige Auvergne. 04-73-73-08-58. Lieu: Monet. Thiers (63). Champpt Deptal.	2435	30-mai	OUI
Voltige	09-juin	Auvergne	6V2 9V2	Contacteur club. Engt: 24 Eur.	Voltige Auvergne. 04-73-73-08-58. Lieu: Monet. Thiers (63). Champpt Deptal.	2436	30-mai	OUI
CCE	09-juin	Auvergne	E2 OP1 E1	Contacteur club. Engt: 18 Eur.	Domaine Equestre des Rioux. 63120 Courpiere. Tel: 06-76-82-17-22. A72: sortie Thiers Ouest-Ambert. Prevenir par tel pour engt/place.	2437	30-mai	OUI
CSO	09-juin	Bourgogne	OP3 OP2 OP1	Debut 8h30. Engt: 11 Eur.	C H Chalonnais. Moulin d'Orain. 71620 Bey. Tel: 03-85-47-51-37.	2438	30-mai	OUI
DRE	09-juin	Bretagne	E2I E1I	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	S H N d'Hennebont. 18 rue de la Bergerie. 56700 Hennebont. Tel: 02-97-36-16-34. Avec concours GICE... Reprises Club Imposees.	2439	30-mai	OUI
Hunter	09-juin	Cote d'Azur	OP3 OP2 OP1	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Stade Equestre du Centaure. Rte de Ste Anastasie. 83890 Besse sur Issole. Tel: 04-94-59-65-98.	2440	30-mai	NON
CCE	09-juin	Franche Comte	E2 E3 E1	Debut 8h. Engt: 20 Eur.	C H du Territoire de Belfort. Dom du Chenois. 90800 Bavilliers. Tel: 03-84-21-23-07.	2441	30-mai	OUI
CCE	09-juin	Lorraine	E2 E1 OP1 E+2 E+1	Debut 8h. Engt: 16 Eur.	La Galopade. Hameau Dehainville. 54300 Luneville. 03-83-73-60-74 / 06-81-08-96-63. Boxes à réserver : 15 Eur/jour et 20 Eur/jour + nuit. Champpt Deptal.	2442	30-mai	NON
CSO	09-juin	Midi Pyrenees	OP1 E1 OP2 OP3	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Ecole d'Equitation de Siramon. 46400 St Cere. 05-85-38-19-32. St Cere --> direction Aurillac à 2,5 kms.	2443	30-mai	OUI
DRE	09-juin	Midi Pyrenees	B1P C1P D1P B2P C2P D2P OP3I OP2I OP1I	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Les Ecuries d'En Cazettes. 81580 Cambounet / Sor. 05-83-70-29-73. Reprises Club Imposees.	2444	30-mai	OUI
CCE	09-juin	Nord Pas de Calais	E1 E2	Contacteur club. Engt: 16 Eur.	Cambresis Jumping 03-27-83-61-82. Lieu: CE Etrier du Cambresis. 88 rte Nationale. 59268 Sancourt.	2445	30-mai	OUI
Endurance	09-juin	Nord Pas de Calais	EN1 EN2 EN3	Debut 12h. Engt: 25/30 Eur.	Ecole d'Equitation des Hauts de France. 180 rue de la Vincourt. 59246 Mons en Pevele. Tel: 03-20-05-14-04. Engt sur place: 50/60 Eur.	2446	30-mai	OUI
CSO	09-juin	Ile de France	E1 E+1	Debut 17h. CD. Engt: 12 Eur.	Sto d'Equitation de Paris. Rte de la Muette à Neuilly. 75116 Paris. Tel: 01-45-01-20-06. Classement Clt sur place pour les cavaliers licenciés dans les clubs de Paris	2447	30-mai	OUI
CSO	09-juin	Ile de France	E1 E2	Debut 8h. Engt: 13 Eur	Club Hippique. 59 rue Remont. 78000 Versailles. 01-39-51-17-02.	2448	30-mai	NON

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	DATE	REGION	Epreuves	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	Clot 12 h		Ect
							MINUTEL	TERRAIN	
CSO	09-juin	Ile de France	E2 E3 E1	Debut 10h. Engt: 10/12 Eur.	Haras de Malvoisine. Mr Hurel. 78720 Senlisse 01-30-52-14-63. Clt par equipes sur place.	2449	30-mai	OUI	
Hunter	09-juin	Ile de France	E1	Debut 12h. Engt: 12 Eur.	Centre Equestre. Carrefour de la Liberation. 95590 Prestles. Tel: 01-34-70-18-18. 40 engts maxi.	2450	30-mai	OUI	
CSO	09-juin	Pays de la Loire	OP3 B3P C3P D3P OP2 B2P C2P D2P B1P C1P OP1 D1P	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Ass des Bouleries 02-43-89-66-93. Lieu: Le Mans Boulerie Jump 8. Boxes demontables a reserver par courrier avec regt: 45 Eur/nuit 85 Eur/3 jours.	2451	30-mai	NON	
CSO	09-juin	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 E3 B1 C1 D1 E1	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	CDE Charente. Tel 05-45-61-12-36. Lieu: Centre Equestre de Jallais. Confolens (16).	2452	30-mai	OUI	
CSO	09-juin	Rhone Alpes	OP1 E1 D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Debut 9h. Engt: 13 Eur.	C E du Portail Rouge. 42530 St Genest Lerpt. 04-77-90-28-79. E1 OP1: epr qualificatives pour le championnat des clubs 2003.	2453	30-mai	OUI	
DRE	09-juin	Rhone Alpes	OP3i B3i OP2i OP1i	Debut 8h30. Engt: 11 Eur.	Poney Club de la Cote Roannaise. 42820 Ambierle. 04-77-65-67-61. Reprises Club Imposees. Avec DRE + cross entraînement.	2454	30-mai	OUI	
DRE	14-juin	Alsace	E3i E2i E1i	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Alsace Competition. Ecurie Dacote 67520 Marlenheim. 08-08-16-03-00. Reprises Club Imposees le 14 et 15 Juin.	2455	06-juin	OUI	
CSO	14-juin	Bretagne	E2 E + 2	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Ecole d'Equitation de Bellevue. Rte de Dahouet 22400 Plangunoual Tel: 02-96-32-70-43. Champ Regional.	2456	06-juin	OUI	
DRE	14-juin	Pays de la Loire	E3i	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Centre Equestre de Coueron. Tel: 02-40-85-00-31. Lieu: Haras National. Le Lion d'Angers (49). Concours specifique Amazone le 14 et 15 juin. Reprise Imposee.	2457	06-juin	OUI	
Hunter	14-juin	Pays de la Loire	E2 D2 C2 B2 E1 D1 C1 B1	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Centre Equestre de Coueron. Tel: 02-40-85-00-31. Lieu: Haras National. Le Lion d'Angers (49). Concours le 14 et 15 juin.	2458	06-juin	OUI	
CSO	14-juin	Pays de la Loire	OP2 OP3P B1 C1 A2 A1 B2P C2P D1 E1 D2P B1P C1P D1P	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	AEUPSL du pays de la Mee. Tel: 02-40-81-05-73. Lieu: Etang Choisel. Chateaubriant (44). Horaires selon nbre.	2459	06-juin	OUI	
Hunter	14-juin	Poitou Charentes	E1 E + 1	Debut 16h30. Engt: 22 Eur.	Etrier Charentais. La Tourette. 16400 La Couronne. 05-45-61-25-20 Champ Regional en 2 manches le 14 et 15-6.	2460	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Aquitaine	E3 C2P D2P E2 E1 D1P	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre Nature et Loisirs Jadot. 33240 St Laurent d'Arce. Tel: 05-57-43-90-09.	2461	06-juin	OUI	
CCE	15-juin	Aquitaine	E1 E2 E3	Contacteur club. Engt: 16 Eur.	Etrier d'Aquitaine. 14 bis chemin des Peyrous. 64510 Assat. Tel: 05-59-82-10-61. Horaires a partir du 13-6.	2462	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Auvergne	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 9 Eur.	Asso Jumping Volcans. Le Pont de la Cheyre. 63870 Orcines. Tel: 04-73-62-18-01.	2463	06-juin	NON	
TREC	15-juin	Bretagne	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 50 Eur.	Ranch de la Foucheraie. 35190 Cardroc. Tel: 02-99-45-82-55. Champ Regional.	2464	06-juin	NON	
CSO	15-juin	Bretagne	E2 E1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre des Menhirs. Tel: 02-97-55-73-45. Lieu: Terrain du Pou Bert. La Trinite sur Mer (56). Horaires apres cloture.	2465	06-juin	OUI	
TREC	15-juin	Centre Val de Loire	TR1	Debut 8h. Engt: 45 Eur.	AREEL. Tel: 02-37-82-36-51. Lieu: Club Hippique de Senonche. Rgt: Jean Michel 02-37-37-59-43.	2466	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Centre Val de Loire	E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 11 Eur.	Centre Equestre du Gue Pean. Chateau de Gue Pean. 41400 Monthou sur Cher. Tel: 02-54-71-10-71.	2467	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Champagne Ardennes	A2 A1 B3 C3 D3 B2 C2 D2 B1 C1 D1 B2P C2P D2P	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Asso Hippique Ferme de la Cense. Route de Navion. 08300 Rethel. Tel: 03-24-38-52-87.	2468	06-juin	NON	
TREC	15-juin	Champagne Ardennes	TR1 TR2	Debut 10h. Engt: 45 Eur.	Centre Equestre Ecuries St Remy. 17 Rte d'Escombres. 08140 Poursu St Remy. Tel: 03-24-26-46-65. Champ Regional.	2469	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Champagne Ardennes	B3P B3 B2 B1 C3 C2 C1 D3 D2 D1 E3 E2 E1 D3P C3P D2P C2P B2P	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre du Parc. 52120 Chateaufvillain. 03-25-32-91-90.	2470	06-juin	OUI	
CCE	15-juin	Franche Comte	E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 14/15/16 Eur.	Association Affection. Tel: 03-84-30-42-72 / 06-83-21-48-17. Lieu: Champagny (70).	2471	06-juin	NON	
CCE	15-juin	Languedoc Roussillon	E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 16 Eur.	Asso Equestre du Portail Vert. Chemin Deptal 5. 34880 Laverune. Tel: 04-67-27-52-10.	2472	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Languedoc Roussillon	OP3 OP2 OP1	Debut 10h30. Engt: 13 Eur.	Centre Equestre des Amandiers. Rte de Marseille. 34140 Heze. Tel/fax: 04-67-43-18-34. 50 engages maxi par epreuve.	2473	06-juin	NON	
TREC	15-juin	Limousin	TR1 TR2	Contacteur club. Engt: 57 Eur.	C E Equi Passion. Rte d'Aubusson. 23500 Felletin. 05-55-66-48-07. Mr Peyroux Jerome.	2474	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Limousin	E3 OP2 E2 E1	Debut 13h. Engt: 10 Eur.	Burgnac Equitation. Les Landes. 87800 Burgnac. 05-55-70-34-48.	2475	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Limousin	E3 OP3 E2 OP2 E1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	CE Le Moulin d'Aiguemarde. Le Moulin d'Aiguemarde. 87640 Razes. Tel: 05-55-71-28-84.	2476	06-juin	OUI	
Enduranc	15-juin	Limousin	EN3	Debut 9h30. Engt: 12 Eur.	Haras du Parc. 87800 Nexon. Tel: 05-55-58-36-41.	2477	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Lorraine	E2 OP3 E1	Debut 8h30. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre au Grand Chene. 1 rue du Grand Chemin. 57310 Montrequeuille. 03-87-73-70-27.	2478	06-juin	OUI	
CSO	15-juin	Lorraine	OP3 OP2 C1 D1 E1	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Eperon de Rambervillers. 19 av du 11 Novembre. 88700 Rambervillers. Tel: 03-29-65-04-75.	2479	06-juin	NON	
Horse Ball	15-juin	Nord Pas de Calais	MOUS POUS BENJ MIN CAD CADE JUN OPEN	Contacteur club. Engt: 40 Eur.	CE de Calonne Ricouart. Alexandre De Wazieres. Parc Andre Moncey. 62470 Calonne Ricouart. Tel: 03-21-62-92-92.	2480	06-juin	OUI	

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

Disc	Date	Region	Epreuves	Horaires	Organisateur - Lieux - Information	N°	Clot 12 h	
							Mobil	Terrain
CCE	15-juin	Nord Pas de Calais	C1P D2P E2 D1P E1	Debut 9h. Engt: 20 Eur.	La Cabriole Tel 03-21-89-87-82. Lieu: Hippodrome de Berck sur Mer (62). Boxes a reserver: 20 E. Piste CSO: 60x45m. Cross: 4 ha.	2481	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Nord Pas de Calais	OP3 OP2 E2 OP1 E1 D2P	Debut 9h30. Engt: 12 Eur.	CE de la Plaine de la Lys. 422 Rte de Garbecque. 62350 St Venant Tel: 03-21-66-22-39. Lieu: Rue de Garbecque. Busnes (62). Engt sur place: 18 Eur.	2482	06-juin	OUI
TREC	15-juin	Normandie	TR2 TR1	Debut 8h. Engt: 100 Eur.	Domaine Equestre de la Bonde. St Paer 27140 St Denis le Ferment 02-32-55-77-03. Trec monte + attelé. Engt: 100 Eur repas compris.	2483	06-juin	OUI
Attelage	15-juin	Normandie	MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	Les Ecuries du Bois. Le Long Le Bois. 27160 Les Baux de Breteuil. Tel: 02-33-30-63-41.	2484	06-juin	OUI
TREC	15-juin	Normandie	TR2 TR2	Debut 9h. Engt: 75 Eur.	Ecuries de La Cour du Bois. Mr Zamin Patrick. 61570 Vrigny. Tel: 02-33-36-50-77. Champpt Deptal.	2485	06-juin	NON
CSO	15-juin	Ile de France	OP2 OP1 B2P A2	Debut 8h30. Engt: 12 Eur.	Poney Club du Parc. 01-39-12-31-08 Lieu: Hippodrome de Maisons Laffitte. OP2/1:45 eng max. B2P:30 eng max. A2:50 eng max.	2488	06-juin	NON
CSO	15-juin	Ile de France	E3 E2 E1 OP1 OP2 OP3	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	Ecuries du Montoir. Montoir de la Robinette 91690 Boissy la Riviere Tel: 01-60-80-91-13.	2487	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Pays de la Loire	D1 E1 D2 E2	Contacteur club. Engt: 15 Eur.	C.E. Regional Val de Loire, 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Luce sur Loire. 02-40-25-70-16.	2488	06-juin	OUI
CCE	15-juin	Pays de la Loire	D1 D1 D2 E2 D1P D2P	Contacteur club. Engt: 25 Eur.	C.E. Regional Val de Loire, 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Sainte Luce sur Loire. 02-40-25-70-16.	2489	06-juin	OUI
DRE	15-juin	Pays de la Loire	E1 E2	Contacteur club. Engt: 20 Eur.	C.E. Regional Val de Loire, 4 rte du Landreau du Pas. 44980 Ste Luce sur Loire. 02-40-25-70-16. Reprises Libres + Imposees.	2490	06-juin	OUI
Pony G.	15-juin	Pays de la Loire	MG3 MG2 MG1 PG3 PA3 PG2 PA2 PG1 PA1 SG2 SG1	Debut 9h30. Engt: 24 Eur.	Poney Club de l'Adeziere. Mme Audige Valerie. Domaine de Maulny 49240 Avrillé. Tel: 02-41-69-33-42. Horaires: www.adeziere.com	2491	06-juin	OUI
Equi Fun	15-juin	Pays de la Loire	E D C B A	Debut 10h. Engt: 15 Eur.	Poney Club de l'Adeziere. 49240 Avrillé. Tel: 02-41-69-33-42. Horaires sur www.adeziere.com / www.fle.com ou par fax.	2492	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Pays de la Loire	A1 B1 OP1 A2 B2 OP2 E2 OP3 B1P C1P D1P B2P B0I C2P C0I D2P D0I	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Etrier de Corne. 25 RN 147. 49630 Corne. Tel: 02-41-45-08-85. 2 pistes.	2493	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Pays de la Loire	OP2 OP1 OP3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	Elevage du Verger. Michel Huchet. La Peutoire. 53400 Craon. Tel: 02-43-06-01-24.	2494	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Pays de la Loire	E2 E + 2 E1 E + 1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre. La Haussiere. 85290 St Laurent sur Sevre. Tel: 02-51-87-86-24. Cit par equipes sur place. Champpt Deptal.	2495	06-juin	OUI
Hunter	15-juin	Pays de la Loire	E2 E + 2 E1 E + 1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Centre Equestre. La Haussiere. 85290 St Laurent sur Sevre. Tel: 02-51-87-86-24. Cit par equipes sur place. Champpt Deptal.	2496	06-juin	OUI
Attelage	15-juin	Picardie	ATT2 A2-1 AT-1 A4-1	Debut 8h. Engt: 13 Eur.	A R A P. Tel: 03-44-76-73-85. Lieu: Mareil en France (95). Serie 1 a 2/4 chevaux + tandem...	2497	06-juin	NON
CSO	15-juin	Picardie	D2 C2 B2 A2 A1 E1 D3P C3P B3P D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 11/12 E.	Poney Club de la Roulotte. Rue du Marais. 80160 Conty. Tel: 06-71-00-02-71. Championnat de Picardie Club 2.	2498	06-juin	OUI
CSO	15-juin	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 E3 B1 C1 D1 E1	Contacteur CDE. Engt: 11 Eur.	CDE Charente. Tel 05-45-61-12-36. Lieu: Centre Equestre de l'Ozer. 16110 La Rochefoucauld.	2499	06-juin	OUI
DRE	15-juin	Poitou Charentes	E1I E1L E1I E1L E2I E3I	Debut 9h. Engt: 12/48 Eur.	Relais Equinox. La Louvrie. 79410 St Remy. Tel: 05-49-79-45-67 E2I: Reprises Imposees. E1 indiv + equipes: Rep Imp + Libr. Champpt Deptal.	2500	06-juin	OUI
TREC	15-juin	Poitou Charentes	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 57 Eur.	Etrier du Pays Mellois. Metairie de Lavault. 79500 St Martin les Melles. 05-49-27-09-44. Engt: 57 Eur repas compris. Champpt Regional.	2501	06-juin	NON
CSO	15-juin	Rhone Alpes	E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 15 Eur.	Centre Equestre du Moulin. Chemin du Moulin. 74100 Juvigny. Tel: 04-50-37-73-01. E3I2: 130 eng max. E1: 80 eng max.	2502	06-juin	NON
DRE	15-juin	Rhone Alpes	E3I E1I E2I	Debut 8h. Engt: 10/13 Eur.	Centre Equestre le Domino. 74800 La Chapelle Rambaud. Tel: 04-50-94-09-95. Reprises Club Imposees.	2503	06-juin	OUI
CSO	21-juin	Corse	B3 C3 D3 E3	Debut 12h30. Engt: 12 Eur.	CE Borgo St Jacques. Tel: 04-95-36-18-58. Lieu: Corte. Finale Deptale reserve aux cavaliers ayant effectue 5 concours en Hte Corse.	2504	13-juin	NON
CSO	21-juin	Rhone Alpes	E2 E3 E1	Debut 8h. Engt: 15 Eur.	Club des Sports. Section Equestre Place de l'Eglise. 74400 Chamonix Tel: 04-50-53-11-57.	2506	13-juin	OUI
CSO	22-juin	Alsace	E2 E1	Debut 8h. Engt: 8/10 Eur.	CRE Alsace. Tel: 03-88-36-08-82. Lieu: Club Hippique du Waldhof. 67610 La Wantzeau. Epreuve en 2 manches...	2507	13-juin	NON
DRE	22-juin	Aquitaine	E3I B3P C3P D3P E2I E1I	Contacteur club. Engt: 10 Eur.	CE de St Yzan. 26 Rte du Pas de Meric. 33920 St Yzan de Soudac. 05-57-58-02-02. Reprises Club Imposees. Horaires apres cloture.	2508	13-juin	OUI
CSO	22-juin	Aquitaine	E1 E2 E3	Debut 9h. Engt: 11 Eur.	Centre Equestre. 47 avenue du General de Gaulle. 33380 Mios. Tel: 05-56-26-43-80.	2509	13-juin	OUI
CSO	22-juin	Aquitaine	E3 E2 E1	Debut 9h. Engt: 10 Eur.	Eperon de Biscarosse. Route de la Plage. 40600 Biscarosse. Tel: 05-58-78-13-84.	2510	13-juin	OUI
TREC	22-juin	Bourgogne	TR1 TR2	Contacteur club. Engt: 72/20 E.	Les Ruchers. 21380 Marsannay le Bois. Tel: 03-80-35-76-28.	2511	13-juin	OUI
CSO	22-juin	Bourgogne	E2 E1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Les Amis du Galopin. Rue du Tissage. 21470 Brazey en Plaine. Tel: 03-80-29-88-59.	2512	13-juin	OUI
CSO	22-juin	Bourgogne	OP3 OP2 OP1	Debut 8h. Engt: 10/11 Eur.	Ecurie Martinot. Les Varennes. 71250 Marilly. Tel 06-80-63-14-31	2513	13-juin	OUI
CCE	22-juin	Bretagne	E1	Debut 8h. Engt: 18 Eur.	SH de Bourg des Comptes. Marolle Francois Denis. Pole Equestre de la Haute Rue. 35890 Bourg des Comptes. Tel/fax: 02-99-30-50-35/22-28.	2514	13-juin	NON

CONCOURS CLUB & PONAM EN JUIN 2003

DISC	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOT 12 H		ENGT
							MINITEL	TERRAIN	
CCE	22-juin	Bretagne	OP3 OP2 E2 OP1 E1 D2P C2P B2P D1P C1P B1P	Contacteur club. Engt: 18 Eur.	Etrier Vannetais, Kerhalguen, 56250 Monterblanc. 02-97-60-71-78 Horaires a la cloture.	2515	13-juin	OUI	
Pony G.	22-juin	Champagne Ardennes	MG3 MG2 PG3 PG2 SG2	Contacteur club. Engt: 25 Eur.	Poney Club, 7 rue Achille Monceau 08300 Avancou, 03 24 38 82 20 Horaires selon nbre. Jeux 3eS: 1-4-5-6-7-8. Jeux 2eS: 1-5-6-7-11-13.	2516	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Corse	B2 C2 D2 E2 E+2 B1 C1 D1 E1 E+1	Debut 9h30. Engt: 12 Eur.	CE Borgo St Jacques, Tel: 04-95-36-16-58. Lieu: Corte. Finale Deptale reserve aux cavaliers ayant effectue 5 concours en Hte Corse.	2517	13-juin	NON	
CSO	22-juin	Franche Comte	E2 E+2 E1 E+1 E3 E2 E1	Debut 8h. Engt: 12 Eur.	CE de Joncherey, 03-84-36-07-82. Lieu: Morvillars 90L. Clt par equipe sur place. Epr 01 02 03 04 Champ Depal reservees cavaliers du dep 90. Epr 05 06 07 autres cav	2518	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Midi Pyrenees	E2	Debut 17h. Engt: 11 Eur.	E E Roc de Belestia, Chemin des Touzias, 31340 La Magdelaine sur Tam. Tel: 05-61-09-08-39.	2519	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Normandie	B1P C1P D1P D2P D0I C2P C0I B2P B0I A1 A2 OP1 OP2	Debut 9h. Engt: 12 Eur.	Haras de Boisemont 2 rte de Paris 27150 Boisemont. 02-32-69-53-62. Horaires apres la cloture.	2520	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Normandie	D1 B1 B1 D1P C1P B1P D2P C2P B2P A2 A1 OP3P OP2 OP1	Contacteur club. 10/12/15 Eur.	C E de Soquence, Rte de Salsurs, 76113 Hautot sur Seine. Tel: 06-80-45-35-61.	2521	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Ile de France	E1 E2 E3	Debut 14h. Engt: 11/12/13 Eur.	PC de la Roche Cassee, 37 rte de la Glandee, 77930 Chailly en Biere. Tel: 01-64-39-90-90. 40 max par epreuve. E1: type Derby	2522	13-juin	NON	
Attelage	22-juin	Ile de France	JJS ATT2	Debut 14h. Engt: 20 Eur.	Ecuries de la Kè, Ferme de l'Épine, 78125 La Boissiere Ecole Tel: 01-34-94-43-25 / 40-92.	2523	13-juin	OUI	
Enduranc	22-juin	Ile de France	EN1 EN2 EN3	Debut 11h. Engt: 35/40/45 E.	Ecuries de la Kè, Ferme de l'Épine, 78125 La Boissiere Ecole Tel: 01-34-94-43-25 / 40-92.	2524	13-juin	OUI	
Carreus.	22-juin	Ile de France	OPEN	Contacteur CDE. Engt: 22 Eur.	CDE DU Val d'Oise, 01-39-59-74-02 Lieu: Parc Manchez. 95290 l'Isle Adam. Engt sur place: 25,50 Eur. Champ Depal.	2525	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 E3 B1 C1 D1 E1	Contacteur club. Engt: 11 Eur.	CDE Charente. Tel 05-45-61-12-38. Lieu: Yyrac (16).	2526	13-juin	OUI	
TREC	22-juin	Rhone Alpes	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 45 Eur.	P Club le Manège Enchanté, 38110 Montagnieu. Tel: 04-74-97-61-61.	2527	13-juin	OUI	
CSO	22-juin	Rhone Alpes	E2 E3 E1	Debut 8h. Engt: 15 Eur.	Club des Sports, Section Equestre Place de l'Eglise, 74400 Chamonix Tel: 04-50-53-11-57.	2528	13-juin	OUI	
Voltige	23-juin	Limousin	6V2 6V2 6V1	Debut 18h. Engt: 25 Eur.	S H Centre Equestre, Lestang, 19300 Egletons, 05-55-93-28-09. Epreuves 4 a 6 + 7 a 9 voltigeurs	2529	13-juin	NON	
CSO	24-juin	Pays de la Loire	B1P C1P D1P B2P C2P D2P	Contacteur club. Engt: 15 Eur.	C.E. Regional Val de Loire, 4 rte du Landreau du Pas, 44980 Sainte Luce sur Loire, 02-40-25-70-16.	2530	13-juin	OUI	
CCE	24-juin	Pays de la Loire	B1P C2P C1P D2P D1P B2P A1 B1 C1 D1	Contacteur club. Engt: 25/38 E.	C.E. Regional Val de Loins, 4 rte du Landreau du Pas, 44980 Sainte Luce sur Loire, 02-40-25-70-16.	2531	13-juin	OUI	
CCE	28-juin	Alsace	E1	Debut 8h. Engt: 20 Eur.	CRE Alsace, Tel: 03-88-38-08-82. Lieu: Hippodrome, 67720 Hoerdt.	2532	20-juin	NON	
CSO	28-juin	Corse	OP2	Debut 11h. Engt: 10 Eur.	Squadra, La Sedda, R.N 193, 20600 Bastia. Tel: 06-82-30-39-66. Lieu: Borgo.	2533	20-juin	NON	
CSO	29-juin	Aquitaine	E1	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Andernos Passions Equestres, Km 4 Rte de Bordeaux, 33510 Andernos Tel: 05-58-82-27-16. Apres epreuve reparatoire Ama 3/4	2534	20-juin	NON	
CSO	29-juin	Champagne Ardennes	E3 E2 E1	Debut 14h. Engt: 11 Eur.	Asso Hippique Ferme de la Cense, Route de Navion, 08300 Rethel. Tel: 03-24-38-52-87.	2535	20-juin	NON	
CSO	29-juin	Corse	OP2	Debut 11h. Engt: 10 Eur.	Squadra, La Sedda, R.N 193, 20600 Bastia, Tel: 06-82-30-39-66. Lieu: Borgo.	2536	20-juin	NON	
TREC	29-juin	Limousin	TR2 TR1	Contacteur club. Engt: 57 Eur.	Domaine de la Bussiere, 23460 St Pierre de Bellevue, Tel: 05-55-64-93-77.	2537	20-juin	OUI	
Attelage	29-juin	Nord Pas de Calais	ATT2 A2-1 AT-1 A4-1 MOUS POUS BENJ MIN CAD JJS	Debut 8h. Engt: 12/18 Eur.	Sport Attelage, 812 rue du Faulx, 59274 Marquilles, 03-70-29-43-78. Champ Regional.	2538	20-juin	OUI	
CSO	29-juin	Normandie	E3 E2 E1	Debut 10h. Engt: 10 Eur.	ASECA, Ferme Equestre des 4 Vents 518 rue de Grimaldi, 78550 Hautot sur Mer, Tel: 06-07-88-78-45.	2539	20-juin	OUI	
CCE	29-juin	Pays de la Loire	E1	Debut 9h. Engt: 18 Eur.	Cavaliers de Pareds, Ecurie de Merijs, Menjopolis, 85390 Bazoges en Pareds, Tel: 02-51-51-59-02.	2540	20-juin	OUI	
CSO	29-juin	Poitou Charentes	B2 C2 D2 E2 E3 B1 C1 D1 E1	Contacteur CDE. Engt: 11 Eur.	CDE Charente, Tel 05-45-61-12-38. Lieu: Argence (16).	2541	20-juin	OUI	
DRE	29-juin	Poitou Charentes	OP11	Contacteur club. Engt: 13 Eur.	Ecuries du Carbet, Allée Monplaisir, 17370 St Trojan les Bains, Tel: 05-46-76-05-23, Port: 06-82-92-61-99. Reprises Club Imposees.	2542	20-juin	OUI	
CSO	29-juin	Poitou Charentes	OP3 OP2 OP1	Debut 9h. Engt: 13 Eur.	SH de St Simon, Nathalie Geffre, 17260 St Simon de Pelouaille, Tel: 05-46-90-03-17. Lieu: Parc du Logis, St Simon de Pelouaille.	2543	20-juin	OUI	
CSO	29-juin	Poitou Charentes	E3 E2 E1	Contacteur club. Engt: 8 Eur.	Les Ecuries du Chatelier, 79100 Misse, Tel: 05-49-96-60-47.	2544	20-juin	OUI	
CCE	29-juin	Rhone Alpes	OP1 OP2	Debut 8h. Engt: 20 Eur.	Ecole d'Equitation des Grands Pres, Mr Fabrice Champel, 74250 Peillonex, Tel: 04-50-03-62-62.	2545	20-juin	NON	
Cross	29-juin	Rhone Alpes	OP3 OP2 OP1	Contacteur club. Engt: 12 Eur.	Ecole d'Equitation des Grands Pres, Mr Fabrice Champel, 74250 Peillonex, Tel: 04-50-03-62-62.	2546	20-juin	NON	

ATTENTION : CONTROLER LES HORAIRES SUR MINITEL ET SUR INTERNET - AUCUN ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

DISC	DATE	EPREUVE	TAMP ENST	RAPPEL QUALIFICATIONS	N°	Clôture Mois 12 h
■ GENERALI OPEN DE FRANCE PONEYS - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 6 JUIN 12H						
CSO	28-juin	GP	80 Eur.	Gd Prix + Gd Prix Elite du 28 au 30-6. Qualification cav/poney 384 Pts.	2800	06-juin
CSO	28-juin	D1P	40 Eur.	D1P Elite 28 au 30-6 + D1P du 1er au 3-7. Qualification cav/poney 384 Pts.	2801	06-juin
CSO	04-juil	C1P	40 Eur.	C1P Elite du 4 au 6-7. Qualification cav/poney 384 Pts.	2862	06-juin
CSO	04-juil	B1P	40 Eur.	B1P Elite du 4 au 6-7. Qualification cav/poney 288 Pts.	2863	06-juin
CSO	01-juil	D2P	40 Eur.	D2P du 1er au 3-7 Cavaliers ages de 17 et 18 ans. Qualification cav/poney 288 Pts.	2815	06-juin
CSO	04-juil	D2Pe	40 Eur.	D2P Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 16 ans et moins. Qualification cav/poney 288 Pts.	2864	06-juin
CSO	01-juil	C2P	40 Eur.	C2P du 1er au 3-7 cavaliers ages de 15 et 16 ans. Qualification cav/poney 288 Pts.	2816	06-juin
CSO	04-juil	C2Pe	40 Eur.	C2P Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 14 ans et moins. Qualification cav/poney 288 Pts.	2865	06-juin
CSO	01-juil	B2P	40 Eur.	B2P du 1er au 3-7 Cavaliers ages de 13 et 14 ans. Qualification cav/poney 216 Pts.	2817	06-juin
CSO	04-juil	B2Pe	40 Eur.	B2P Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 12 ans et moins. Qualification cav/poney 216 Pts.	2866	06-juin
CSO	01-juil	D3P	40 Eur.	D3P du 1er au 3-7. Qualification cav/poney 144 Pts.	2818	06-juin
CSO	01-juil	C3P	40 Eur.	C3P du 1er au 3-7. Qualification cav/poney 144 Pts.	2819	06-juin
CSO	01-juil	B3P	40 Eur.	B3P du 1er au 3-7. Qualification cav/poney 144 Pts.	2820	06-juin
CSO	01-juil	D1	40 Eur.	D1 du 1er au 3-7 cavaliers ages de 17 et 18 ans. Qualification cav/poney 120 Pts.	2821	06-juin
CSO	04-juil	D1 e	40 Eur.	D1 Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 16 ans et moins. Qualification cav/poney 120 Pts.	2867	06-juin
CSO	01-juil	C1	40 Eur.	C1 du 1er au 3-7 cavaliers ages de 15 et 16 ans. Qualification cav/poney 120 Pts.	2822	06-juin
CSO	04-juil	C1 e	40 Eur.	C1 Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 14 ans et moins. Qualification cav/poney 120 Pts.	2868	06-juin
CSO	01-juil	B1	40 Eur.	B1 du 1er au 3-7 cavaliers ages de 13 et 14 ans. Qualification cav/poney 120 Pts.	2823	06-juin
CSO	04-juil	B1 e	40 Eur.	B1 Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 12 ans et moins. Qualification cav/poney 120 Pts.	2869	06-juin
CSO	03-juil	OP1	80 Eur.	OP1 BCD par equipes du 3 au 5-7. Qualification cav/poney 120 Pts.	2848	06-juin
Test OI	01-juil	DOI	40 Eur.	Test OI D en 2 manches le 1/7. Qualif poney 96 pts dont 3 1er tiers.	2831	06-juin
Test OI	02-juil	COI	40 Eur.	Test OI C en 2 manches le 2/7. Qualif poney 96 pts dont 3 1er tiers.	2844	06-juin
Test OI	02-juil	BOI	40 Eur.	Test OI B en 2 manches le 2/7. Qualif poney 96 pts dont 3 1er tiers.	2845	06-juin
CSO	04-juil	A1	40 Eur.	A1 + A1 Elite du 4 au 6-7. Qualification cavalier 72 Pts.	2870	06-juin
CSO	01-juil	A2	40 Eur.	A2 + A2 Elite du 1er au 3-7. Qualification cavalier 36 Pts.	2824	06-juin
Coupe CSO	02-juil	D	80 Eur.	D du 2 au 6-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2846	06-juin
Coupe CSO	02-juil	B	80 Eur.	B du 2 au 5-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2847	06-juin
Coupe CSO	03-juil	C	80 Eur.	C du 3 au 6-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2854	06-juin
Coupe CSO	03-juil	A	80 Eur.	A du 3 au 6-7. Qualification cavalier 18 Pts.	2855	06-juin
CCE	30-juin	GP	80 Eur.	Gd Prix Elite les 30-6, 1 et 2-7. Qualification cav/poney 288 Pts.	2802	06-juin
CCE	30-juin	D1P	50 Eur.	D1P du 1er au 3-7 + D1P Elite 30-6, 1 et 2-7. Qualification cav/poney 192 Pts.	2803	06-juin
CCE	04-juil	C1P	50 Eur.	C1P Elite du 4 au 6-7. Qualification cav/poney 192 Pts.	2871	06-juin
CCE	04-juil	B1P	50 Eur.	B1P Elite du 4 au 6-7. Qualification cav/poney 192 Pts.	2872	06-juin
CCE	01-juil	D2P	50 Eur.	D2P du 1er au 4-7 cavaliers ages de 17 et 18 ans. Qualification cav/poney 144 Pts.	2825	06-juin
CCE	01-juil	D2Pe	50 Eur.	D2P Espoirs du 1 au 4-7 cavaliers 16 ans et moins. Qualification cav/poney 144 Pts.	2826	06-juin
CCE	03-juil	C2P	50 Eur.	C2P du 3 au 5-7 cavaliers ages de 15 et 16 ans. Qualification cav/poney 144 Pts.	2849	06-juin
CCE	03-juil	C2Pe	50 Eur.	C2P Espoirs du 3 au 5-7 cavaliers 14 ans et moins. Qualification cav/poney 144 Pts.	2850	06-juin
CCE	04-juil	B2P	50 Eur.	B2P du 4 au 6-7 cavaliers ages de 13 et 14 ans. Qualification cav/poney 120 Pts.	2873	06-juin
CCE	04-juil	B2Pe	50 Eur.	B2P Espoirs du 4 au 6-7 cavaliers 12 ans et moins. Qualification cav/poney 120 Pts.	2874	06-juin
CCE	03-juil	D3P	50 Eur.	D3P du 3 au 5-7. Qualification cav/poney 84 Pts.	2851	06-juin
CCE	02-juil	C3P	50 Eur.	C3P du 2 au 4-7. Qualification cav/poney 84 Pts.	2838	06-juin
CCE	01-juil	B3P	50 Eur.	B3P du 1er au 3-7 Qualification cav/poney 84 Pts.	2827	06-juin
CCE	03-juil	D1	50 Eur.	D1 du 3 au 5-7. Qualification cav/poney 72 Pts.	2852	06-juin
CCE	02-juil	C1	50 Eur.	C1 du 2 au 4-7. Qualification cav/poney 72 Pts.	2839	06-juin
CCE	01-juil	B1	50 Eur.	B1 du 1er au 3-7. Qualification cav/poney 72 Pts.	2828	06-juin
CCE	02-juil	OP1	80 Eur.	OP1 BCD par equipes du 2 au 4-7. Qualification cav/poney 72 Pts.	2840	06-juin
CCE	30-juin	A1	80 Eur.	A1 Elite par equipes les 30-6, 1 et 2-7. Qualification cavalier 48 Pts.	2804	06-juin
CCE	01-juil	A2	80 Eur.	A2 Elite par equipes du 1er au 2-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2829	06-juin
Coupe Cross	03-juil	D	80 Eur.	D du 3 au 5-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2860	06-juin
Coupe Cross	03-juil	C	80 Eur.	C du 3 au 5-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2861	06-juin
Coupe Cross	04-juil	B	80 Eur.	B du 4 au 6-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2881	06-juin
Coupe Cross	04-juil	A	80 Eur.	A du 4 au 6-7. Qualification cavalier 18 Pts.	2882	06-juin
DRE	30-juin	GP	80 Eur.	Gd prix Elite les 30-6 et 1-7. Qualification cav/poney 192 Pts.	2805	06-juin
DRE	02-juil	D1P	40 Eur.	D1P Elite les 2 et 3-7. Qualification cav/poney 240 Pts.	2841	06-juin
DRE	01-juil	C1P	40 Eur.	C1P Elite les 1er et 2-7. Qualification cav/poney 240 Pts.	2830	06-juin
DRE	02-juil	B1P	40 Eur.	B1P Elite les 2 et 3-7. Qualification cav/poney 192 Pts.	2842	06-juin
DRE	04-juil	D2P	40 Eur.	D2P du 4 au 5-7 cavaliers ages de 17 et 18 ans. Qualification cav/poney 168 Pts.	2875	06-juin
DRE	02-juil	D2Pe	40 Eur.	D2P Espoirs du 2 au 3-7 cavaliers 16 ans et moins. Qualification cav/poney 168 Pts.	2843	06-juin

GENERALI OPEN DE FRANCE 2003

ATTENTION : CONTROLER LES HORAIRES SUR MINITEL ET SUR INTERNET - AUCUN ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

DISC	DATE	EPREUVE	TARIFF	RAPPEL QUALIFICATIONS	N°	CLOTURE
			ENCT			Mars 12 h
DRE	05-juil	C2P	40 Eur.	C2P du 5 au 6-7. Qualification cav/poney 168 Pts.	2883	06-juin
DRE	03-juil	B2P	40 Eur.	B2P du 3 au 4-7. Qualification cav/poney 144 Pts.	2853	06-juin
DRE	05-juil	D1	40 Eur.	D1 du 5 au 6-7. Qualification cav/poney 48 Pts.	2884	06-juin
DRE	05-juil	C1	40 Eur.	D1 du 5 au 6-7. Qualification cav/poney 48 Pts.	2885	06-juin
DRE	05-juil	B1	40 Eur.	B1 du 5 au 6-7. Qualification cav/poney 48 Pts.	2886	06-juin
Carrous.	05-juil	OPEN	80 Eur.	OPEN le 5-7.	2888	06-juin
Carrous.	06-juil	A	80 Eur.	A le 6-7	2892	06-juin
Pony G.	30-juin	PG1	80 Eur.	PG1 30-6 au 4-7. Qualification cavalier 36 Pts.	2806	06-juin
Pony G.	30-juin	PG2	80 Eur.	PG2 30-6 au 6-7 cavaliers 16 ans et moins. Qualification cavalier 30 Pts.	2807	06-juin
Pony G.	30-juin	PG2e	80 Eur.	PG2 Espoirs 30-6 au 6-7 cavaliers 14 ans et moins. Qualification cavalier 30 Pts.	2808	06-juin
Pony G.	30-juin	PG3	80 Eur.	PG3 30-6 au 6-7. Qualification cavalier 15 Pts.	2809	06-juin
Pony G.	30-juin	PA1	80 Eur.	A1 du 30-6 au 4-7 Qualification cavalier 36 Pts.	2810	06-juin
Pony G.	30-juin	PA2	80 Eur.	A2 du 30-6 au 6-7 Qualification cavalier 30 Pts.	2811	06-juin
Pony G.	30-juin	PA3	80 Eur.	A3 du 30-6 au 6-7 Qualification cavalier 15 Pts.	2812	06-juin
Pony G.	30-juin	MG1	80 Eur.	MG1 30-6 au 4-7. Qualification cavalier 36 Pts.	2813	06-juin
Pony G.	30-juin	MG2	80 Eur.	MG2 30-6 au 6-7. Qualification cavalier 30 Pts.	2814	06-juin
Pony G.	05-juil	SG	80 Eur.	Senior Games 5 et 6-7. Qualif cavalier 8 Pts.	2887	06-juin
Polo	01-juil	POUS	80 Eur.	Poussins 1 et 2-7 Qualification cavalier 9 Pts.	2832	06-juin
Polo	01-juil	BENJ	80 Eur.	Benjamin 1 et 2-7 Qualification cavalier 9 Pts.	2833	06-juin
Polo	01-juil	MIN	80 Eur.	Minimes 1 et 2-7. Qualification cavalier 9 Pts.	2834	06-juin
Polo	01-juil	CAD	80 Eur.	Cadets 1 et 2-7. Qualification cavalier 9 Pts.	2835	06-juin
Polo	01-juil	JUN	80 Eur.	Juniors 1 et 2-7. Qualification cavalier 9 Pts.	2836	06-juin
Polo	01-juil	OPEN	80 Eur.	OPEN 16 ans et + les 1 et 2-7. Qualification cavalier 9 Pts.	2837	06-juin
Volttige	04-juil	JUN1	80 Eur.	Juniors serie 1 du 4 au 5-7. Qualification cavalier 24 Pts.	2877	06-juin
Volttige	04-juil	JUN2	80 Eur.	Juniors serie 2 du 4 au 5-7. Qualification cavalier 12 Pts.	2878	06-juin
Volttige	04-juil	BENJ	80 Eur.	Benjamins du 4 au 5-7. Qualification cavalier 12 Pts.	2879	06-juin
Volttige	04-juil	POUS	80 Eur.	Poussins du 4 au 5-7. Qualification cavalier 6 Pts.	2880	06-juin
Attelage	04-juil	MOUS	40 Eur.	Moustiques 4 et 5-7. Qualif cavalier 9 Pts.	2876	06-juin
Attelage	03-juil	POUS	40 Eur.	Poussins 3 au 5-7 Qualification cavalier 9 Pts.	2856	06-juin
Attelage	03-juil	BENJ	40 Eur.	Benjamins du 3 au 5-7. Qualification cavalier 9 Pts	2857	06-juin
Attelage	03-juil	MIN	40 Eur.	Minimes 3 au 5-7. Qualification cavalier 9 Pts.	2858	06-juin
Attelage	03-juil	CAJU	40 Eur.	Cadets Juniors du 3 au 5-7. Qualif cavalier 9 Pts.	2859	06-juin
Mini Hun	05-juil	CL1	10 Eur.	CLASSE I le 5-7 cavaliers de 3 et 4 ans.	2889	06-juin
Mini Hun	05-juil	CL2	10 Eur.	CLASSE II le 5-7 cavaliers de 5 et 6 ans.	2890	06-juin
Mini Hun	05-juil	CL3	10 Eur.	CLASSE III le 5-7 cavaliers de 7 et 8 ans.	2891	06-juin
■ GENERALI OPEN DE FRANCE CHEVAUX - CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 20 JUIN 12H						
CSO	17-juil	E1	35 Eur.	E1/E1 Elite 17 et 19-7. Qualif cavalier 10 epreuves terminees dont 5 E1.	2906	20-juin
CSO	18-juil	E1	80 Eur.	E1 par equipes 18 et 20-7. Qualif cavalier 10 epreuves terminees dont 5 E1.	2915	20-juin
CSO	16-juil	E2	35 Eur.	E2/E2 Elite 16 et 18-7. Qualif cavalier 10 epreuves terminees.	2900	20-juin
CSO	17-juil	E2	80 Eur.	E2 par equipes 17 et 20-7. Qualif cavalier 10 epreuves terminees.	2907	20-juin
CSO	19-juil	E+1	35 Eur.	E+1 19 et 20-7. Cavaliers 27 ans et plus. Qualif cavalier 10 epreuves terminees.	2919	20-juin
CSO	19-juil	E+2	35 Eur.	E+2 19 et 20-7. Cavaliers 27 ans et plus. Qualif cavalier 10 epreuves terminees.	2920	20-juin
CSO	19-juil	O-M	35 Eur.	OUTRE MER 19 et 20-7 cavaliers francophones resident en pays francophone.	2921	20-juin
CSO	19-juil	ROYA	80 Eur.	Chp ROYAL HORSE regions par equipes. Engt regions aupres de FFE CLUB - Lamotte (41)	2922	20-juin
Hunter	17-juil	E1	35 Eur.	E1 17 et 18-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2910	20-juin
Hunter	17-juil	E2	35 Eur.	E2 17 et 18-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2911	20-juin
Hunter	17-juil	E1	80 Eur.	E1 par equipes 17 et 18-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2912	20-juin
Hunter	17-juil	E2	80 Eur.	E2 par equipes 17 et 18-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2913	20-juin
Hunter	19-juil	E+1	35 Eur.	E+1 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2932	20-juin
CCE	16-juil	E1	35 Eur.	E1/E1 Elite 16 au 18-7. Qualification cavalier 5 epreuves terminees dont 2 E1.	2901	20-juin
CCE	17-juil	E1	80 Eur.	E1 par equipes 17 au 20-7. Qualif cavalier 5 epreuves terminees dont 2 E1.	2908	20-juin
CCE	16-juil	E2	35 Eur.	E2/E2 Elite du 16 au 19-7. Qualification cavalier 5 epreuves terminees.	2902	20-juin
CCE	17-juil	E2	80 Eur.	E2 par equipes 17 au 20-7. Qualification cavalier 5 epreuves terminees.	2909	20-juin
CCE	18-juil	E+1	35 Eur.	E+1 18 au 20-7. Cavaliers 27 ans et plus. Qualif cavalier 5 epreuves terminees.	2916	20-juin
CCE	18-juil	E+2	35 Eur.	E+2 18 au 20-7. Cavaliers 27 ans et plus. Qualif cavalier 5 epreuves terminees.	2917	20-juin
DRE	19-juil	E1	35 Eur.	E1 19 et 20-7. Qualification cavalier 5 epreuves terminees.	2923	20-juin
DRE	19-juil	E2	35 Eur.	E2 19 et 20-7. Qualification cavalier 5 epreuves terminees.	2924	20-juin
Carrous.	19-juil	OPEN	80 Eur.	OPEN le 19-7.	2929	20-juin

ATTENTION : CONTROLER LES HORAIRES SUR MINITEL ET SUR INTERNET - AUCUN ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

DISC	DATE	EPREUVE	TARIF	RAPPEL QUALIFICATIONS	N°	CLÔTURE
		ENGT				Mars 12 h
Attelage	19-juil	A2-1	35 Eur.	2 chevaux serie 1 les 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2925	20-juin
Attelage	19-juil	AT-1	35 Eur.	en tandem serie 1 les 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2926	20-juin
Attelage	19-juil	A4-1	35 Eur.	4 chevaux serie 1 les 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2927	20-juin
Attelage	19-juil	ATT2	35 Eur.	serie 2 les 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2928	20-juin
Horse Ball	16-juil	OPEN	80 Eur.	cavaliers 15 ans et + du 16 au 20-7. Qualification cavalier 3 participations en HB.	2903	20-juin
Enduranc	16-juil	EN1	80 Eur.	serie 1 par equipes le 16-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2904	20-juin
Enduranc	16-juil	EN2	80 Eur.	serie 2 par equipes le 16-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2905	20-juin
TREC	18-juil	TR1	80 Eur.	serie 1 par equipes 18 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2918	20-juin
TREC	17-juil	TR2	80 Eur.	serie 2 par equipes 17 et 19-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2914	20-juin
Voltage	19-juil	OP1	80 Eur.	serie 1 par equipes 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2930	20-juin
Voltage	19-juil	OP2	80 Eur.	serie 2 par equipes 19 et 20-7. Qualification cavalier 3 epreuves terminees.	2931	20-juin

STATISTIQUES ANNUELLES DES ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Index des statistiques publiées dans la REF

Clubs

n° 14 p 27	oct-01	Clubs adhérents 2001	Par Dép./Rég	Par type d'adhésion
n° 30 p 49	fév-03	Clubs adhérents 2002	Par Dép./Rég	Par type d'adhésion

Licences

n° 02 p 30	oct-00	Licences pratiquant 2000	Par Dép./Rég	nb H/F J/S
n° 14 p 28	oct-01	Licences pratiquant 2001	Par Dép./Rég	nb H/F J/S par fléchage
n° 26 p 42	oct-02	Licences pratiquant 2002	Par Dép./Rég	nb H/F J/S par fléchage % 2001 Tx pénétration population
n° 03 p 45	nov-00	Licences compétition 2000	Par catégorie	nb 1 à 4
n° 14 p 28	Oct-01	Licences compétition 2001	Par Dép./Rég	nb par catégorie 1 à 5
n° 21 p 42	mai-02	Licences compétition 2001	Par Dép./Rég	nb J/S/ par catégorie 1 à 4
n° 28 p 35	déc-02	Licences compétition 2002	Par discipline	nb par catégorie 1 à 4
n° 28 p 36	déc-02	Licences compétition 2002	Par Dép./Rég	nb Pro 1-2/Ama 3-4/Club Total

Formation

n° 31 p 55	mar-03	Sessions BAP 2002	Par Rég	nb d'inscrits, d'admis & % de réussite
n° 33 p 40	mai-03	Sessions APB 2002	Par Rég	nb d'inscrits, d'admis & % de réussite

Concours SIF & GICE

n° 30 p 48	fév-03	Clôtures années civiles 2001/2002	France	Par nb concours/épreuves/ engagés/ CSO/CCE/DRE
n° 03 p 46	nov-00	Concours Ponam millésime 2000	Par Dép./Rég	nb Epr/Eng Total/Ind/Equ et SO/CE/DR
n° 16 p 30	déc-01	Concours Ponam millésime 2001	Par Dép./Rég	nb Epr/Eng-%2002 en Ind/Equ/ Total et SO/CE/DR
n° 16 p 29	déc-01	Concours Club 2001	Par Rég	nb Epr/Eng Total/Ind/Equ et SO/CE/DR
n° 28 p 35	déc-02	Concours SIF millésime 2002	Par discipline	nb Cc/Epr/Eng, % du total et nb moyen
n° 30 p 47	fév-03	Concours SIF année 2002	Par Dép./Rég	selon critères convention d'objectif
n° 11 p 32	juil-01	Open de France Poney 2001	Par Dép./Rég	nb engagés par discipline
n° 23 p 38	juil-02	Open de France Poney 2002	Par Dép./Rég	nb engagés par disc. ind/équ. cav/ pon/cples/clubs
n° 08 p 46	avr-01	Concours GICE 2000	Par discipline	comparaison et rapport eng./gains
n° 08 p 47	avr-01	Concours GICE 2000	France	Evolution 1999/2000
n° 08 p 48	avr-01	Concours GICE 2000	Par Dép./ Rég	nb Epr/Eng/Sommes en AT/CE/SO/DR
n° 22 p 47	juin-02	Concours GICE 2001	France	Evolution 1998-2001, Moyenne eng./ épr. et % partants
n° 22 p 48	juin-02	Concours Ama-Pro 2001	Par Dép./Rég	nb Cc/Epr/Eng/Gains en SO/CE/DR/Total
n° 22 p 50	juin-02	Concours J-Chx SHF 2001	Par Dép./Rég	nb Cc/Epr/Eng/Gains en SO/CE/DR/Total



ASSUREUR OFFICIEL ET PARTENAIRE DE

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



Cabinet PEZANT

Spécialiste des contrats pour les centres équestres vous propose des garanties pour :

LE CENTRE ÉQUESTRE

Responsabilité Civile Exploitation,
Multirisque bâtiments/contenu, garanties complémentaires
spécifiques pour les cavaliers et le Centre.

LE CHEF D'ENTREPRISE ET SA FAMILLE

Frais médicaux et Régime Agricole,
Incapacité de travail, Invalidité permanente, Décès...

LES CHEVAUX ET PONEYS

Mortalité toutes causes ou lors de transports.

LES VÉHICULES

Camions, vans, voitures personnelles
des dirigeants et des accompagnateurs bénévoles.

25, QUAI DE LA LONDE • BP 3032 • 14017 CAEN CEDEX 2

Tél : 02 31 06 11 60 • Fax : 02 31 94 24 74 • E-mail : pezant@dia.oleane.com